

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

**Bâtiment 0090-01
SUAS**

**43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG**



Dossier technique amiante constitué le 27 Novembre 2008 à partir des documents transmis par Monsieur BEN SAIDA à Norisko Construction.

Nom et signature du concepteur : Simon DEMENGEON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Demengeon', written over a horizontal line.

SOMMAIRE

Préface

- 1.1. Renseignements sur le bâtiment
- 1.2. Rappels réglementaires
- 1.3. Sources d'informations

1. Fiche récapitulative

Ce document doit être communiqué aux occupants du bâtiment dans le mois qui suit la constitution du dossier technique amiante et dans le mois qui suit chacune de ses mises à jour.

Fiche récapitulative : à partir de la page 13

Attestation de communication de la fiche récapitulative : page 14

2. Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante et état de conservation ainsi que, le cas échéant, leur signalisation

- 2.1. Enregistrement chronologique des rapports
- 2.2. Rapports de repérage d'amiante et de diagnostic d'état de conservation

3. Travaux de confinement ou de retrait d'amiante et mesures conservatoires mises en oeuvre

- 3.1. Enregistrement chronologique des travaux
- 3.2. Documents justificatifs des travaux

4. Consignes générales de sécurité et procédures d'intervention

- 4.1. Consignes générales de sécurité (arrêté du 22 août 2002)
- 4.2. Enregistrement des procédures d'intervention
- 4.3. Procédures d'intervention

Mise à jour Juin 2014 : repérage Salle S01-04-08-16, RDC 002-003-004-006-007-010-DG01, 1er étage
100-109-108-107-106-105-DG2-103-102 (ap p.56)

Mise à jour fév 2018 : repérage toiture facade (ap p.94)

Mise à jour avril 2019 : repérage réhabilitation bâtiment (ap p.124)

Mise à jour sept 2022 : repérage bureau 102 (ap p.346)

Préface

1. Renseignements sur le bâtiment

Adresse du bâtiment	Bâtiment 0090-01 SUAS 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG
Activité(s)	Enseignement
Date de délivrance du permis de construire	1883
Date d'achèvement de la construction	
Date(s) des gros travaux (préciser leur nature)	

Nom du propriétaire	Université de Strasbourg 4 rue Blaise Pascal
Adresse du propriétaire	67081 Strasbourg cedex

Dépositaire du dossier technique amiante	
Nom	Monsieur BEN SAIDA
Adresse	36 Boulevard de la Victoire 67000 STRASBOURG
Téléphone	03.90.24.08.04

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

2. Rappels réglementaires

REPERAGE D'AMIANTE

Code de la Santé Publique : Livre III, Titre III, Chapitre 4, Section 2 Exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

Extraits :

Article R1334-24

Les propriétaires des immeubles mentionnés à l'article R. 1334-23 produisent, au plus tard à la date de toute **promesse de vente ou d'achat**, un constat précisant la présence ou, le cas échéant, l'absence de matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés à l'annexe 13-9. Ce constat indique la localisation et l'état de conservation de ces matériaux et produits.

Ce constat ou, lorsque le dossier technique « Amiante » existe, la fiche récapitulative contenue dans ce dossier constitue l'état mentionné à l'article L. 1334-7.

Article R1334-25

Les propriétaires des immeubles mentionnés aux deux alinéas suivants constituent le **dossier technique « Amiante »** défini à l'article R. 1334-26 avant les dates limites suivantes :

- le 31 décembre 2003 pour les immeubles de grande hauteur mentionnés à l'article R. 122-2 du code de la construction et de l'habitation et les établissements recevant du public définis à l'article R. 123-2 de ce même code, classés de la première à la quatrième catégorie au sens de l'article R. 123-19 du même code à l'exception des parties privatives des immeubles collectifs d'habitation ;
- le 31 décembre 2005 pour les immeubles de bureaux, les établissements recevant du public et classés dans la cinquième catégorie, les immeubles destinés à l'exercice d'une activité industrielle ou agricole, les locaux de travail et les parties à usage commun des immeubles collectifs d'habitation.

Les propriétaires des immeubles mentionnés aux deux précédents alinéas tiennent à jour le dossier technique « Amiante ».

Article R1334-26

Le **dossier technique « Amiante »** comporte :

- 1° La localisation précise des matériaux et produits contenant de l'amiante ainsi que, le cas échéant, leur signalisation ;
 - 2° L'enregistrement de l'état de conservation de ces matériaux et produits ;
 - 3° L'enregistrement des travaux de retrait ou de confinement de ces matériaux et produits et des mesures conservatoires mises en oeuvre ;
 - 4° Les consignes générales de sécurité à l'égard de ces matériaux et produits, notamment les procédures d'intervention, y compris les procédures de gestion et d'élimination des déchets ;
 - 5° Une fiche récapitulative.
- (...)

Article R1334-27

Les propriétaires des immeubles mentionnés à l'article R. 1334-23 sont tenus, **préalablement à la démolition** de ces immeubles, d'effectuer un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante et de transmettre les résultats de ce repérage à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

(...)

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Article R1334-28

Le **dossier technique « Amiante »** défini à l'article R. 1334-26 est tenu à la disposition des occupants de l'immeuble bâti concerné, des chefs d'établissement, des représentants du personnel et des médecins du travail lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, des agents ou services mentionnés au premier alinéa de l'article L. 1312-1 et au deuxième alinéa de l'article L. 1422-1, ainsi que des inspecteurs du travail ou des inspecteurs d'hygiène et sécurité et des agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Les propriétaires communiquent le dossier technique « Amiante » à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti et conservent une attestation écrite de cette communication.

Les propriétaires communiquent la fiche récapitulative du dossier technique « Amiante » prévue à l'article R. 1334-26 aux occupants de l'immeuble bâti concerné ou à leur représentant et aux chefs d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de mise à jour.

Arrêté du 22 août 2002 relatif aux consignes générales de sécurité du dossier technique amiante, au contenu de la fiche récapitulative et aux modalités d'établissement du repérage

Arrêté du 7 février 1996 modifié relatif aux modalités d'évaluation de l'état de conservation des flocages et des calorifugeages contenant de l'amiante et aux mesures d'empoussièrement dans les immeubles bâtis

Arrêté du 15 janvier 1998 relatif aux modalités d'évaluation de l'état de conservation des faux plafonds et aux mesures d'empoussièrement dans les immeubles bâtis

Arrêté du 2 janvier 2002 relatif au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition

Arrêté du 2 décembre 2002 relatif à l'exercice de l'activité et à l'activité des contrôleurs effectuant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

TRAVAUX

Code de la Santé Publique : Livre III, Titre III, Chapitre 4, Section 2 Exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

Extraits :

Article R1334-21 *(relatif aux travaux de confinement ou de retrait de flocages, calorifugeages ou faux-plafonds contenant de l'amiante)*

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

A l'issue des travaux et **avant toute restitution des locaux traités**, le propriétaire fait procéder à un **examen visuel**, par un contrôleur technique ou un technicien de la construction répondant aux prescriptions de l'article R. 1334-29, de l'état des surfaces traitées et, dans les conditions définies à l'article R. 1334-18, à une **mesure du niveau d'empoussièrement après démantèlement du dispositif de confinement**. Ce niveau doit être inférieur ou égal à 5 fibres par litre. (...)

Arrêté du 14 mai 1996 relatif aux règles techniques et de qualification que doivent respecter les entreprises effectuant des activités de confinement ou de retrait de l'amiante

Extraits :

Article 5-1

I- Pour réaliser des travaux de confinement ou de retrait d'amiante friable (...), les entreprises doivent pouvoir faire la preuve de leurs capacités dans ce domaine en fournissant un certificat attribué, le cas échéant à titre provisoire, par un organisme certificateur de qualification, sur la base d'un référentiel technique.

(...)

Article 10

(...) préalablement à l'enlèvement de tout dispositif de confinement, total ou partiel (...)

Dans le cas de retrait ou confinement de flocages ou calorifugeages contenant de l'amiante et après nettoyage de ladite zone, une mesure d'empoussièrément doit être réalisée conformément à l'article R. 1334-21 du Code de la Santé Publique (anciennement article 7 du décret n° 96-97 du 7 février 1996) relatif à la protection de la population

Décret 96-98 du 7 février 1996 modifié relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante

Extraits :

Article 1er

I. – Les dispositions du présent décret sont applicables aux établissements relevant des dispositions de l'article L. 231-1 du Code du Travail dont les travailleurs sont susceptibles d'être exposés, du fait de leur activité, à l'inhalation de poussières d'amiante.

(...)

Article 2

Le chef d'établissement doit procéder à une évaluation des risques afin de déterminer notamment, la nature, la durée et le niveau d'exposition des travailleurs à l'inhalation de poussières provenant de l'amiante ou de matériaux contenant de l'amiante.

Cette évaluation doit porter sur la nature des fibres en présence et sur les niveaux d'exposition collective et individuelle, et comporter une indication des méthodes envisagées pour les réduire.

(...)

Article 3

Le chef d'établissement est tenu d'établir, pour chaque poste ou situation de travail exposant les travailleurs à l'inhalation de poussières d'amiante une notice destinée à les informer des risques auxquels ce travail peut les exposer et des dispositions prises pour les éviter.

(...)

Article 4

En application des articles L. 231-3-1 et L. 231-3-2 du Code du Travail, le chef d'établissement organise à l'intention des travailleurs susceptibles d'être exposés, (...), d'une part une formation à la prévention et à la sécurité, d'autre part, une information concernant les risques potentiels sur la santé (...)

Article 27

Les dispositions de la présente section s'appliquent aux activités et interventions dont la finalité n'est pas de traiter l'amiante mais qui sont susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Pour ces activités et interventions, le chef d'établissement est tenu, dans le cadre de l'évaluation des risques prévue à l'article 2 du présent décret :

- 1° De s'informer de la présence éventuelle d'amiante dans les bâtiments concernés avant tout travail d'entretien ou de maintenance ; à cet effet, le chef d'établissement est tenu de **demander au propriétaire des bâtiments les résultats des recherches et contrôles effectués par ce dernier**, conformément aux dispositions
- 2° **D'évaluer, par tout autre moyen approprié au type d'intervention, le risque éventuel de présence d'amiante sur les équipements ou installations concernés**
- 3° D'informer le propriétaire du bâtiment de toute présence d'amiante mise en évidence lors de cette évaluation.

Code du Travail articles L. 230-2 et L. 235-1

Extraits :

Article L230-2

(...)

II. - Le chef d'établissement met en oeuvre les mesures prévues au I ci-dessus sur la base des principes généraux de prévention suivants :

- a) Eviter les risques ;
- b) **Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités** ;
- c) Combattre les risques à la source ;
- d) (...)
- e) Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;
- f) Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;
- g) Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment en ce qui concerne les risques liés au harcèlement moral, tel qu'il est défini à l'article L. 122-49 ;
- h) Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;

(...)

Article L235-1

Afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé de toutes les personnes qui interviennent sur un chantier de bâtiment ou de génie civil, le **maître d'ouvrage**, le maître d'oeuvre et le coordonnateur mentionné à l'article L. 235-4 doivent, tant au cours de la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet que pendant la réalisation de l'ouvrage, mettre en oeuvre les principes généraux de prévention énoncés aux **a, b, c, e, f, g et h** du II de l'**article L. 230-2**.

(...)

3. Sources d'information

Pour trouver des informations sur l'amiante, notamment des plaquettes officielles (taper "amiante" dans le cadre de recherche de la page d'accueil)

<http://www.equipement.gouv.fr>

<http://www.sante.gouv.fr>

Pour trouver les textes officiels (lois, décrets, arrêtés, circulaires...)

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Pour trouver la liste des entreprises disposant de la qualification pour le confinement ou de retrait d'amiante friable

<http://www.qualibat.com>

ou QUALIBAT – 55 avenue Kléber – 75752 Paris cedex 16 – Tél : 01.47.04.26.01.

AFAQ-ACERT – BP 83 – 116 avenue Aristide Briand – 92225 Bagneux cedex – Tél : 01.46.15.70.60.

D'une manière générale, vous pouvez vous adresser aux Directions Régionales du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des Caisses Régionales d'Assurance Maladie (CRAM) et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP).

1

Fiche récapitulative du dossier technique amiante

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
FICHE RECAPITULATIVE

Adresse du bâtiment	Bâtiment 0090-01 SUAS 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date de rédaction	27/11/2008
Dépositaire du dossier technique amiante		Date de mise à jour	18/05/2014 19/02/2018 26/04/2019 19/09/2022
Nom	Monsieur BEN SAIDA		
Adresse	36 Boulevard de la Victoire 67000 STRASBOURG		
Téléphone	Le Dossier Technique Amiante est consultable sur l'intranet de l'UdS (rubrique : Sécurité-Environnement/Prévention des risques professionnels/Amiante)		
Modalités de consultation du dossier technique			

Localisation précise	Nature des matériaux et produits contenant de l'amiante	Etat de conservation (matériaux et produits figurant en annexe 13-9 du Code de la Santé Publique)	Mesures d'ordre général préconisées par l'opérateur de repérage (matériaux et produits <u>dégradés</u> figurant en annexe 13-9 du Code de la Santé Publique)
Néant			

Liste des locaux ayant donné lieu au repérage des matériaux et produits figurant en annexe 13-9 du Code de la Santé Publique (anciennement décret 96-97 modifié)

Ensemble du bâtiment (cf. détail dans Rapport de repérage)

Liste des locaux ayant donné lieu au repérage et à l'évaluation de l'état de conservation des flocages, calorifugeages et faux-plafonds, conformément aux articles R. 1334-15 et R. 1334-16 du Code de la Santé Publique (anciennement décret 96-97 modifié)

Ensemble du bâtiment (cf. détail dans Rapport de repérage)

Travaux réalisés pour retirer ou confiner des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation des travaux	Nature des matériaux	Nature des travaux	Date de début	Date de fin

Mise à jour Juin 2014 : repérage Salle S01-04-08-16, RDC 002-003-004-006-007-010-DG01, 1er étage

100-109-108-107-106-105-DG2-103-102-ext (ap p.56) - présence

Mise à jour fév 2018 : repérage toiture facade (ap p.94) - absence

Mise à jour avril 2019 : repérage réhabilitation bâtiment (ap p.124) - présence

Mise à jour sept 2022 : repérage bureau 102 (ap p.346) - absence

Consignes générales de sécurité **(Arrêté du 22 août 2002)**

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans les bâtiments. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de précaution adaptées et proportionnées pour limiter le risque d'exposition des occupants et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures doivent être inscrites sous forme de consignes de sécurité dans le dossier technique "amiante" et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application de l'article R. 1334-26 du Code de la Santé Publique. Ces consignes doivent également être portées à la connaissance de toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits repérés.

Les consignes générales de sécurité définies ci-après constituent une base minimale. Le propriétaire (ou le gestionnaire) de l'immeuble concerné doit les adapter pour tenir compte des particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation.

Lorsque des travaux sont programmés, les consignes générales de sécurité ne se substituent pas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Les consignes générales de sécurité données ci-après correspondent à des matériaux et produits en bon état de conservation. Il convient donc de veiller au bon état des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de prendre en compte, le cas échéant, les situations d'usure anormale ou de dégradation. Ces situations peuvent faire l'objet d'une expertise par un opérateur qualifié, selon les critères fournis en annexe I du présent arrêté.

1. Informations générales

Respirer les fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre).

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement...). Les interventions de cette nature doivent être confiées à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

2. Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. Des documents d'information et de conseils pratiques de prévention

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

adaptés peuvent vous être fournis par les Directions Régionales du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des Caisses Régionales d'Assurance Maladie (CRAM) et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP).

3. Consignes générales de sécurité

A – Consignes générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante

Lors d'interventions sur (ou à proximité) de matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières, pour vous et pour le voisinage.

L'émission de poussières doit être limitée par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment),
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux-plafond sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, le remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante,
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment,
- déplacement local d'éléments d'un faux-plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière,
- en utilisant des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements de protection est recommandé

Des demi-masques filtrants (type FFP3 conformes à la norme européenne EN149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.

Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation des fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Ces combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

B - Consignes générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante.

Stockage des déchets sur le site

Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol par exemple) peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

Elimination des déchets

Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type Grands Récipients pour Vrac (GRV) ou sur palettes filmées.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (B.S.D.A., cerfa n° 11861*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Elimination des déchets connexes

Les déchets autres que les matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériel (filtres par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante.

2

Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante et état de conservation ainsi que, le cas échéant, leur signalisation

2.2. Rapports de repérage d'amiante et de diagnostic d'état de conservation

Chaque rapport est présenté dans son intégralité dans l'ordre du tableau d'enregistrement chronologique des rapports.

INSERER
LES RAPPORTS

**RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE
DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE
A INTEGRER AU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE**

Désignation du bien : Bâtiment 0090-01
SUAS
: 43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

Propriétaire : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR (maître d'ouvrage)
: 4 Rue Blaise Pascal
67000 STRASBOURG

Donneur d'ordre : UNIVERSITE LOUIS PASTEUR
: Service Hygiène et Sécurité
: 36 Boulevard de la Victoire
67000 STRASBOURG

Objet de la mission : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique amiante

Référentiel : ♦ Articles R. 1334-25, R. 1334-26 et annexe 13-9 du Code de la Santé Publique (anciennement articles 10-2 et 10-3 et annexe du décret 96-97 du 7 février 1996 modifié notamment par le décret 2001-840 du 13 septembre 2001)
♦ Arrêté du 22 août 2002
♦ Norme NF X 46-020

Date d'émission du rapport : 27/11/2008
: Les résultats ne se rapportent qu'aux éléments accessibles lors de l'intervention de repérage

Auteur du constat : Simon DEMENGEON
: titulaire de la certification de personne n° 424-170407-92-103. Délivrée par DEKRA Certification, le : 27/12/2007

Accompagnateur : Pas d'accompagnateur

Laboratoire d'analyses : Laboratoire LEM - 20 rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE
: Tél : 03.88.91.19.11 - Fax : 03.88.91.65.31

Simon DEMENGEON

Opérateur certifié

Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

Ce rapport ne satisfait pas aux exigences du repérage d'amiante avant démolition ni avant travaux

a Dekra Company
NORISKO CONSTRUCTION S.A.S., au capital de 1 280 000 € - SIREN 393 230 321 NANTERRE – APE 743 B
Siège Social : 34-36 rue Alphonse Pluchet – BP 200 – 92225 BAGNEUX Cedex

Référence : **N°Affaire 0138589A**

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

SOMMAIRE

1. CONCLUSIONS DU RAPPORT	3
2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	3
2.1. Date(s) d'exécution du repérage	3
2.2. Ecart, adjonctions ou suppressions par rapport à la norme NF X 46-020	3
2.3. Référence au plan de prévention et procédures de prélèvement	3
3. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	4
3.1. Locaux et parties de l'immeuble bâti visités et non visités	4
3.2. Liste des matériaux reconnus visuellement.....	5
3.3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse	5
4. ANNEXES	6
Annexe 1 PLANS ET CROQUIS.....	6
Annexe 2 PROCES-VERBAUX D'ANALYSES.....	7
Annexe 3 CONSIGNES GENERALES DE SECURITE	8
Annexe 4 AUTRES DOCUMENTS	10

1. CONCLUSIONS DU RAPPORT

Il a été repéré des matériaux / produits ne contenant pas d'amiante,

◆ après analyse :

Local ou zone homogène	COMPOSANT de la construction	PARTIE DU COMPOSANT
103, 1 ^{er} étage	Sol	Dalle de sol rose
S17, sous-sol	Conduit de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage type 1
S15, sous-sol	Conduit de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage type 2
S15, sous-sol	Conduit de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage type 3

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

L'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits incorporés dans l'immeuble, accessibles sans travaux destructifs, qui correspondent à la liste définie en annexe 13-9 du Code de la Santé Publique et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante (amiante-ciment), il les repère également.

2.1. Date(s) d'exécution du repérage

◆ 23/09/2008

2.2. Ecart, adjonctions ou suppressions par rapport à la norme NF X 46-020

◆ Suppression de la fiche d'identification et de cotation. L'ensemble des informations se trouve par ailleurs dans le rapport : la date des prélèvements, l'identification du matériau ou du produit échantillonné et l'emplacement des prélèvements figurent dans la fiche d'accompagnement des échantillons en tête de l'annexe relative aux procès-verbaux d'analyse (les croquis faisant l'objet d'une annexe à eux seuls)

2.3. Référence au plan de prévention et procédures de prélèvement

◆ Plan de prévention : néant

◆ Procédures de prélèvement

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante respectent les dispositions du décret 96-98 modifié, section 3.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussière est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de fixateur).

Pour chaque prélèvement, il est utilisé des outils propres et des gants à usage unique afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage étanche. Ce conditionnement est individuel.

Référence : **N°Affaire 0138589A**

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

3. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

3.1. Locaux et parties de l'immeuble bâti visités et non visités

◆ Liste des locaux visités

Code entité	Code bâtiment	BAT	ETAGE	N° DLI	DESTINATION	SURFACE
0090	01	SUAS	S01	DG1	DEG	21.70
0090	01	SUAS	S01	DG2	DEG	3.08
0090	01	SUAS	S01	ES1	ESD	4.70
0090	01	SUAS	S01	S03	SAN	5.99
0090	01	SUAS	S01	S04	STO	22.44
0090	01	SUAS	S01	S08	LAB	14.59
0090	01	SUAS	S01	S10	ATE	35.22
0090	01	SUAS	S01	S11	STO	9.35
0090	01	SUAS	S01	S12	STO	27.28
0090	01	SUAS	S01	S15	CHF	32.81
0090	01	SUAS	S01	S16	STO	7.99
0090	01	SUAS	S01	S17	STO	24.04
0090	01	SUAS	S01	S18	ACC	15.87
0090	01	SUAS	S01	S19	STO	21.49
0090	01	SUAS	S01	S20	STO	9.10
0090	01	SUAS	000	DG1	DEG	7.92
0090	01	SUAS	000	ES1	ESC	4.68
0090	01	SUAS	000	01	REU	23.70
0090	01	SUAS	000	02	DEG	13.91
0090	01	SUAS	000	03	HAL	45.22
0090	01	SUAS	000	04	BUR	24.22
0090	01	SUAS	000	05	REU	50.32
0090	01	SUAS	000	06	BIB	42.15
0090	01	SUAS	000	07	SFO	32.82
0090	01	SUAS	000	08	BUR	22.34
0090	01	SUAS	000	09	LDE	3.00
0090	01	SUAS	000	10	LES	1.60
0090	01	SUAS	000	WC2	SAN	3.53
0090	01	SUAS	001	100	BUR	15.39
0090	01	SUAS	001	101	SAN	6.23
0090	01	SUAS	001	102	VES	18.64
0090	01	SUAS	001	103	BUR	9.45
0090	01	SUAS	001	105	SPO	79.26
0090	01	SUAS	001	106	REU	35.75
0090	01	SUAS	001	106A	SAN	0.72
0090	01	SUAS	001	107	BUR	14.71
0090	01	SUAS	001	108	BUR	17.75
0090	01	SUAS	001	109	BUR	23.81
0090	01	SUAS	001	110	WC	8.40
0090	01	SUAS	001	111	STO	3.07
0090	01	SUAS	001	DG1	SEG	5.74

Référence : N°Affaire 0138589A

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

Code entité	Code bâtiment	BAT	ETAGE	N° DLI	DESTINATION	SURFACE
0090	01	SUAS	001	DG2	HAL	29.70
0090	01	SUAS	001	DG3	PAL	5.24
0090	01	SUAS	001	ES1	ESC	4.72
0090	01	SUAS	001	ES2	ESD	4.09
0090	01	SUAS	002	201	LGT	18.14
0090	01	SUAS	002	202	LGT	3.78
0090	01	SUAS	002	203	LGT	23.66
0090	01	SUAS	002	204	LGT	3.08
0090	01	SUAS	002	205	LGT	11.60
0090	01	SUAS	002	206	LGT	17.25
0090	01	SUAS	002	207	LGT	14.03

◆ **Liste des locaux et parties non visitées**

LOCAL / PARTIE DE L'IMMEUBLE BATI	MOTIF
Locaux S07, S09 et S01, sous-sol	Inaccessibles : pas de clefs
Logement concierge, 2 ^{ème} étage	Inaccessible : locataire absent

Les locaux et parties de l'immeuble bâti non visités devront faire l'objet d'investigations ultérieures.

3.2. Liste des matériaux reconnus visuellement

Local ou zone homogène	COMPOSANT de la construction	PARTIE DU COMPOSANT	Contient de l'amiante	Susceptible de contenir de l'amiante	Sans amiante	N° de planche
NEANT						

3.3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse

◆ **Prélèvements effectués lors de notre intervention :**

Local ou zone homogène	COMPOSANT de la construction	PARTIE DU COMPOSANT	N° échantillon	présence d'amiante	N° de planche
103, 1 ^{er} étage	Sol	Dalle de sol rose	1	NON	1
S17, sous-sol	Conduit de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage type 1	2	NON	2
S15, sous-sol	Conduit de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage type 2	3	NON	2
S15, sous-sol	Conduit de fluides (air, eau, autres fluides)	Calorifugeage type 3	4	NON	2

◆ **Prélèvements effectués lors d'interventions antérieures :**

Local ou zone homogène	COMPOSANT de la construction	PARTIE DU COMPOSANT	présence d'amiante	N° de rapport (organisme)	N° de planche
NEANT					

4. ANNEXES

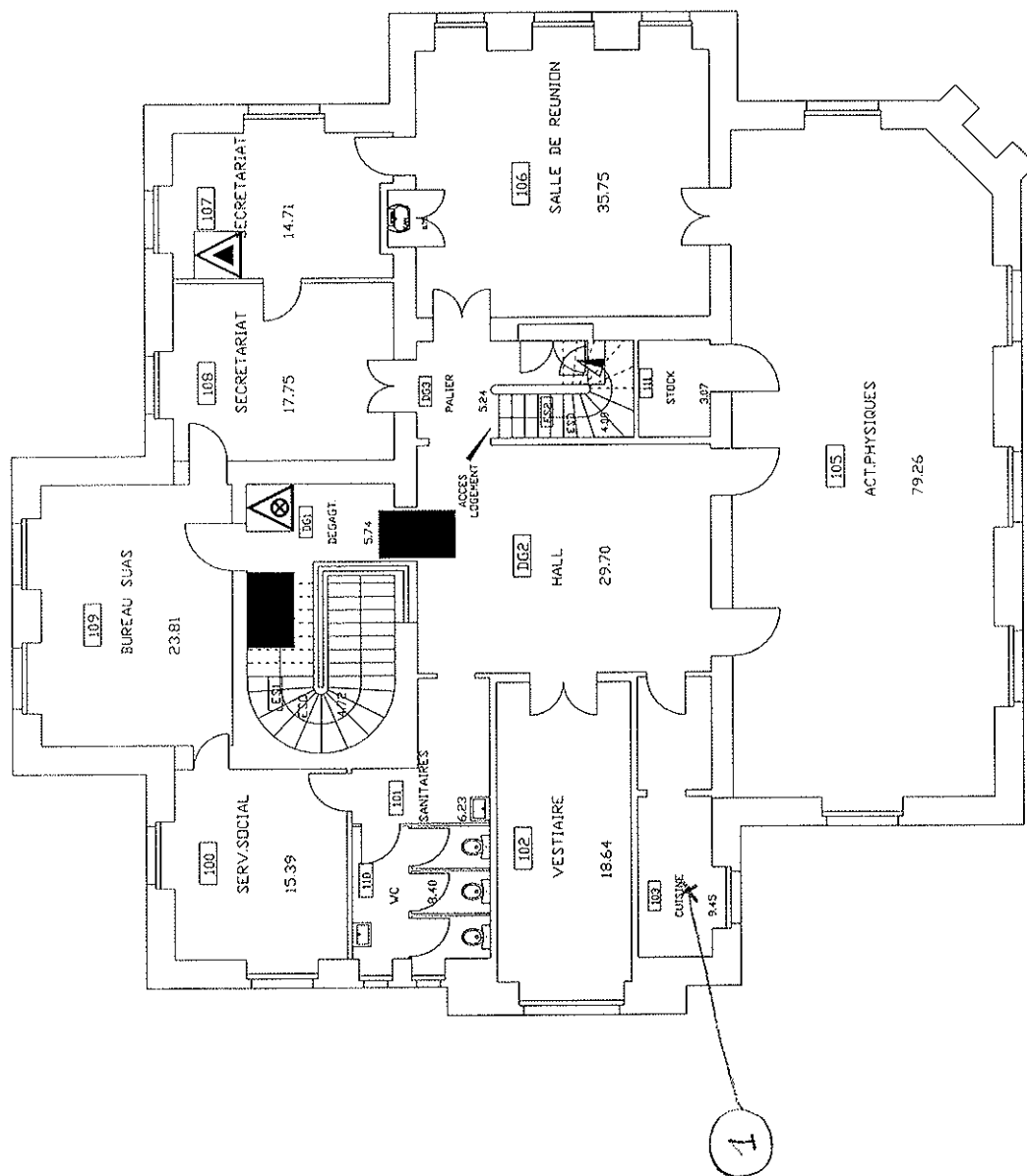
Annexe 1

PLANS ET CROQUIS

2 pages non paginées

Référence : **N°Affaire 0138589A**
Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

Planche 1: 1^{er} étage



Inaccessibles



Annexe 2

PROCES-VERBAUX D'ANALYSES

4 pages non paginées

Référence : **N°Affaire 0138589A**
Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

26 NOV. 2008

ARRIVÉ LE

NORISKO CONSTRUCTION

Mr DEMENGÉON

5 rue Alfred KASTLER

67540 OSTWALD

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX
N° échantillon LEM : 08S038124-001

Version du : 24/11/2008 15:29

Page 1 sur 1

Date de réception : 21/11/2008

Référence dossier : N°Ordre 0355/08/173/ST

N°Aff 0138589A

ULP Strasbourg

Référence échantillon : N°1 - Dalle sol rose - Cuisine 103 - 1er étage - SUAS

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1		
Description visuelle	Colle jaune	
<i>Description microscopique en MOLP</i>	Matériau synthétique Fibres de bois	
<i>Traitement de l'échantillon</i>	-	
<i>Nombre de préparations</i>	2	
* Résultat de l'analyse par MOLP	Pas de fibre d'amiante	MDHS 77
Phase : 2		
Description visuelle	Plaque dure	
<i>Description microscopique en MET</i>		
<i>Traitement de l'échantillon</i>	Traitement au tétrahydrofurane	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	Adaptation de la NFX 43-050



Pascal Haller

Responsable Département Fibres et

Poussières

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par *.

Eurofins LEM - Site de Saverne

20 rue du Kochersberg - BP 50047 - 67701 Saverne Cedex

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - e-mail : lemsaverne@lemlabo.com - site web : www.eurofins.com

SAS au capital de 1 530 320 € - APE 743B - RCS SAVERNE 489 017 897 - Siret 489 017 897 00013

ACCREDITATION
N° 1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac

ESSAIS

NORISKO CONSTRUCTION
Mr DEMENGEON
5 rue Alfred KASTLER
67540 OSTWALD

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon LEM : **08S038124-002**

Version du : 24/11/2008 15:29

Page 1 sur 1

Date de réception : 21/11/2008

Référence dossier : N°Ordre 0355/08/173/ST
N°Aff 0138589A
ULP Strasbourg

Référence échantillon : N°2 - Calo type 1 - Stock S17 - Ss Sol - SUAS

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1		
Description visuelle	Matériau textile hétérogène Carton	
<i>Description microscopique en MOLP</i>	Matériau synthétique Fibres synthétiques, de coton, de laine Matériau granuleux Fibres de papier	
<i>Traitement de l'échantillon</i>	Calcination	
<i>Nombre de préparations</i>	3	
* Résultat de l'analyse par MOLP	Pas de fibre d'amiante	MDHS 77
Phase : 2		
Description visuelle	Peinture	
<i>Description microscopique en MET</i>		
<i>Traitement de l'échantillon</i>	Traitement au chloroforme	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	Adaptation de la NFX 43-050



Pascal Haller
Responsable Département Fibres et
Poussières

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par *.

Eurofins LEM - Site de Saverne

20 rue du Kochersberg - BP 50047 - 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - e-mail : lemsaverne@lemlabo.com - site web : www.eurofins.com
SAS au capital de 1 530 320 € - APE 743B - RCS SAVERNE 489 017 897 - Siret 489 017 897 00013

ACCREDITATION
N° 1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac

ESSAIS

NORISKO CONSTRUCTION
Mr DEMENGEON
5 rue Alfred KASTLER
67540 OSTWALD

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon LEM : 08S038124-003

Version du : 24/11/2008 15:29

Page 1 sur 1

Date de réception : 21/11/2008

Référence dossier : N°Ordre 0355/08/173/ST
N°Aff 0138589A
ULP Strasbourg

Référence échantillon : N°3 - Calo type 2 - Chaufferie S15 - Ss Sol - SUAS

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1		
Description visuelle	Matériau textile hétérogène	
<i>Description microscopique en MOLP</i>	Matériau synthétique Fibres synthétiques, de coton, de laine	
<i>Traitement de l'échantillon</i>	Calcination	
<i>Nombre de préparations</i>	3	
* Résultat de l'analyse par MOLP	Pas de fibre d'amiante	MDHS 77
Phase : 2		
Description visuelle	Plâtre	
<i>Description microscopique en MET</i>		
<i>Traitement de l'échantillon</i>	Traitement acide	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	Adaptation de la NFX 43-050



Pascal Haller
Responsable Département Fibres et
Poussières

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par *.

Eurofins LEM - Site de Saverne

20 rue du Kochersberg - BP 50047 - 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - e-mail : lemsaverne@lemlabo.com - site web : www.eurofins.com
SAS au capital de 1 530 320 € - APE 743B - RCS SAVERNE 489 017 897 - Siret 489 017 897 00013

ACCREDITATION
N° 1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac

ESSAIS

NORISKO CONSTRUCTION
Mr DEMENGÉON
5 rue Alfred KASTLER
67540 OSTWALD

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon LEM : **08S038124-004**

Version du : 24/11/2008 15:29

Page 1 sur 1

Date de réception : 21/11/2008

Référence dossier : N°Ordre 0355/08/173/ST
N°Aff 0138589A
ULP Strasbourg

Référence échantillon : N°4 - Calo type 3 - Chaufferie S15 - Ss Sol - SUAS

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1		
Description visuelle	Carton Bois	
<i>Description microscopique en MOLP</i>	Matériau granuleux Fibres de papier Fibres de bois Fibres synthétique	
<i>Traitement de l'échantillon</i>	-	
<i>Nombre de préparations</i>	2	
* Résultat de l'analyse par MOLP	Pas de fibre d'amiante	MDHS 77
Phase : 2		
Description visuelle	Peinture	
<i>Description microscopique en MET</i>		
<i>Traitement de l'échantillon</i>	Traitement au chloroforme	
<i>Nombre de préparations</i>	1	
* Résultat de l'analyse par MET	Pas de fibre d'amiante	Adaptation de la NFX 43-050



Pascal Haller
Responsable Département Fibres et
Poussières

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par *.

Eurofins LEM - Site de Saverne
20 rue du Kochersberg - BP 50047 - 67701 Saverne Cedex
Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - e-mail : lemsaverne@lemlabo.com - site web : www.eurofins.com
SAS au capital de 1 530 320 € - APE 743B - RCS SAVERNE 489 017 897 - Siret 489 017 897 00013

ACCREDITATION
N° 1-1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac

ESSAIS

Annexe 3

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans les bâtiments. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de précaution adaptées et proportionnées pour limiter le risque d'exposition des occupants et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures doivent être inscrites sous forme de consignes de sécurité dans le dossier technique « amiante » et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application de l'article R. 1334-26 du Code de la Santé Publique. Ces consignes doivent également être portées à la connaissance de toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits repérés.

Les consignes générales de sécurité définies ci-après constituent une base minimale. Le propriétaire (ou le gestionnaire) de l'immeuble concerné doit les adapter pour tenir compte des particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation.

Lorsque des travaux sont programmés, les consignes générales de sécurité ne se substituent pas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Les consignes générales de sécurité données ci-après correspondent à des matériaux et produits en bon état de conservation. Il convient donc de veiller au bon état des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de prendre en compte, le cas échéant, les situations d'usure anormale ou de dégradation. Ces situations peuvent faire l'objet d'une expertise par un opérateur qualifié, selon les critères fournis en annexe I du présent arrêté.

1. Informations générales

Respirer les fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre).

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement...). Les interventions de cette nature doivent être confiées à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

2. Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. Des documents d'information et de conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les Directions Régionales du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des Caisses Régionales d'Assurance Maladie (CRAM) et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP).

3. Consignes générales de sécurité

A – Consignes générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante

Lors d'interventions sur (ou à proximité) de matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières, pour vous et pour le voisinage.

Référence : **N°Affaire 0138589A**

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

L'émission de poussières doit être limitée par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment),
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux-plafond sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, le remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante,
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment,
- déplacement local d'éléments d'un faux-plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière,
- en utilisant des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements de protection est recommandé

Des demi-masques filtrants (type FFP3 conformes à la norme européenne EN149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.

Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation des fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Ces combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

B - Consignes générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante.

Stockage des déchets sur le site

Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol par exemple) peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

Elimination des déchets

Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type Grands Récipients pour Vrac (GRV) ou sur palettes filmées.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (B.S.D.A., cerfa n° 11861*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Elimination des déchets connexes

Les déchets autres que les matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériel (filtres par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante.

Référence : **N°Affaire 0138589A**

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

Annexe 4

AUTRES DOCUMENTS

- ◆ ANNEXE 13-9 du Code de la Santé Publique

Référence : **N°Affaire 0138589A**
Bâtiment 0090-01
SUAS
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

ANNEXE 13-9

PROGRAMME DE REPERAGE DE L'AMIANTE
MENTIONNE A L'ARTICLE R. 1334-26

COMPOSANT de la construction	PARTIE DU COMPOSANT à vérifier ou à sonder
1. Parois verticales intérieures et enduits Murs Poteaux Cloisons Gainés et coffres verticaux	Flocage. Projections et enduits. Revêtements durs (plaques menuiserie, amiantement). Flocage. Enduits projetés. Entourages de poteaux (carton, amiantement, matériau sandwich, carton + plâtre). Flocage. Projections et enduits. Panneaux de cloison. Flocage. Enduit projeté. Panneaux de cloisons.
2. Planchers, plafonds et faux-plafonds Plafonds..... Poutres et charpentes Gainés et coffres verticaux Faux-plafonds Planchers	Flocage. Enduits projetés. Panneaux collés ou vissés. Projections et enduits. Flocages. Enduits projetés. Panneaux. Panneaux. Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements Conduits de fluides (air, eau, autres fluides) Clapets / volets coupe-feu Portes coupe-feu Vide-ordures	Conduit. Calorifuge. Enveloppe de calorifuges. Clapet. Volet. Rebouchage. Joints (tresses, bandes) Conduit.
4. Ascenseur, monte-charge Trémie	Flocages

3

Travaux de confinement ou de retrait d'amiante et mesures conservatoires mises en œuvre

3.1. Enregistrement chronologique des travaux

Fiche	Nature des travaux et des matériaux	Localisation des travaux	Entreprises intervenantes	Date de début	Date de fin
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					

Bâtiment 0090-01
 SUAS
 43 Rue Goethe
 67000 STRASBOURG

3.2. Documents justificatifs des travaux

Figurent ici les procès-verbaux de réception de travaux, les bordereaux de suivi de déchets, les rapports de mesures d'empoussièrement libératoires et de restitution réglementaires et autres ainsi que les rapports d'examens visuels des surfaces traitées après travaux réglementaires et autres. Ils sont présentés dans leur intégralité dans l'ordre du tableau d'enregistrement chronologique des travaux après une page de garde d'identification des travaux correspondants.

Fiche n° ...

Identification des travaux réalisés

[illegible]

Bâtiment 0090-01
SUAS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

INSERER
LES DOCUMENTS
CORRESPONDANT
A CHAQUE OPERATION
DE TRAVAUX

4

Consignes générales de sécurité et procédures d'intervention

4.1. Consignes générales de sécurité (arrêté du 22 août 2002)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans les bâtiments. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de précaution adaptées et proportionnées pour limiter le risque d'exposition des occupants et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures doivent être inscrites sous forme de consignes de sécurité dans le dossier technique "amiante" et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application de l'article R. 1334-26 du Code de la Santé Publique. Ces consignes doivent également être portées à la connaissance de toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits repérés.

Les consignes générales de sécurité définies ci-après constituent une base minimale. Le propriétaire (ou le gestionnaire) de l'immeuble concerné doit les adapter pour tenir compte des particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation.

Lorsque des travaux sont programmés, les consignes générales de sécurité ne se substituent pas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Les consignes générales de sécurité données ci-après correspondent à des matériaux et produits en bon état de conservation. Il convient donc de veiller au bon état des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de prendre en compte, le cas échéant, les situations d'usure anormale ou de dégradation. Ces situations peuvent faire l'objet d'une expertise par un opérateur qualifié, selon les critères fournis en annexe I du présent arrêté.

1. Informations générales

Respirer les fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre).

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement...). Les interventions de cette nature doivent être confiées à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

2. Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. Des documents d'information et de conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les Directions Régionales du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des Caisses Régionales d'Assurance Maladie (CRAM) et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP).

3. Consignes générales de sécurité

A – Consignes générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante

Lors d'interventions sur (ou à proximité) de matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières, pour vous et pour le voisinage.

L'émission de poussières doit être limitée par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment),
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux-plafond sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, le remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante,
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment,
- déplacement local d'éléments d'un faux-plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière,
- en utilisant des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements de protection est recommandé

Des demi-masques filtrants (type FFP3 conformes à la norme européenne EN149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.

Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation des fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Ces combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

*B - Consignes générales de sécurité
relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante.*

Stockage des déchets sur le site

Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol par exemple) peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

Elimination des déchets

Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type Grands Récipients pour Vrac (GRV) ou sur palettes filmées.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (B.S.D.A., cerfa n° 11861*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Elimination des déchets connexes

Les déchets autres que les matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériel (filtres par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante.

4.3. Procédures d'intervention

Les procédures d'interventions sont présentées dans l'ordre du tableau d'enregistrement chronologique.

INSERER
LES PROCEDURES
D'INTERVENTION

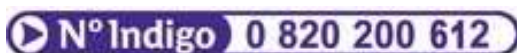
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : **DAAT-USTRAS_CONFORELEC-SPACS**
Date du repérage : **24/02/2014**



Désignation du ou des bâtiments	Désignation du propriétaire
Localisation du ou des bâtiments : Département : 67000 Commune : STRASBOURG Adresse : SPACS 43 RUE GOETHE Désignation et situation du ou des lots de copropriété : SPACS Périmètre de repérage : Cf ANNEXE	Désignation du client : Nom et prénom: Université de Strasbourg Adresse : 20 Rue René Descartes CS 90032 67084 STRASBOURG

Retrouvez nous sur www.expert-home.fr



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : DAAT-USTRAS_CONFORELEC-SPACS

Date du repérage : 24/02/2014

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002, du 12 décembre 2012 et du 26 juin 2013 et conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : SPACS 43 RUE GOETHE Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°: SPACS Lot numéro NC, Code postal, ville : . 67000 STRASBOURG
Périmètre de repérage :	 Cf ANNEXE
Fonction principale du bâtiment :	 Enseignements supérieur/Recherche
Année de construction :	 NC

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... Université de Strasbourg Adresse : 20 Rue René Descartes CS 90032 67084 STRASBOURG
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... Université de Strasbourg Adresse : 20 Rue René Descartes CS 90032 67084 STRASBOURG

Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	DARTOIS Xavier	Opérateur de repérage	I.CERT Certification	Obtention : 27/11/2013 Échéance : 26/11/2018 N° de certification : CPDI 0655 V5
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	DARTOIS Xavier	Opérateur de repérage	I.CERT Certification	Obtention : 27/11/2013 Échéance : 26/11/2018 N° de certification : CPDI 0655 V5
Raison sociale de l'entreprise : SARL DPP EXPERT-HOME (Numéro SIREN : 533007142) Adresse : 75 BLD HAUSSMANN -75008 PARIS Désignation de la compagnie d'assurance : ALLIANZ EUROCOURTAGE Numéro de police et date de validité : N°80810333 – 30/09/2014				

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 18/05/2014, remis au propriétaire le 18/05/2014
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 38 pages

Sommaire

- 1 Les conclusions**
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses**
- 3 La mission de repérage**
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage**
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage**
 - 5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
 - 5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
 - 5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
- 6 Signatures**
- 7 Annexes**

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :

Enduits projetés, lissés ou talochés (SSOL - S01)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (SSOL - S01)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (SSOL - S01-BIS)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (SSOL - S01-BIS)

Enduits projetés, lissés ou talochés (SSOL - ENTREE)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (SSOL - ENTREE)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (SSOL - S04)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (SSOL - S08)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (SSOL - S16)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (SSOL - S16)

Panneaux de cloisons (RDC - 001 REU)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (RDC - 002 DEG)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (RDC - 003 HAL)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (RDC - 004 BUR)

Peintures + Enduit murs et plafond (RDC - 006 BIB)

Panneaux de cloisons (RDC - 007 REU)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (RDC - 010 STO)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (RDC - DG 01)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (R+1 - 100 BUR)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (R+1 - 109 SEN)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (R+1 - 108 SCT)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (R+1 - 107 SCT)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (R+1 - 106 REU)

Panneaux de cloisons (R+1 - 105 TDS)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (R+1 - 105 TDS)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (R+1 - DG02)

Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (R+1 - 103 OFF)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (R+1 - 102 VES)

- des matériaux et produits contenant de l'amiante sur anciennes analyses- cf rapport antérieur :

Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés (RDC - EXT)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... EURO-SERVICES-LABO

Adresse : 122 RUE MARCEL HARTMANN -94200 IVRY SUR SEINE

Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-1001

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».

Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par la liste C de l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique et l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008

Extrait de l'annexe 13.9 (liste C) du Code de la santé publique modifié (liste non exhaustive)

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composites
	Ardoises fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée
	Conduits de ventilation
	Conduits d'évacuation d'eau
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte
	Bardeaux bitume ("shingle")
	Pare-vapeur
	Revêtements
	Colles
Accessoires de toitures	Rivets
	Faîtages
	Closoirs
2. Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques
	Joint d'assemblage
	Tresses
Bardages	Plaques fibres-ciment
	Bacs fibres-ciment
	Ardoises fibres-ciment
	Isolants sous bardages
Appuis de fenêtres	Eléments fibres-ciment

3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages
	Enduits projetés
	Revêtements durs (plaques planes fibres-ciment)
	Joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages
	Enduits projetés
	Joints de dilatation
	Entourage de poteaux (carton)
	Entourage de poteaux (fibres-ciment)
	Entourage de poteaux (matériau sandwich)
	Entourage de poteaux (carton+plâtre)
Cloisons légères ou préfabriquées	Peintures intumescentes
	Panneaux de cloisons
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (tresses)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (carton)
Gaines et coffres verticaux	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (fibres-ciment)
	Flocages
	Enduits projetés coupe-feu
	Enduits lissés coupe-feu
	Enduits talochés coupe-feu
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Panneaux
	Vantaux
	Joints
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante)
	Coffrages perdus (fibres-ciment)
	Coffrages perdus (composites)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages
	Enduits projetés
	Peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies
	Jonctions avec la façade
	Calfeutrements
	Joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux
	Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux
	Plaques
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques
	Colles bitumineuses
	Revêtement plastique avec sous-couche
	Chape maigre
	Calfeutrement des passages de conduits
	Revêtement bitumineux des fondations
Revêtements de murs	Sous-couche des tissus muraux
	Revêtements durs (plaques de menuiseries)
	Revêtements durs (fibres-ciment)
	Colles des carrelages
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeages
	Enveloppes de calorifuges
	Conduits fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits fibres-ciment
	joints entre éléments
	Mastics
	Tresses
	Manchons
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
	Rebouchage
Vide-ordures	Conduit fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes et cloisons palières	Portes palières
	Cloisons palières
Trémie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
Machinerie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
8. Equipements divers	

Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes.....	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes internes
	Plaques isolantes externes
	Tissu amiante
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes
	Tissu amiante
	Freins
	Embrayages
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments fibres-ciment

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 (liste non exhaustive)

1-Toiture, terrasse et étanchéité	Plaques ondulées et planes
	Ardoises
	Eléments ponctuels
	Eléments de sous-toiture
	Bardeaux bitumé (type Shingle)
	Complexe d'étanchéité pour toiture
2-Parois verticales extérieures	Panneaux sandwichs
	Bardages
	Bardages métalliques à simple ou double peau
	Isolants sous bardage
	Mur et cloisons «en dur»
3-Parois verticales intérieures	Mur et cloisons «en dur»
	Poteaux (périphériques et intérieurs)
	Cloisons légères ou préfabriquées
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu / pare-flamme
	Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme
4-Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)
	Interfaces entre structures
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux-plafonds
5-Planchers et planchers techniques	Suspentes et contrevents
	Revêtements de sol
6-Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	Planchers
	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)
	Conduits de vapeur, fumée, échappement
	Câbles électriques
	Clapets / volets coupe-feu
7-Ascenseurs et monte-charges	Vide-ordures
	Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage
	Machinerie
	Trémie et Machinerie
8-Équipements divers et accessoires	Chaudières
	Tuyauteries
	Etuves
	Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs
	Aérothermes
	Installations autres
9-Installations industrielles	Fours
	Etuves Industrielles
	Tuyauteries Industrielles
	Racks
	Autres Industrielles
10-Voies et Réseaux divers	Conduits

3.2.5 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

SSOL - S01,	RDC - 002 DEG,
SSOL - S01-BIS,	RDC - 003 HAL,
SSOL - ENTREE,	RDC - 004 BUR,
SSOL - DG01,	RDC - 005 REU,
SSOL - S04,	RDC - 006 BIB,
SSOL - S07,	RDC - 007 REU,
SSOL - S08,	RDC - 008 BUR,
SSOL - S09,	RDC - 009 LCO,
SSOL - DG02,	RDC - 010 STO,
SSOL - S15,	RDC - DG 01,
SSOL - S12,	R+1 - 100 BUR,
SSOL - S11,	R+1 - 109 SEN,
SSOL - S10,	R+1 - 108 SCT,
SSOL - S16,	R+1 - 107 SCT,
SSOL - S17,	R+1 - 106 REU,
SSOL - S18,	R+1 - 105 TDS,
SSOL - S20,	R+1 - DG02,
RDC - EXT,	R+1 - 103 OFF,
RDC - 001 REU,	R+1 - 102 VES

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Néant	-

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 20/02/2014

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 24/02/2014

Heure d'arrivée : 09 h 45

Durée du repérage : 05 h 30

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision de décembre 2008.

Remarques :

Néant

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Remarques :

Néant

5. – Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
RDC - EXT	Identifiant: V005 Description: Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés	Présence d'amiante (sur anciennes analyses- cF RAPPORT ANTERIEUR)	Score EP (Z-III-RF)

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
SSOL - S01	Identifiant: M003-P3 Description: Enduits projetés, lissés ou talochés
SSOL - S01	Identifiant: M004-P4 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
SSOL - S01-BIS	Identifiant: M001-P1 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
SSOL - S01-BIS	Identifiant: M002-P2 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
SSOL - ENTREE	Identifiant: M003-P3 Description: Enduits projetés, lissés ou talochés
SSOL - ENTREE	Identifiant: M004-P4 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
SSOL - S04	Identifiant: M005-P5 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
SSOL - S08	Identifiant: M006-P6 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
SSOL - S16	Identifiant: M007-P7 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
SSOL - S16	Identifiant: M008-P8 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
RDC - 001 REU	Identifiant: M009-P9 Description: Panneaux de cloisons
RDC - 002 DEG	Identifiant: M010-P10 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
RDC - 003 HAL	Identifiant: M010-P10 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
RDC - 004 BUR	Identifiant: M010-P10 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
RDC - 006 BIB	Identifiant: M011-P11 Description: Peintures + Enduit murs et plafond
RDC - 007 REU	Identifiant: M009-P9 Description: Panneaux de cloisons

RDC - 010 STO	<u>Identifiant:</u> M010-P10 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
RDC - DG 01	<u>Identifiant:</u> M010-P10 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
R+1 - 100 BUR	<u>Identifiant:</u> M012-P12 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
R+1 - 109 SEN	<u>Identifiant:</u> M008-P8 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
R+1 - 108 SCT	<u>Identifiant:</u> M008-P8 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
R+1 - 107 SCT	<u>Identifiant:</u> M012-P12 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
R+1 - 106 REU	<u>Identifiant:</u> M012-P12 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
R+1 - 105 TDS	<u>Identifiant:</u> M009-P9 <u>Description:</u> Panneaux de cloisons
R+1 - 105 TDS	<u>Identifiant:</u> M008-P8 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
R+1 - DG02	<u>Identifiant:</u> M012-P12 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
R+1 - 103 OFF	<u>Identifiant:</u> M008-P8 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
R+1 - 102 VES	<u>Identifiant:</u> M012-P12 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
SSOL - S01	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - ENTREE	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - ENTREE	<u>Identifiant:</u> V002 <u>Description:</u> Calorifugeage, rubans adhésifs <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT SETE
SSOL - DG01	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S04	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S07	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S07	<u>Identifiant:</u> V003 <u>Description:</u> Enduits projetés, lissés ou talochés <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S08	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S08	<u>Identifiant:</u> V003 <u>Description:</u> Enduits projetés, lissés ou talochés <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S09	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante

SSOL - DG02	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S15	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S15	<u>Identifiant:</u> V001 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT SETE
SSOL - S12	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S12	<u>Identifiant:</u> V001 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT SETE
SSOL - S11	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S11	<u>Identifiant:</u> V004 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT ANTERIEUR
SSOL - S10	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S10	<u>Identifiant:</u> V004 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT ANTERIEUR
SSOL - S16	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S17	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S17	<u>Identifiant:</u> V004 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT ANTERIEUR
SSOL - S18	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S18	<u>Identifiant:</u> V004 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT ANTERIEUR
SSOL - S20	<u>Identifiant:</u> V006 <u>Description:</u> Chape maigre (base ciment) <u>Justificatif:</u> matériau qui par nature ne contient pas d'amiante
SSOL - S20	<u>Identifiant:</u> V004 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) <u>Justificatif:</u> sur anciennes analyses- cF RAPPORT ANTERIEUR

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par
I CERT –PARC EDONIA –RUE DE LA TERRE VICTORIA -35760 SAINTE GREGOIRE

Fait à **STRASBOURG**, le **24/02/2014**

Par : Xavier DARTOIS



Signature du représentant :

--

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° DAAT-USTRAS_CONFORELEC-SPACS

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes**7 Annexes****7.1 Champs d'investigation – zone de travaux – Descriptif des Travaux****7.2 Schéma de repérage****7.3 Rapports d'essais****7.4 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante****7.5 Conséquences réglementaires et recommandations****7.6 Recommandations générales de sécurité****7.7 Documents annexés au présent rapport**

7.1 - Annexe - Champs d'investigation – zone de travaux –Descriptif des Travaux



Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

DIFFUSION : ☒ CONFIDENTIELLE ☐ RESTREINTE ☐ CONTROLEE ☐ NON CONTROLEE ☐				
SERVICE EMETTEUR : DPI				
DIFFUSION INTERNE		DIFFUSION EXTERNE		
UDS		Police du Bâtiment Sous-Commission Départementale de Sécurité		
Bâtiment SPACS Présentation des travaux				
A	05/02/2014	WALDHART		
IND.	DATES	ETABLI	VERIFIE	APPROUVE
	DATE	NOM	VISA	
ETABLI	05/02/2014	WALDHART		
VERIFIE				
APPROUVE				
REF. DPI :				Direction du Patrimoine Immobilière
N° 00101 - Déclaration Préalable		Version 01		

UDS	0090 SPACS	Page 1
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05 10/02/14		



Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

SOMMAIRE

1.	DESCRIPTION GENERALE	4
2.	ZONE DU PROJET	5
3.	OBJECTIF DU PROJET.....	6
4.	DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX	7
4.1	PLAN DU SOUS-SOL	7
4.2	PLAN DU RDC.....	8

UDS	0090 SPACS	Page 3
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05 10/02/14		



Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

1. DESCRIPTION GENERALE

L'établissement est un ERP de 5^{ème} catégorie de type W-R, accueillant 45 personnes.
Ce bâtiment a à ce jour un avis défavorable à l'exploitation suite à un PV de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité du 16 février 2000.

Un projet de mise en sécurité de ce bâtiment avait été émis en 2000, mais jamais amené à terme.

UDS	0090 SPACS	Page 4
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05 10/02/14		



Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

2. Zone du Projet

Voici la géo localisation de l'établissement :



Bâtiment du SPACS

UDS	0090 SPACS	Page 5
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05 10/02/14		



Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

3. Objectif du Projet

Dans le bâtiment, les installations électriques sont à revoir et à modifier selon les normes et l'utilisation.

Ainsi nous allons procéder à une première phase de remise en état de l'installation électrique au sous-sol et au RDC.

UDS	0090 SPACS	Page 6
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05 10/02/14		



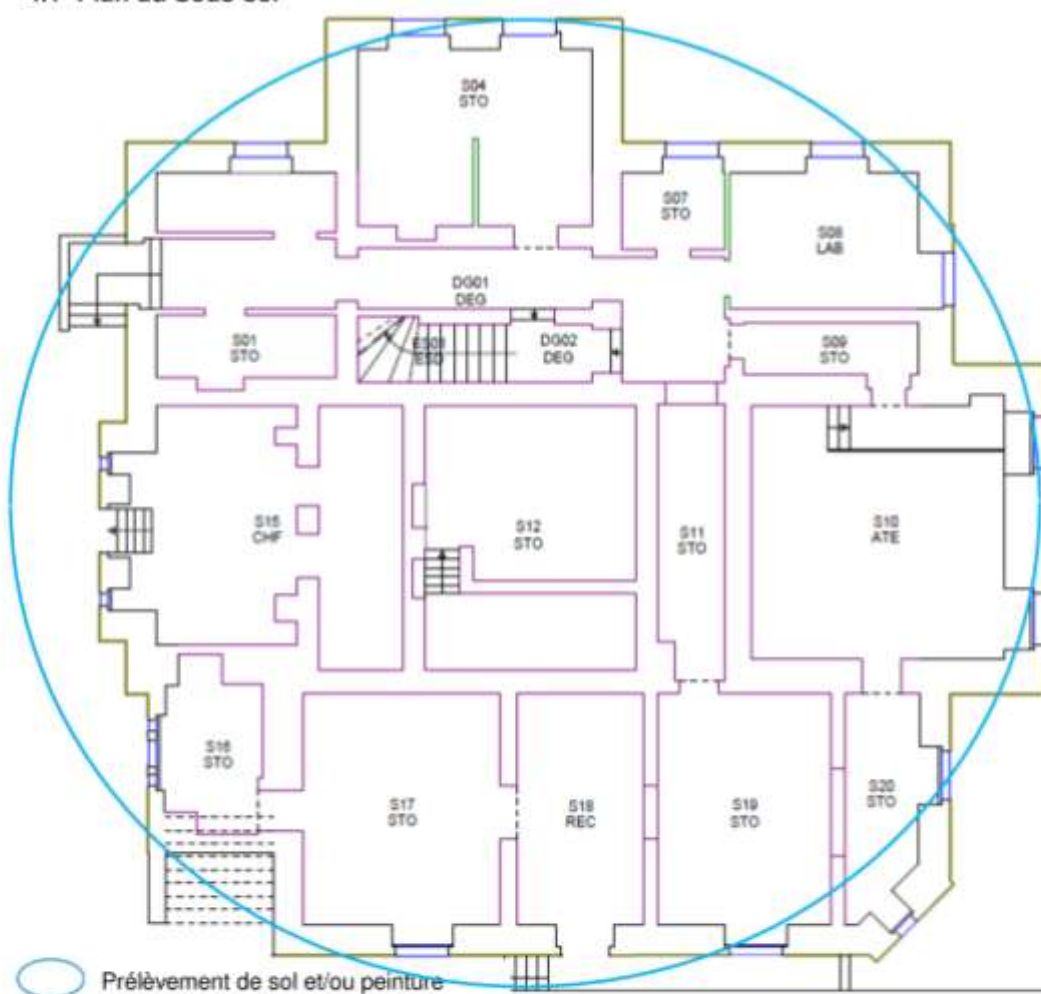
Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

4. Diagnostic amiante et plomb avant travaux

Un diagnostic Amiante et Plomb avant travaux sera réalisée. Différents points de prélèvement seront réalisés en fonction des carottages et percements prévus.

Les plans ci-dessous reprennent les zones des locaux où un résultat est attendu suite à un prélèvement.

4.1 Plan du Sous-sol

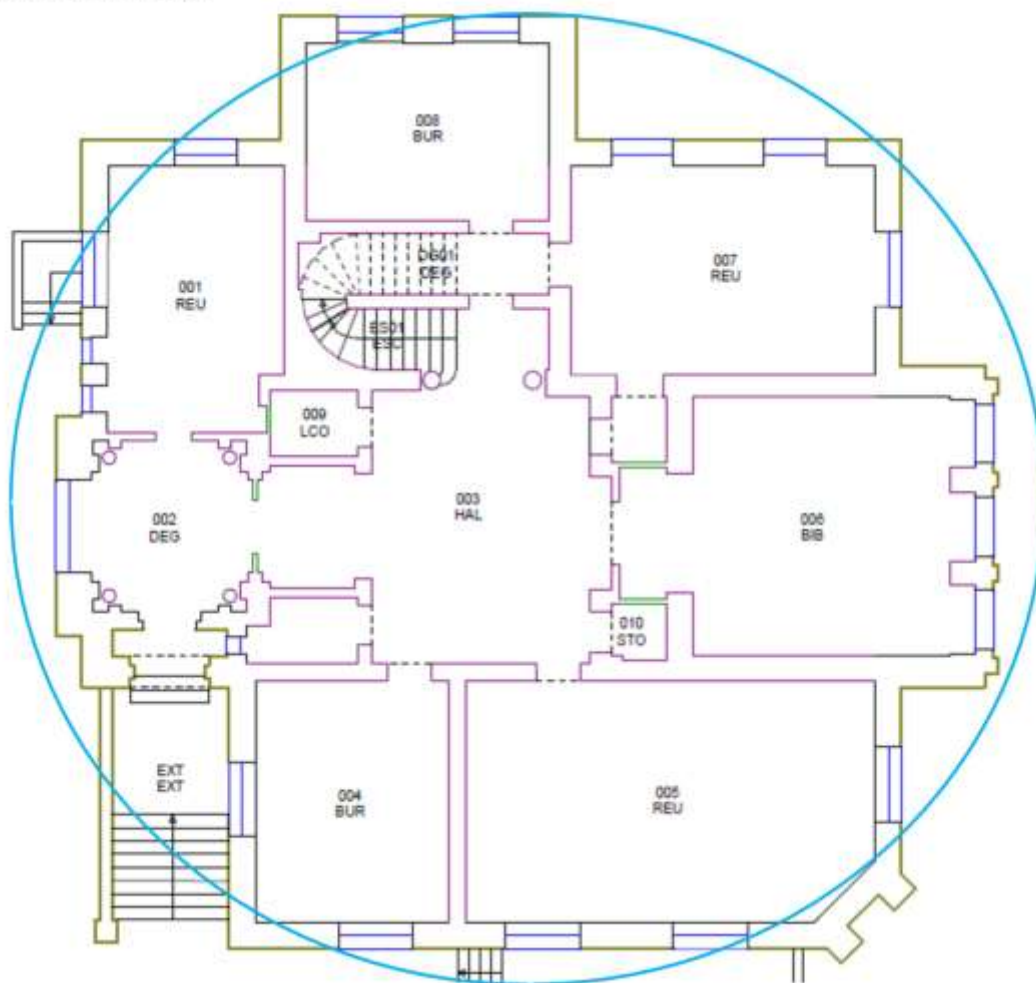


UDS	0090 SPACS	Page 7
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05		
10/02/14		



Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

4.2 Plan du RDC



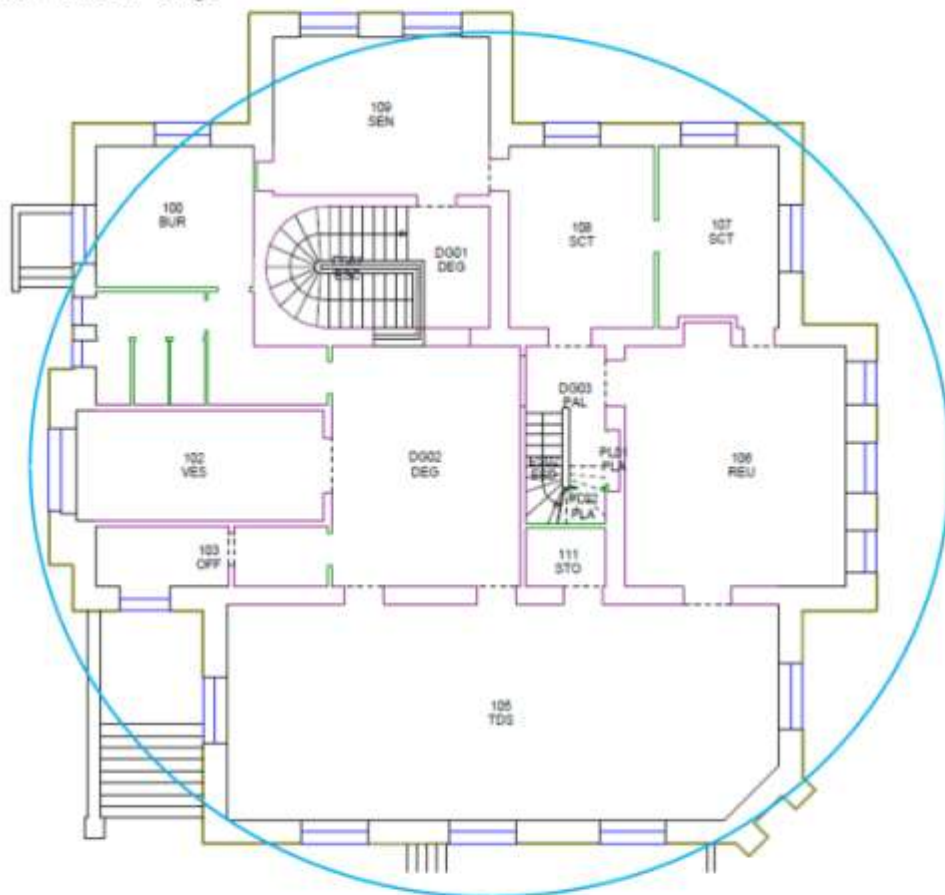
○ Prélèvement de sol et/ou peinture

UDS	0090 SPACS	Page 8
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05 10/02/14		



Mise en conformité électrique et Mise en sécurité

4.3 Plan du 1^{er} étage



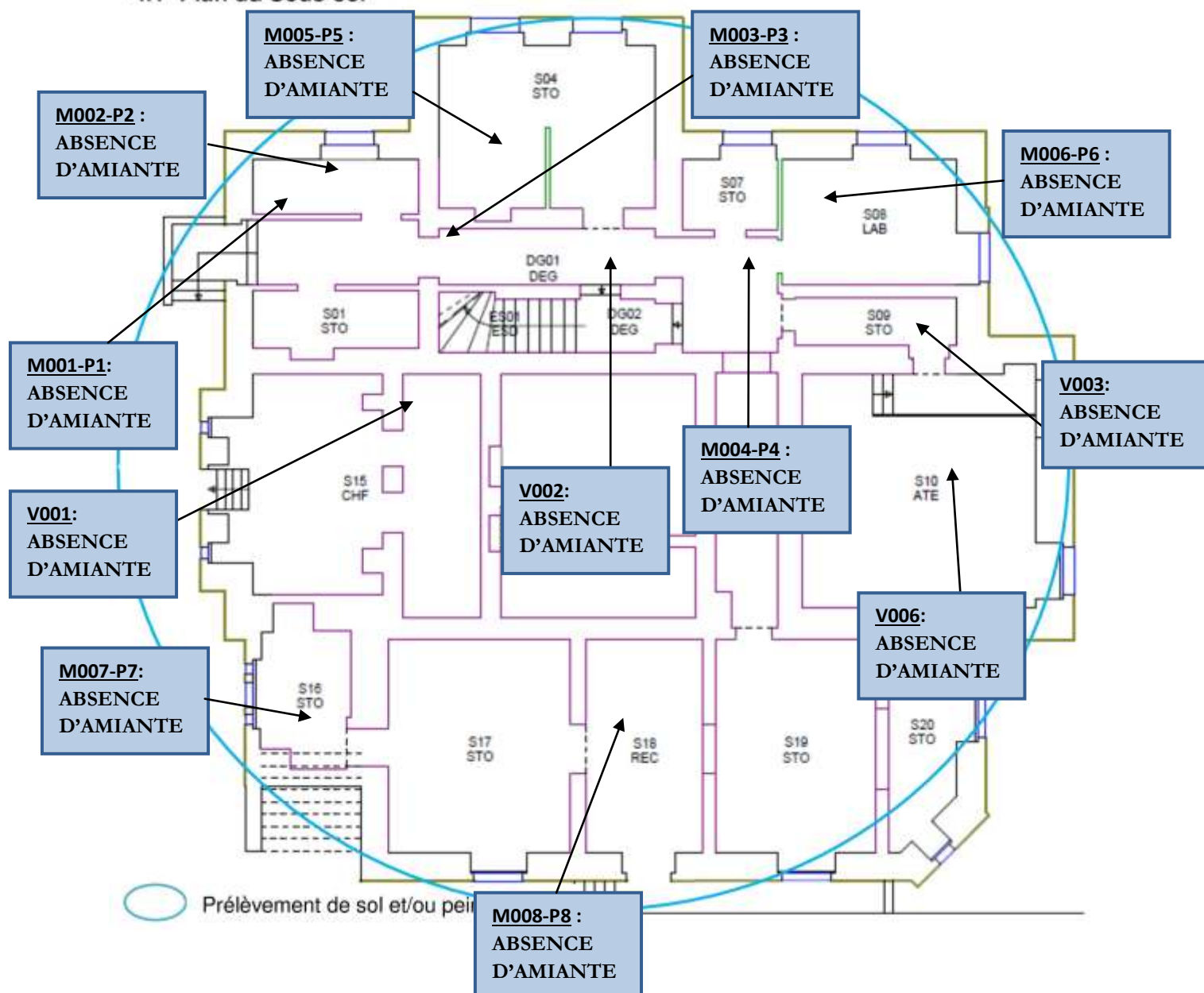
 Prélèvement de sol et/ou peinture

UDS	0090 SPACS	Page 9
Fichier : 0090_Déclaration Travaux_Mise en conformité elec et mise en sécurité_2014 02 05 - 10/02/14		

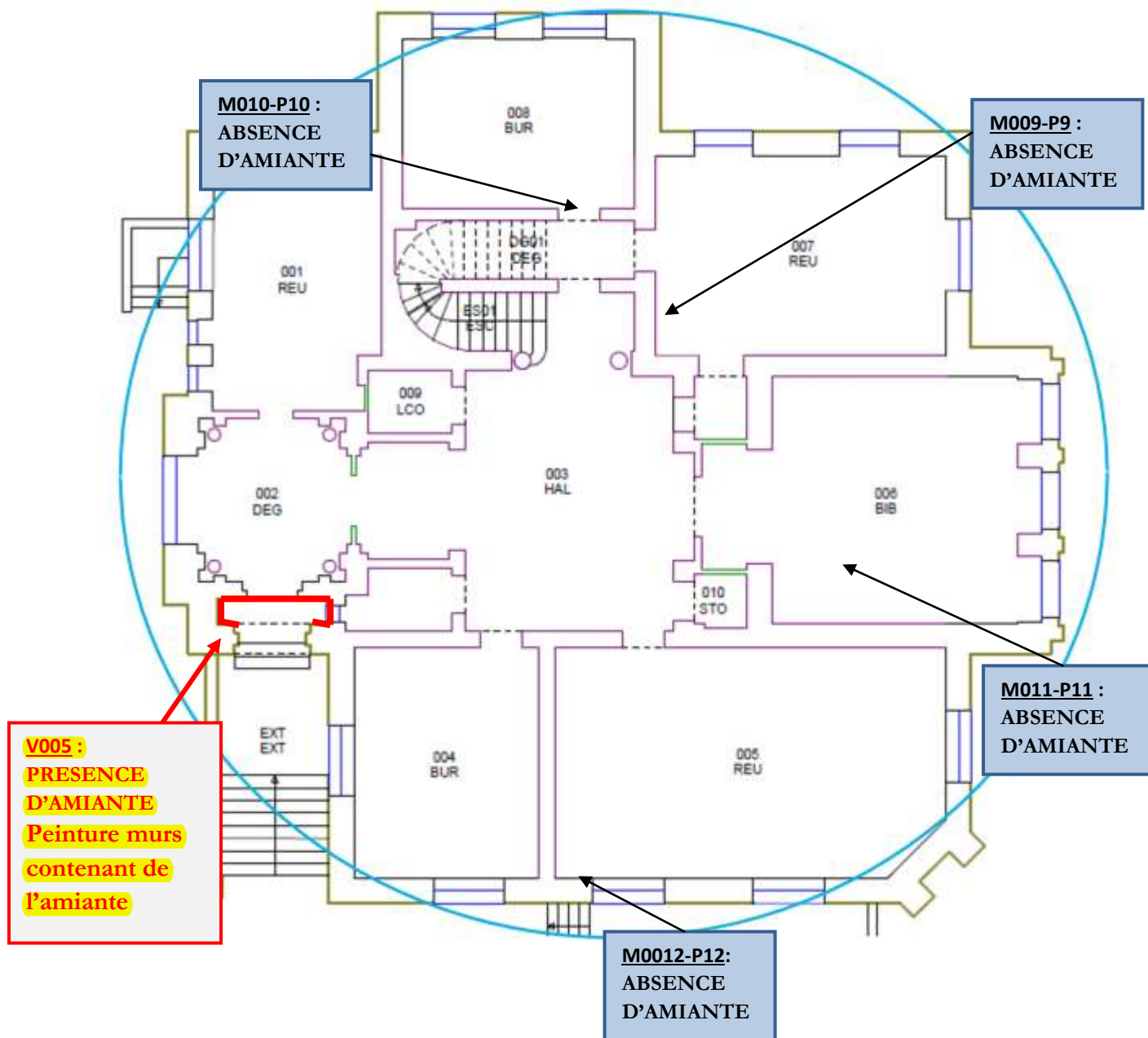
7.2 - Annexe - Schéma de repérage

 Localisation des Prélèvements	 Prélèvements amiantés
PLANCHE	 Prélèvements non-amiantés

4.1 Plan du Sous-sol



4.2 Plan du RDC



Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol	Nom du propriétaire : Université de Strasbourg Adresse : 20 Rue René Descartes CS 90032 67084 STRASBOURG
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage	
	Brides		Colle de revêtement	
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond	
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment	
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites	

7.3 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
M001-P1	SSOL - S01-BIS	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Ref Laboratoire: E 05309614(1)
M010-P10	RDC - 002 DEG	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Matériau présent dans les pièces: RDC - 002 DEG, RDC - 003 HAL, RDC - 004 BUR, RDC - 010 STO, RDC - DG 01 Ref Laboratoire: E 05310814
M011-P11	RDC - 006 BIB	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures + Enduit murs et plafond Ref Laboratoire: E 05310914
M012-P12	R+1 - 100 BUR	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Matériau présent dans les pièces: R+1 - 100 BUR, R+1 - 107 SCT, R+1 - 106 REU, R+1 - DG02, R+1 - 102 VES Ref Laboratoire: E 05311114
M002-P2	SSOL - S01-BIS	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Ref Laboratoire: E 05309914
M003-P3	SSOL - S01	Parois verticales intérieures - Mur et cloisons «en dur»	Enduits projetés, lissés ou talochés	Enduits projetés, lissés ou talochés Matériau présent dans les pièces: SSOL - S01, SSOL - ENTREE Ref Laboratoire: E 05310014
M004-P4	SSOL - S01	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Matériau présent

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
				dans les pièces: SSOL - S01, SSOL - ENTREE Ref Laboratoire: E 05310114
M005-P5	SSOL - S04	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Ref Laboratoire: E 05310214
M006-P6	SSOL - S08	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Ref Laboratoire: E 05310314
M007-P7	SSOL - S16	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) Ref Laboratoire: E 05310514
M008-P8	SSOL - S16	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés Matériau présent dans les pièces: SSOL - S16, R+1 - 109 SEN, R+1 - 108 SCT, R+1 - 105 TDS, R+1 - 103 OFF Ref Laboratoire: E 05310614
M009-P9	RDC - 001 REU	Parois verticales intérieures - Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons	Panneaux de cloisons Matériau présent dans les pièces: RDC - 001 REU, RDC - 007 REU, R+1 - 105 TDS Ref Laboratoire: E 05310714

Copie des rapports d'essais :

**Dossier USTRAS SUAS**

Prélèvements du 24/02/14 - 03/03/14
 Propriétaire : USTRAS
 67000 STRASBOURG

RAPPORT D'ESSAI N° R 02108314

DPP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann
 75008 PARIS

A l'attention de PELTRE Christophe
 Ivry-Sur-Seine, le 19/04/2014

Affaire N° A 01141714

Page 1/3

Échantillon(s) Date de réception : 04/04/14 Date de fin d'analyse : 19/04/14
 Analyste : Marie France APPAVOU
 Méthode(s) d'analyse : En adapt. NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
 Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° éch. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matière	Aspect	Couleur			
E 05309614 ⁽¹⁾ P1	Enduit S01 bis - murs	**Enduit +Peinture	Effrit./Souple Effrit./Souple	Blanc Beige	1	Non Détecté	—
E 05309914 P2	Enduit S01 bis - plafond	**Enduit +Peinture	Dur/Éffritable Dur/Éffritable	Beige/Blanc Beige	1	Non Détecté	—
E 05310014 P3	Enduit Entrée 01 - murs	**Enduit +Enduit +Peinture	Dur/Éffritable Dur/Éffritable Dur/Éffritable	Gris Beige Beige	2	Non Détecté	—
E 05310114 P4	Enduit Entrée 01 - plafond	**Enduit +Peinture	Dur/Éffritable Dur/Éffritable	Beige/Blanc Beige/Jaune	1	Non Détecté	—
E 05310214 P05	Enduit + peinture S04 - murs	**Enduit +Peinture	Dur/Éffritable Dur/Éffritable	Beige Rose	1	Non Détecté	—

Commentaires (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, toute couche marquée ** ne peut être analysée séparément des couches suivantes.


 Responsable technique
 Sinthuja SIVANANTHAN
 En suppléance


 Responsable qualité
 Catherine MARQUEZ
 En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est alors autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
 L'accréditation de la Section Laboratoire du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE
www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siren 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-services-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80
Fax : 01 43 90 18 88Votre partenaire
environnementDossier USTRAS SUASPrélèvements du 24/02/14 - 03/03/14
Propriétaire : USTRAS
67000 STRASBOURG

RAPPORT D'ESSAI N° R 02108314

DPP - EXPERT HOME75 Boulevard Haussmann
75008 PARISA l'attention de PELTRE Christophe
Ivry-Sur-Seine, le 19/04/2014Affaire N° A 01141714

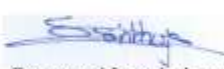
Page 2/3

Échantillon(s) Date de réception : 04/04/14 Date de fin d'analyse : 19/04/14
 Analyste : Marie France APPAVOU
 Méthode(s) d'analyse : En adapt. NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° éch. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matière	Aspect	Couleur			
E 05310314 P06	Peinture S08 - murs	**Enduit +Peinture	Dur/Effritable Dur/Effritable	Blanc Blanc	1	Non Détecté	---
E 05310514 P07	Enduit + peinture S16 - murs	**Enduit +Peinture	Dur/Effritable Dur/Effritable	Beige Multicolore	1	Non Détecté	---
E 05310614 P08	Enduit + peinture S16 - plafond	**Enduit +Peinture	Dur/Effritable Dur/Effritable	Beige Multicolore	1	Non Détecté	---
E 05310714 P09	Plaque plane Salle 007 - murs	**Bois +Enduit +Peinture	Dur/Fibreux Dur/Effritable Dur/Effritable	Beige Blanc Blanc/Rouge	1	Non Détecté	---

Commentaires (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, toute couche marquée ** ne peut être analysée séparément des couches suivantes.


Responsable technique
 Sinthuja SIVANANTHAN
En suppléance


Responsable qualité
 Catherine MARQUEZ
En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est alors autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
 L'accréditation de la Section Laboratoire du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier USTRAS SUAS**

Prélèvements du 24/02/14 - 03/03/14

Propriétaire : USTRAS
67000 STRASBOURG

RAPPORT D'ESSAI N° R 02108314

DPP - EXPERT HOME75 Boulevard Haussmann
75008 PARISA l'attention de PELTRE Christophe
Ivry-Sur-Seine, le 19/04/2014

Affaire N° A 01141714

Page 3/3

Échantillon(s) Date de réception : 04/04/14 Date de fin d'analyse : 19/04/14
 Analyste : Marie France APPAVOU
 Méthode(s) d'analyse : En adapt. NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
 Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° éch. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matière	Aspect	Couleur			
E 05310814 P010	Enduit + peinture Salle 007 - murs	**Enduit +Enduit +Carton (Traces) +Peinture	Dur/Effritable Dur/Effritable Fibreux/Souple Dur/Effritable	Gris Blanc Beige Beige/Vert	1	Non Détecté	—
E 05310914 P011	Enduit + peinture Salle 006 - murs	**Enduit +Peinture	Dur/Effritable Dur/Effritable	Beige/Blanc Beige	2	Non Détecté	—
E 05311114 P012	Enduit + peinture Salle 005 - murs	**Enduit +Enduit +Peinture	Dur Dur/Effritable Dur/Effritable	Gris Blanc Beige	1	Non Détecté	—

(1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, toute couche marquée ** ne peut être analysée
 séparément des couches suivantes.


Responsable technique
 Sinthuja SIVANANTHAN
 En suppléance


Responsable qualité
 Catherine MARQUEZ
 En suppléance


Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est alors autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
 L'accréditation de la Section Laboratoire du Cofrac atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE
www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

7.4 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A**Aucune évaluation n'a été réalisée****Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A**

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation		Type de recommandation
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau		
Protection physique étanche ☐	Matériau non dégradé ☒		risque de dégradation faible ou à terme ☒		EP
			risque de dégradation rapide ☐		AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique ☒	Matériau dégradé ☐	ponctuelle ☐	risque faible d'extension de la dégradation ☐		EP
			risque d'extension à terme de la dégradation ☐		AC1
			risque d'extension rapide de la dégradation ☐		AC2
					AC2
		généralisée ☐			AC2

Dossier n° DAAT-USTRAS_CONFORELEC-SPACS
Date de l'évaluation : 24/02/2014
Bâtiment / local ou zone homogène : RDC - EXT
Identifiant Matériau : V005
Matériau : Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés
Résultat Score EP (Z-III-RF)

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.5 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :

- Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;

d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.6 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduit la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.7 - Annexe - Autres documents

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 1 rue Daumier – 13008 Marseille, attestons par la présente que la Société :

Entreprise DPP EXPERT HOME
75 BD HAUSSMANN
75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT

a souscrit auprès de la compagnie ALLIANZ EUROCOURTAGE, 7 place du Dôme TSA 21017 La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N° 80810333.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE : DIAGNOSTIC IMMOBILIER :

Assainissement autonome - collectif	Diagnostic termites
Contrôle périodique amiante	Dossier technique amiante
Diagnostic Accessibilité	Etat de l'installation intérieure de l'électricité
Diagnostic amiante avant travaux / démolition	Etat des lieux
Diagnostic amiante avant vente	Etat parasitaire
Diagnostic de performance énergétique	Evaluation valeur vénale et locative
DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb	Exposition au plomb (CREP)
Diagnostic gaz	Loi Carrez
Diagnostic légionellose	Millièmes
Loi Boutin	Prêt conventionné : normes d'habitabilité
Diagnostic monoxyde de carbone	Recherche de métaux lourds
Diagnostic radon	Recherche de plomb avant travaux
Diagnostic sécurité piscine	Risques naturels et technologiques
Diagnostic Technique SRU	

La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés ci-dessus,
- Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation

Période de validité : **du 01/10/2013 au 30/09/2014**

La Société ALLIANZ Eurocourtage garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n° 41128-01-2013, des conventions spéciales n° 41323-01-2013 et des conditions particulières (feuillelet d'adhésion 80810333), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent.
Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.

1 rue Daumier 13008 Marseille | 75 bd Haussmann 75008 Paris
0 805 693 888 | contact@cabinetcondorcet.com | www.cabinetcondorcet.com

SAS au capital de 10 000 € | RCS Marseille 474 353 962 | immatriculation ORIAS 07 024 627 | www.orias.fr | Sous le contrôle de l'ACPF | Autorité de contrôle Préfessionnel | 41 Rue Turbault 75009 Paris



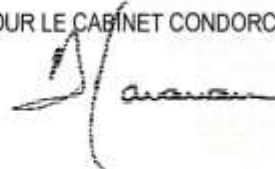
TABLEAU DE GARANTIE

Responsabilité civile « Exploitation »	
Nature des dommages	Montant des garanties
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non :	9 000 000 € par sinistre
dont :	
- Faute inexcusable :	300 000 € par victime 1 500 000 € par année d'assurance
- Dommages matériels et immatériels consécutifs :	1 500 000 € par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs :	150 000 € par année d'assurance
- Atteintes à l'environnement accidentelles (corporels, matériels et immatériels) :	750 000 € par année d'assurance
- Dommages aux bâtiments loués ou empruntés et à leur contenu	300 000 € par sinistre
Responsabilité civile « Professionnelle » (garantie par Assuré)	
Nature des dommages	Montant des garanties
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non :	300 000 € par sinistre avec un maximum de 500 000 € par année d'assurance
dont :	
- Destruction ou détérioration des documents et autres supports d'informations confiés à l'Assuré pour l'exécution des prestations, y compris les frais de reconstitution des informations :	30 000 € par sinistre
Défense – Recours	
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives :	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause.
Recours (préjudices supérieurs à 150 €) :	15 000 € par sinistre

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Marseille, le 13 septembre 2013

POUR LE CABINET CONDORCET



1 rue Daumier 13008 Marseille | 75 bd Haussmann 75008 Paris
0 805 693 888 | contact@cabinetcondorcet.com | www.cabinetcondorcet.com

I.Cert
Institut de Certification

CERTIFICAT DE COMPETENCES

DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 0655

Version 05

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Xavier DARTOIS

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 27/11/2013, date d'expiration : 26/11/2018

Electricité

Etat de l'installation intérieure électrique
Date d'effet : 27/11/2013, date d'expiration : 26/11/2018

Gaz

Etat de l'installation intérieure gaz
Date d'effet : 04/06/2009, date d'expiration : 03/06/2014

Plomb

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 27/11/2013, date d'expiration : 26/11/2018

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 03/12/2013



I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostic

Partie disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bât G
Rue de la Terre Victoria
35790 Saint-Grégoire

CRE DIFR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 05/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou équivalents pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 4 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 03/12/2011.

cofrac
Certification

COFRAC
Certification
de personnes
www.cofrac.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **DAAT-USTRAS_CONFORELEC-SPACS** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : SPACS
43 RUE GOETHE 67000 STRASBOURG.

Je soussigné, **DARTOIS Xavier**, technicien diagnostiqueur pour la société **SARL DPP EXPERT-HOME** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
AMIANTE AVANT TRAVAUX	DARTOIS Xavier	I.CERT	CPDI 0655 V5	26/11/2018

- Avoir souscrit à une assurance (ALLIANZ EUROCOURTAGE valable jusqu'au 30/09/2014) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à PARIS , le **18/05/2014**

Signature de l'opérateur de diagnostics :



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



Agence de *BAS-RHIN
14 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 0388813042 Fax :

Coordonnées Destinataire

UNIVERSITE DE STRASBOURG

18 Rue Goethe CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX



Référence : 002EA012495

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 30/11/2017

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



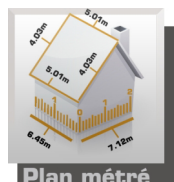
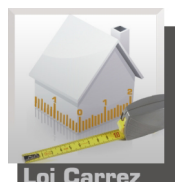
Propriétaire :

UNIVERSITE DE STRASBOURG
18 Rue Goethe CS 90032
67081 STRASBOURG CEDEX

Désignation du bien :

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Référencé : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS



Référence : 002EA012495

43 Rue Goethe

67000 STRASBOURG

Référencé : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

NOTE DE SYNTHESE



DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE (DTA) (Liste A et B)

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Absence

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	43 Rue Goethe
CP - Ville :	67000 STRASBOURG
Référence client :	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS
Rapport émis le :	30/11/2017
Désignation :	Autres - CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 2 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique Sans objet
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B Sans objet
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements Sans objet
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire Sans objet
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

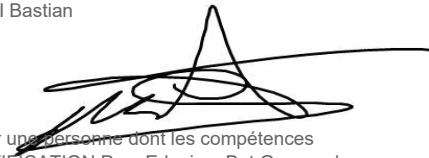
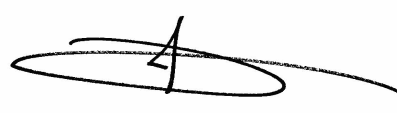
Présence d'amiante Non

Présence de pièce(s) non visitée(s) Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A		B	
Désignation de l'immeuble		Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Propriétaire : UNIVERSITE DE STRASBOURG	Donneur d'ordre : UNIVERSITE DE STRASBOURG
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 18 Rue Goethe CS 90032 67081 STRASBOURG CEDEX	Adresse : 18 Rue Goethe CS 90032 67081 STRASBOURG CEDEX
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : HMUNI03
Références client :	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	Date commande : 30/11/2017	
		Date repérage : 30/11/2017	
		Représentant du donneur d'ordre : UNIVERSITE DE STRASBOURG	
Date de construction ou permis de construire :	Avant1900	Rapport émis le : 30/11/2017	
Fonction du bâtiment :	Autres		
C		D	
Opérateur de repérage		Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : SACCOMANDI Bastian  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 3640 V3 Délivré le 09/11/2015		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E			
Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
Façades + toiture	Vol 1 (Toiture)	Façades + toiture	Vol 2 (Ouest)
Façades + toiture	Vol 3 (Sud)	Façades + toiture	Vol 4 (Est)
Façades + toiture	Vol 5 (Nord)		



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en entête, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

La mission demandée par le donneur d'ordre relève d'un repérage complémentaire effectué sur les toitures et façades du bâtiment, en vue de compléter le dossier technique amiante existant.

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Néant	Néant	Néant

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion	
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat			
Façades + toiture													
Vol 1 (Toiture)										Néant	Absence		
Vol 2 (Ouest)										Néant	Absence		
Vol 3 (Sud)										Néant	Absence		
Vol 4 (Est)										Néant	Absence		
Vol 5 (Nord)										Néant	Absence		



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

0 Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

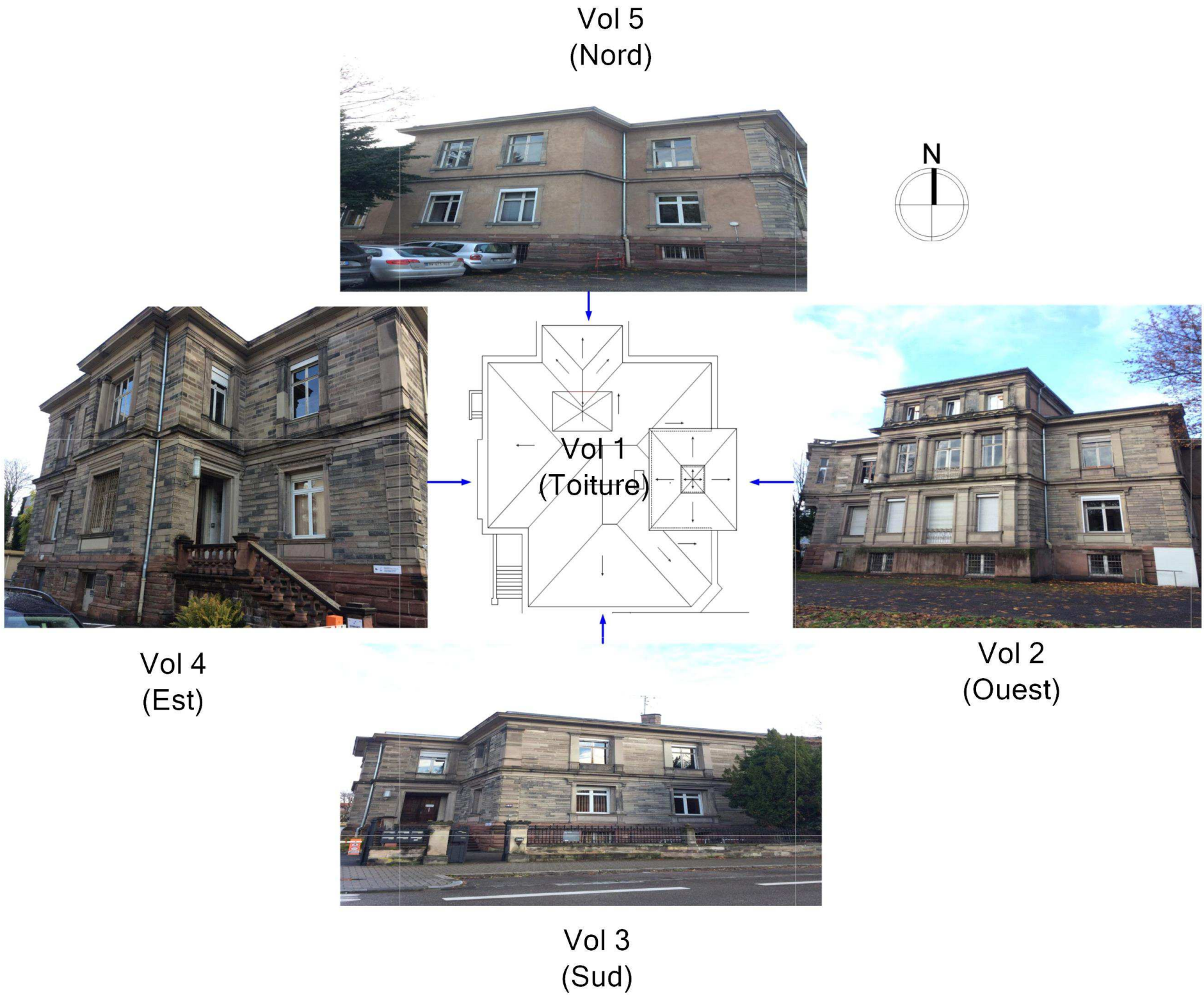
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Façades + toiture	Façades + toiture - Plan de repérage - Actions menées



Légende



Annexe : Documents



- Diagnostic d'accessibilité Handicapés
- Pose de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée
- Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat

Ainsi que toute activité accessoire non aggravante directement liée à l'activité principale

Et à l'exclusion de tout diagnostic :

- Relatif à une étude concernant la pollution des sols
- Relatif à la détection de légionnelle effectuée dans des établissements de soins, des maisons de retraite, des établissements scolaires et parascolaires.

LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :

L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties Responsabilité Civile 6 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance

NTITULE GARANTIES	MONTANT DE GARANTIE
RC EXPLOITATION	
Tous dommages confondus	6,000,000 € par Année d'assurance
Dont	
1. Dommages corporels	6,000,000 € par Sinistre
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1,000,000 € par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	750,000 € par Sinistre
3. Vol par préposés	15 000 € par Sinistre
4. Dommages immatériels non consécutifs	150,000 € par Sinistre
5. Atteintes à l'environnement	400,000 € par Année d'assurance
RC PROFESSIONNELLE	
Tous dommages confondus	1 500,000 € par Année d'assurance

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère

Fait à Lyon le 27 Septembre 2017

QBE Insurance (Europe) Limited
Direction Régionale Grand Sud-Est
3 boulevard Vivier Merle
6943 LYON CEDEX 03
Département Responsabilité Civile
04 26 83 82 79

Page 2 / 2



QBE Insurance
(Europe) Limited
Cœur Défense - Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 La Défense Cedex
Tél : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90
www.qbeurope.com/france

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés QBE Insurance (Europe) Limited – Cœur Défense – Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense Cedex, succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3SD, attestons que :

AC ENVIRONNEMENT
64 rue Clément Ader – 42153 RIORGES
Unités techniques : Amiante – Riorges
Accréditation N° 1-6001 rév 1 valable jusqu'au 31/08/2019

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de RC Professionnelle / RC Exploitation sous le n° 031 0004725
- à effet du 01/12/2014
- période de validité de la présente attestation : du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

- Prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Analyse de prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Diagnostics immobiliers réglementés ou non réglementés :
- Plomb y compris avant travaux ou démolition
- Amiante y compris avant travaux ou démolition
- Parasitaires
- Installation de gaz
- Installation intérieure électricité
- Risques naturels et technologiques (ERNNT)
- Performances énergétiques DPE
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
- Etat des lieux et états de division des lots en copropriété
- Mesurage loi « Carrez »
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriété, réalisation de plan métré
- Analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
- Mesure du radon dans les bâtiments
- Certificat de normes de surface et d'habitabilité pour les prêts à taux zéro
- Diagnostic de dossier Technique Global (DTG) pour les copropriétés
- Investissement locatif dans l'ancien (dispositions Robien), certificat de conformité des travaux de réhabilitation
- Diagnostic des déchets issus de la démolition des bâtiments



Entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou conclues en France – RCS Nanterre B 414 108 001
Siège social : QBE Insurance (Europe) Limited – Plantation Place, 30 Fenchurch Street, London EC3M 3SD – Royaume-Uni
Société de droit anglais – Capital de GBP 500 000 000
QBE Insurance (Europe) Limited est membre de QBE European Operations, division de QBE Insurance Group
QBE est une entreprise régie par le Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.
Immatriculée en Angleterre sous le N° 176156

Page 1 / 2

Assurance 2/2

Assurance 1/2

Agence de *BAS-RHIN
14 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 0388813042 Fax :

Coordonnées Destinataire

UNIVERSITE DE STRASBOURG

18 Rue Goethe CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX



Référence : 002EA012495

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 30/11/2017

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



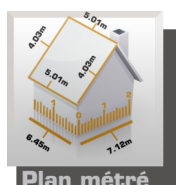
Propriétaire :

UNIVERSITE DE STRASBOURG
18 Rue Goethe CS 90032
67081 STRASBOURG CEDEX

Désignation du bien :

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Référencé : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS



Référence : 002EA012495

43 Rue Goethe

67000 STRASBOURG

Référencé : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

NOTE DE SYNTHESE



DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE (DTA) (Liste A et B)

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Absence

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	43 Rue Goethe
CP - Ville :	67000 STRASBOURG
Référence client :	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS
Rapport émis le :	30/11/2017
Désignation :	Autres - CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 2 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique Sans objet
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B Sans objet
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements Sans objet
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire Sans objet
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

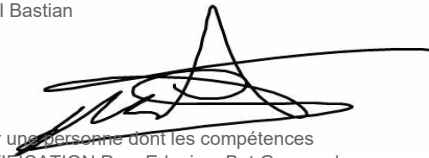
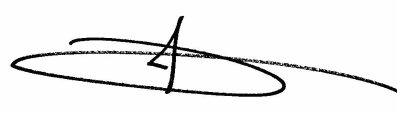
Présence d'amiante Non

Présence de pièce(s) non visitée(s) Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG Batiment : Non communiqué Etage : Non communiqué Références client : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS N° de lot : Non communiqué - Non communiqué Descriptif sommaire : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS Date de construction ou permis de construire : Avant 1900 Fonction du bâtiment : Autres		Propriétaire : UNIVERSITE DE STRASBOURG Adresse : 18 Rue Goethe CS 90032 67081 STRASBOURG CEDEX Donneur d'ordre : UNIVERSITE DE STRASBOURG Adresse : 18 Rue Goethe CS 90032 67081 STRASBOURG CEDEX Ref donneur d'ordre : HMUNI03 Date commande : 30/11/2017 Date repérage : 30/11/2017 Représentant du donneur d'ordre : UNIVERSITE DE STRASBOURG Rapport émis le : 30/11/2017	
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : SACCOMANDI Bastian  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 3640 V3 Délivré le 09/11/2015		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
Façades + toiture	Vol 1 (Toiture)	Façades + toiture	Vol 2 (Ouest)
Façades + toiture	Vol 3 (Sud)	Façades + toiture	Vol 4 (Est)
Façades + toiture	Vol 5 (Nord)		



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en entête, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

La mission demandée par le donneur d'ordre relève d'un repérage complémentaire effectué sur les toitures et façades du bâtiment, en vue de compléter le dossier technique amiante existant.

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Néant	Néant	Néant

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

		1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).		Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux de cloisons.
		2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.		Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers		Dalles de sol.
		3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).		Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu		Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu		Joints (tresses, bandes).
Vides ordures		Conduits.
		4. Eléments extérieurs
Toitures.		Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.		Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.		Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion	
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat			
Façades + toiture													
Vol 1 (Toiture)										Néant	Absence		
Vol 2 (Ouest)										Néant	Absence		
Vol 3 (Sud)										Néant	Absence		
Vol 4 (Est)										Néant	Absence		
Vol 5 (Nord)										Néant	Absence		



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

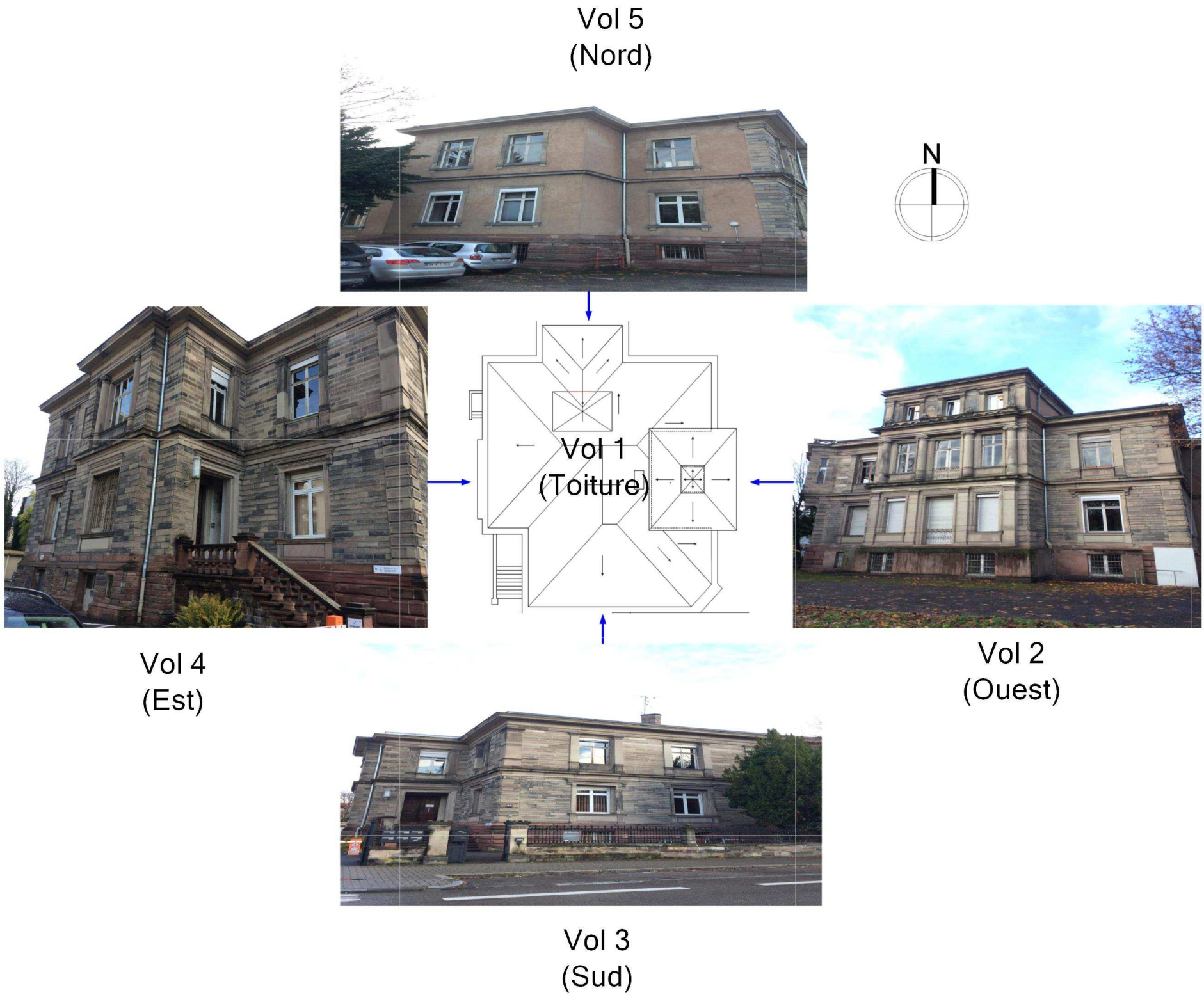
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Façades + toiture	Façades + toiture - Plan de repérage - Actions menées



Légende



Annexe : Documents



- Diagnostic d'accessibilité Handicapés
- Pose de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée
- Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat

Ainsi que toute activité accessoire non aggravante directement liée à l'activité principale

Et à l'exclusion de tout diagnostic :

- Relatif à une étude concernant la pollution des sols
- Relatif à la détection de légionnelle effectuée dans des établissements de soins, des maisons de retraite, des établissements scolaires et parascolaires.

LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :

L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties Responsabilité Civile 6 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance

NTITULE GARANTIES	MONTANT DE GARANTIE
RC EXPLOITATION	
Tous dommages confondus	6,000,000 € par Année d'assurance
Dont	
1. Dommages corporels	6,000,000 € par Sinistre
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1,000,000 € par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	750,000 € par Sinistre
3. Vol par préposés	15 000 € par Sinistre
4. Dommages immatériels non consécutifs	150,000 € par Sinistre
5. Atteintes à l'environnement	400,000 € par Année d'assurance
RC PROFESSIONNELLE	
Tous dommages confondus	1 500,000 € par Année d'assurance

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère

Fait à Lyon le 27 Septembre 2017

QBE Insurance (Europe) Limited
Direction Régionale Grand Sud-Est
3 boulevard Vivier Merle
6943 LYON CEDEX 03
Département Responsabilité Civile
04 26 83 82 79

Page 2 / 2



QBE Insurance
(Europe) Limited
Cœur Défense - Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92031 La Défense Cedex
Tél : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90
www.qbeurope.com/france

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés QBE Insurance (Europe) Limited – Cœur Défense – Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92031 La Défense Cedex, succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3SD, attestons que :

AC ENVIRONNEMENT
64 rue Clément Ader – 42153 RIORGES
Unités techniques : Amiante – Riorges
Accréditation N° 1-6001 rév 1 valable jusqu'au 31/08/2019

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de RC Professionnelle / RC Exploitation sous le n° 031 0004725
- à effet du 01/12/2014
- période de validité de la présente attestation : du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

- Prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Analyse de prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Diagnostics immobiliers réglementés ou non réglementés :
- Plomb y compris avant travaux ou démolition
- Amiante y compris avant travaux ou démolition
- Parasitaires
- Installation de gaz
- Installation intérieure électricité
- Risques naturels et technologiques (ERNNT)
- Performances énergétiques DPE
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
- Etat des lieux et états de division des lots en copropriété
- Mesurage loi « Carrez »
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriété, réalisation de plan métré
- Analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
- Mesure du radon dans les bâtiments
- Certificat de normes de surface et d'habitabilité pour les prêts à taux zéro
- Diagnostic de dossier Technique Global (DTG) pour les copropriétés
- Investissement locatif dans l'ancien (dispositions Robien), certificat de conformité des travaux de réhabilitation
- Diagnostic des déchets issus de la démolition des bâtiments



Entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou conclutés en France – RCS Nanterre B 414 108 001
Siège social : QBE Insurance (Europe) Limited – Plantation Place, 30 Fenchurch Street, London EC3M 3SD – Royaume-Uni
Société de droit anglais – Capital de GBP 500 000 000
QBE Insurance (Europe) Limited est membre de QBE European Operations, division de QBE Insurance Group
QBE est une entreprise régie par le Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.
Immatriculée en Angleterre sous le N° 1761565

Page 1 / 2

Assurance 2/2

Assurance 1/2



ATTESTATION SUR L' HONNEUR

Rappel :

Selon l'obligation de l'article R271-3 (ci-dessous) du code de la construction et de l'habitation (inséré par Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 et 3 du Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1^{er} novembre 2007) : « Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L. 271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. » (SIC)

Je soussigné **M. Pierre DEROCHÉ**, gérant de la **SARL AC ENVIRONNEMENT** sise et **441 355 914 00298** né à Dusseldorf le 11/02/1975, déclare que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence et que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés pour établir les documents prévus aux 2^e et 3^e de l'article L. 271-4, à savoir :

AMIANTE – PLOMB – TERMITES-DPE – GAZ – ELECTRICITE

Je déclare que la **SARL AC ENVIRONNEMENT**, en la personne de Pierre Deroche est souscriptrice d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.

Selon l'article R271-2 (inséré dans le code de la construction et de l'habitation par le décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1^{er} novembre 2007) : les personnes mentionnées à l'article L. 271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.

Le contrat responsabilité civile professionnelle **AXA n° 6757609604** renouvelable avec tacite reconduction de la **SARL AC ENVIRONNEMENT** répond à ces obligations.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus,

Je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition de l'organisme certificateur dénommé **ICERT certifications de personnes**.

Fait à Riorges le 11 mai 2015

Pierre DEROCHÉ
Directeur Général

S.A.R.L AC Environnement au capital de 300 000 Euros - Siège social: 64 rue Clement Ader 42153 RIORGES - Code APE : 7120B / RCS : 441 355 914 00298 - Est assuré par Général RCP n°AM895298

Tel : 0 800 400 100 Fax : 04 77 44 92 48 site : <http://www.ac-environnement.com>

Attestation sur l'honneur



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 3640 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'ICert, atteste que :

Monsieur SACCOMANDI Bastian

Est certifié(e) selon le référentiel ICert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 01/01/2017 - Date d'expiration : 08/11/2020
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 31/10/2016 - Date d'expiration : 30/10/2021
Plomb	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 31/10/2016 - Date d'expiration : 30/10/2021
Gaz	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 03/05/2016 - Date d'expiration : 02/05/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 10/02/2017.

* Mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et des matériaux et produits de la liste C et des matériaux et produits de la liste D dans les bâtiments autres que ceux mentionnés ci-dessus.
Mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et des matériaux et produits de la liste C et des matériaux et produits de la liste D dans les immeubles de grande hauteur, dans des bâtiments relevant du public, répondant aux critères : 1. a, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 500 personnes ou dans des bâtiments industriels. Mission de repérage des matériaux et produits de la liste C, des matériaux et produits de la liste D et des matériaux et produits de la liste E.

ICert
Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 1 rev13

ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue
de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE - CPDI
3640 V3

AGENCE BAS RHIN

14 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 0388813042
Fax :

UNIVERSITE DE STRASBOURG
18 Rue Goethe CS 90032
67081 STRASBOURG CEDEX

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002HM005989-1

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 08/04/2019

Référence mandataire : Bâtiment
complet dont le logement de fonction

DÉSIGNATION DU BIEN

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 -
SPACS
43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE DE STRASBOURG
18 Rue Goethe CS 90032
67081 STRASBOURG CEDEX

Diagnostics



Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pû être menée à son terme : il y a lieu de réaliser des investigations approfondies.

Présence

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués.

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.



Diagnostic Plomb avant Travaux

Revêtements contenant du plomb

Présence

Pré-rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 modifiant le Code du travail relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, à la norme NF 46-020 et ses annexes.

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG

Référence client : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPA
CS

Désignation : CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Date de construction : Avant 1900

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : MEISCH Pauline

Accompagnateur : Aucun ()

Date de repérage : 08/04/2019

Numéro attestation : CPDI4654 V003

Délivré le : 19/01/2018

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria - 35760 ST Grégoire



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
UNIVERSITE DE STRASBOURG
18 Rue Goethe CS 90032
67081 STRASBOURG CEDEX

Donneur d'ordre :
UNIVERSITE DE STRASBOURG
18 Rue Goethe CS 90032
67081 STRASBOURG CEDEX

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 441355914)

Date du rapport : 03/05/2019

Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (validité
début : 01/01/2019 - fin : 31/12/2019)

A Riorges, le 03/05/2019

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Oui

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Sous-sol - Vol 1 (S16)	Sous-sol - Vol 2 (S17)
Sous-sol - Vol 3 (S18)	Sous-sol - Vol 4 (S19)
Sous-sol - Vol 5 (S20)	Sous-sol - Vol 6 (S15)
Sous-sol - Vol 7 (S12)	Sous-sol - Vol 8 (S11)
Sous-sol - Vol 9 (S10)	Sous-sol - Vol 10 (S04)
Sous-sol - Vol 11 (Douches)	Sous-sol - Vol 12 (S01)
Sous-sol - Vol 13 (DG01)	Sous-sol - Vol 14 (S07)
Sous-sol - Vol 15 (S08)	Sous-sol - Vol 16 (DG02)
Sous-sol - Vol 17 (S09)	RDC - Vol 18 (001)
RDC - Vol 19 (002)	RDC - Vol 20 (008)
RDC - Vol 21 (DG01)	RDC - Vol 22 (003)
RDC - Vol 23 (009)	RDC - Vol 24 (WC)
RDC - Vol 25 (004)	RDC - Vol 26 (007)
RDC - Vol 27 (006)	RDC - Vol 28 (005)

RDC - Vol 29 (010)	R+1 - Vol 30 (100)
R+1 - Vol 31 (WC)	R+1 - Vol 32 (DGT)
R+1 - Vol 33 (102)	R+1 - Vol 34 (103)
R+1 - Vol 35 (109)	R+1 - Vol 36 (DG01)
R+1 - Vol 37 (108)	R+1 - Vol 38 (107)
R+1 - Vol 39 (DG02)	R+1 - Vol 40 (DG03)
R+1 - Vol 41 (106)	R+1 - Vol 42 (105)
R+1 - Vol 43 (111)	Combles - Vol 47 (PAL01)
RDC - Vol 54 (EXT)	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)
Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)	Toiture - Vol 57 (TOI01)
Toiture - Vol 58 (TOI02)	Façades - Vol 59 (Façades)
Combles - Vol 60 (Séjour)	Combles - Vol 61 (Chambre 1)
Combles - Vol 62 (SDB)	Combles - Vol 63 (Cuisine)
Combles - Vol 64 (W.C)	Combles - Vol 65 (Chambre 2)
Combles - Vol 66 (CO01)	Combles - Vol 67 (Co 2)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Vol 60 (Séjour), Vol 61(Chambre 1), Vol 62(SDB), Vol 63(Cuisine) - Combles	Inaccessible sans sondages destructifs et sans possibilité de réparations	Sous le carrelage Vu avec donneur d'ordre
Ensemble des locaux avec sol en plancher bois - Ensemble des niveaux	Inaccessible sans sondage destructif	Sous plancher bois

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait qu'en présence de locaux ou de partie de locaux non visités, ses obligations réglementaires ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article R1334-19 du Code de la santé publique.

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Rapport initial et indice 1 :
Réhabilitation complète du bâtiment.

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Rapport initial :
Sous-sol, RDC, R+1, Façade

Rapport indice 1 :
Comble et Toiture.

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux de démolition sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Conformément au programme des travaux défini par le donneur d'ordre, nous avons vérifié l'ensemble des composants et parties de composant des catégories suivantes conformément à la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique.

Ouvrages/parties d'ouvrage inspectés	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Façades	Sous-sol	Vol 1 (S16) - Vol 2 (S17) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 6 (S15) - Vol 9 (S10) - Vol 10 (S04) - Vol 11 (Douches) - Vol 14 (S07) - Vol 15 (S08)	
Parois verticales intérieures et enduits	Sous-sol	Vol 1 (S16) - Vol 2 (S17) - Vol 3 (S18) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 6 (S15) - Vol 7 (S12) - Vol 8 (S11) - Vol 9 (S10) - Vol 10 (S04) - Vol 11 (Douches) - Vol 13 (DG01) - Vol 14 (S07) - Vol 15 (S08) - Vol 16 (DG02) - Vol 17 (S09)	
Plafond et faux-plafonds	Sous-sol	Vol 1 (S16) - Vol 2 (S17) - Vol 3 (S18) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 6 (S15) - Vol 7 (S12) - Vol 8 (S11) - Vol 9 (S10) - Vol 10 (S04) - Vol 13 (DG01) - Vol 15 (S08) - Vol 16 (DG02) - Vol 17 (S09)	
Conduits, canalisations et équipements	Sous-sol	Vol 2 (S17) - Vol 3 (S18) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 6 (S15) - Vol 7 (S12) - Vol 10 (S04) - Vol 11 (Douches) - Vol 13 (DG01) - Vol 14 (S07) - Vol 15 (S08)	

Equipements divers et accessoires	Sous-sol	Vol 2 (S17) - Vol 4 (S19) - Vol 7 (S12) - Vol 9 (S10) - Vol 10 (S04) - Vol 15 (S08)
Revêtement de sol	Sous-sol	Vol 3 (S18) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 6 (S15) - Vol 7 (S12) - Vol 8 (S11) - Vol 9 (S10) - Vol 10 (S04) - Vol 11 (Douches) - Vol 13 (DG01) - Vol 14 (S07) - Vol 15 (S08) - Vol 16 (DG02) - Vol 17 (S09)
Revêtement de mur	Sous-sol	Vol 9 (S10) - Vol 10 (S04) - Vol 13 (DG01) - Vol 15 (S08)
Equipements divers et accessoires	RDC	Vol 18 (001) - Vol 20 (008) - Vol 22 (003) - Vol 25 (004) - Vol 26 (007) - Vol 27 (006) - Vol 28 (005)
Parois verticales intérieures et enduits	RDC	Vol 18 (001) - Vol 19 (002) - Vol 20 (008) - Vol 22 (003) - Vol 23 (009) - Vol 24 (WC) - Vol 25 (004) - Vol 26 (007) - Vol 27 (006) - Vol 28 (005) - Vol 29 (010)
Plafond et faux-plafonds	RDC	Vol 18 (001) - Vol 19 (002) - Vol 20 (008) - Vol 21 (DG01) - Vol 22 (003) - Vol 23 (009) - Vol 24 (WC) - Vol 25 (004) - Vol 26 (007) - Vol 27 (006) - Vol 28 (005) - Vol 29 (010)
Revêtement de mur	RDC	Vol 18 (001) - Vol 23 (009) - Vol 24 (WC) - Vol 28 (005) - Vol 54 (EXT)
Revêtement de sol	RDC	Vol 18 (001) - Vol 19 (002) - Vol 20 (008) - Vol 21 (DG01) - Vol 22 (003) - Vol 23 (009) - Vol 24 (WC) - Vol 25 (004) - Vol 27 (006) - Vol 28 (005) - Vol 29 (010) - Vol 54 (EXT)
Façades	RDC	Vol 19 (002) - Vol 20 (008) - Vol 27 (006) - Vol 54 (EXT)
Parois verticales intérieures et enduits	R+1	Vol 30 (100) - Vol 31 (WC) - Vol 32 (DGT) - Vol 33 (102) - Vol 34 (103) - Vol 35 (109) - Vol 36 (DG01) - Vol 37 (108) - Vol 38 (107) - Vol 39 (DG02) - Vol 40 (DG03) - Vol 41 (106) - Vol 42 (105) - Vol 43 (111)
Plafond et faux-plafonds	R+1	Vol 30 (100) - Vol 31 (WC) - Vol 32 (DGT) - Vol 33 (102) - Vol 34 (103) - Vol 35 (109) - Vol 36 (DG01) - Vol 37 (108) - Vol 38 (107) - Vol 39 (DG02) - Vol 40 (DG03) - Vol 41 (106) - Vol 42 (105) - Vol 43 (111)

Revêtement de sol	R+1	Vol 30 (100) - Vol 31 (WC) - Vol 32 (DGT) - Vol 33 (102) - Vol 34 (103) - Vol 36 (DG01) - Vol 39 (DG02) - Vol 40 (DG03) - Vol 41 (106) - Vol 42 (105) - Vol 43 (111)
Façades	R+1	Vol 31 (WC) - Vol 34 (103)
Revêtement de mur	R+1	Vol 31 (WC) - Vol 32 (DGT) - Vol 34 (103) - Vol 36 (DG01) - Vol 38 (107) - Vol 39 (DG02) - Vol 41 (106) - Vol 42 (105)
Parois verticales intérieures et enduits	Combles	Vol 47 (PAL01) - Vol 60 (Séjour) - Vol 61 (Chambre 1) - Vol 62 (SDB) - Vol 63 (Cuisine) - Vol 64 (W.C) - Vol 65 (Chambre 2) - Vol 66 (CO01) - Vol 67 (Co 2)
Conduits, canalisations et équipements	Chaudière (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)
Conduits, canalisations et équipements	Chaudière (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)
Façades	Toiture	Vol 57 (TOI01)
Toiture et étanchéité	Toiture	Vol 57 (TOI01) - Vol 58 (TOI02)
Façades	Façades	Vol 59 (Façades)
Revêtement de sol	Façades	Vol 59 (Façades)
Façades	Combles	Vol 60 (Séjour) - Vol 62 (SDB) - Vol 63 (Cuisine) - Vol 66 (CO01) - Vol 67 (Co 2)
Plafond et faux-plafonds	Combles	Vol 60 (Séjour) - Vol 61 (Chambre 1) - Vol 62 (SDB) - Vol 63 (Cuisine) - Vol 64 (W.C) - Vol 65 (Chambre 2) - Vol 66 (CO01)
Revêtement de sol	Combles	Vol 60 (Séjour) - Vol 61 (Chambre 1) - Vol 62 (SDB) - Vol 63 (Cuisine) - Vol 64 (W.C) - Vol 65 (Chambre 2) - Vol 66 (CO01) - Vol 67 (Co 2)
Revêtement de mur	Combles	Vol 63 (Cuisine)
Conduits, canalisations et équipements	Combles	Vol 67 (Co 2)
Équipements divers et accessoires	Combles	Vol 67 (Co 2)

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIELUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Aucun motif

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Aucune adjonction

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Les locaux étant occupés lors du repérage, les parties nécessitant des sondages destructifs importants (gaines, coffres, doublages de cloisons et plafond) n'ont pas pu être visitées ou l'ont été ponctuellement.

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la santé publique et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions des articles L.1334-7, R 1334-14, R 1334-27 et R 1334-29 du code de la santé publique, à la norme AFNOR NF X46-020, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués.

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme: il y a lieu de réaliser des investigations approfondies

Localisation	Matériau	Justification
Vol 7 (S12)	Chaudière	Local encombré empêchant l'investigation de la chaudière
Vol 55 (Détail 1)	Joint de bride	Inaccessibles (x7)
Vol 55 (Détail 1)	Joint de bride	Inaccessible
Vol 55 (Détail 1)	Joint de bride	Inaccessible
Vol 55 (Détail 1)	Joint de bride	Inaccessible
Vol 55 (Détail 1)	Joint de bride	Inaccessible

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Catégorie	Composant	Partie de composant	Sur avis / réf pré.
Vol 9 (S10)	Façades	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°21
Vol 5 (S20)	Façades	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°21
Vol 4 (S19)	Façades	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°21
Vol 2 (S17)	Façades	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°21
Vol 6 (S15)	Façades	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°21
Vol 1 (S16)	Façades	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°21
Vol 24 (WC)	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°48
Vol 23 (009)	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°48
Vol 56 (Détail 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Joint de bride	002HM005989 n°73 Phase 1
Vol 56 (Détail 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Joint de bride	002HM005989 n°73 Phase 2
Vol 55 (Détail 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Joint de bride	002HM005989 n°76 Phase 1
Vol 55 (Détail 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Joint de bride	002HM005989 n°76 Phase 2
Vol 11 (Douches)	Façades	Menuiseries	Mastic vitrier	002HM005989 n°97

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Rapport initial et indice 1 :

Réserve n°1 : Lors de notre repérage réalisé en milieu occupé, une vérification visuelle a été réalisée sur les câbles électriques visibles. Néanmoins, lors de la phase travaux, en cas de découverte d'autres câbles électriques de type « câble tressé/tissé », des investigations complémentaires peuvent s'avérer nécessaires.

Réserve n°2 : Les parties de volume situées derrière les doublages de murs (Placoplatre, habillage bois,...) et de plafonds n'ont pu être visitées. Des prélèvements complémentaires peuvent donc s'avérer nécessaires après dépose de ces éléments de doublage.

Réserve n°3 : Des investigations approfondies de la chaudière et de ses équipements ne sont pas réalisable en fonctionnement. Des sondages sont impossibles sans atteinte à la fonction mécanique de l'appareil.

Réserve n°4 : La présence ou l'absence de dalle de ferrailage ou d'autres éléments noyés dans les dalles béton, n'a pu être sondé et devra faire l'objet d'investigations complémentaires en cas de découvert de ces matériaux en phase travaux.

Réserve n°5 : Les joints de structures entre les huisseries et les maçonneries non pas été investigués pour cause de risque de dégradations importantes des supports. Des investigations complémentaires peuvent s'avérer nécessaires une fois les huisseries déposées.

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

- 1 - Toiture et étanchéité**
- 2 - Façades**
- 3 - Parois verticales intérieures et enduits**
- 4 - Plafond et faux-plafonds**
- 5 - Revêtement de sol**
- 6 - Revêtement de mur**
- 7 - Conduits, canalisations et équipements**
- 8 - Equipements divers et accessoires**

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Toiture et étanchéité

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Toiture	Vol 57 (TOI01)	Ardoises	Ardoises composites	P187	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°187 - 1	P187	Matériau dur	Négatif	Négatif sur analyse
Toiture	Vol 57 (TOI01)	Verrière	Matériau bitumineux	P188	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°188 - 1	P188	Colle, Matériau hétérogène, Matériau fibreux, Aluminium, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Toiture	Vol 57 (TOI01)	Verrière	Matériau bitumineux	S178	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P188		002HM005989-1 n°188 - 1	P188	Colle, Matériau hétérogène, Matériau fibreux, Aluminium, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Toiture	Vol 57 (TOI01)	Conduit cheminée	Jonction entre briques	P190	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°190 - 1	P190	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
Toiture	Vol 57 (TOI01)	Toiture	Toiture en zinc	S187	Réalisation d'un sondage						Matériau ne contenant pas d'amiante par nature

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Toiture et étanchéité

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Toiture	Vol 58 (TOI02)	Toiture	Toiture en zinc	S187	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S187						Materiau ne contenant pas d'amiante par nature

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Menuiseries	Mastic vitrier	P21	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°21 - 1	002HM005989 n°21	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Menuiseries	Mastic vitrier	P21	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P21		002HM005989 n°21 - 1	002HM005989 n°21	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Menuiseries	Mastic vitrier	S28 (P21)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P21		002HM005989 n°21 - 1	002HM005989 n°21	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Menuiseries	Mastic vitrier	S29 (P21)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P21		002HM005989 n°21 - 1	002HM005989 n°21	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Menuiseries	Mastic vitrier	S30 (P21)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P21		002HM005989 n°21 - 1	002HM005989 n°21	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Menuiseries	Mastic vitrier	S57 (P21)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P21		002HM005989 n°21 - 1	002HM005989 n°21	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Sous-sol	Vol 1 (S16)	Menuiseries	Mastic vitrier	S161 (P21)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P21		002HM005989 n°21 - 1	002HM005989 n°21	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Menuiseries	Mastic vitrier	P54	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°54 - 1	002HM005989 n°54	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Menuiseries	Mastic vitrier	P54	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P54		002HM005989 n°54 - 1	002HM005989 n°54	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 19 (002)	Menuiseries	Mastic vitrier	S51	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P54		002HM005989 n°54 - 1	002HM005989 n°54	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006)	Menuiseries	Mastic vitrier	S53	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P54		002HM005989 n°54 - 1	002HM005989 n°54	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008) - Vol 19 (002) - Vol 27 (006)	Menuiseries	Mastic vitrier	P54 - S51 - S53	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P54		002HM005989 n°54 - 1	002HM005989 n°54	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 11 (Douches)	Menuiseries	Mastic vitrier	P97	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n°97 - 1	002HM 00598 9 n°97	Mastic, Peinture, Indissociabl es	Positif	Présen ce sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Menuiseries	Mastic vitrier	P106	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n °106 - 1	002HM 00598 9 n °106	Mastic, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Menuiseries	Mastic vitrier	P106	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P106		002HM 00598 9 n °106 - 1	002HM 00598 9 n °106	Mastic, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Menuiseries	Mastic vitrier	S121	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P106		002HM 00598 9 n °106 - 1	002HM 00598 9 n °106	Mastic, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Menuiseries	Mastic vitrier	S122	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P106		002HM 00598 9 n °106 - 1	002HM 00598 9 n °106	Mastic, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08) - Vol 14 (S07) - Vol 10 (S04)	Menuiseries	Mastic vitrier	P106 - S121 - S122	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P106		002HM 00598 9 n °106 - 1	002HM 00598 9 n °106	Mastic, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Menuiseries	Mastic vitrier	P107	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n °107 - 1	002HM 00598 9 n °107	Joint, Gris(e)	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 31 (WC)	Menuiseries	Mastic vitrier	P128	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°128 - 1	002HM005989 n°128	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Menuiseries	Mastic vitrier	P128	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P128		002HM005989 n°128 - 1	002HM005989 n°128	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Menuiseries	Joint d'étanchéité	P136	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°136 - 1	002HM005989 n°136	Matériau hétérogène, Colle, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Menuiseries	Enduit sur pierre	P144	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°144 - 1	002HM005989 n°144	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Menuiseries	Enduit sur pierre	P144	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P144		002HM005989 n°144 - 1	002HM005989 n°144	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 54 (EXT)	Menuiseries	Enduit sur pierre	S160	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P144		002HM005989 n°144 - 1	002HM005989 n°144	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Menuiseries	Enduit sur pierre	P144 - S160	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P144		002HM005989 n°144 - 1	002HM005989 n°144	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Murs	Enduits	P145	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°145 - 1	002HM005989 n°145	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Murs	Enduits	P145	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P145		002HM005989 n°145 - 1	002HM005989 n°145	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Joint entre pierres	P147	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°147 - 1	002HM005989 n°147	Joint, Dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Joint entre pierres	P147	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P147		002HM005989 n°147 - 1	002HM005989 n°147	Joint, Dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Joint entre pierres	P148	Réalisation d'un prélèvement	Sousbassement	002HM005989 n°148 - 1	002HM005989 n°148	Joint, Dur	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Joint entre pierres	P148	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P148	Sousbassement	002HM005989 n°148 - 1	002HM005989 n°148	Joint, Dur	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Enduit de rebouchage	P150	Réalisation d'un prélèvement	Scellement des grilles	002HM005989 n°150 - 1	002HM005989 n°150	Matériau dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Enduit de rebouchage	P150	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P150	Scellement des grilles	002HM005989 n°150 - 1	002HM005989 n°150	Matériau dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Enduit ciment	P151	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°151 - 1	002HM005989 n°151	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Enduit ciment	P151	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P151		002HM005989 n°151 - 1	002HM005989 n°151	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Muret	Enduit ciment	P152	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°152 - 1	002HM005989 n°152	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Façades	Vol 59 (Façades)	Muret	Enduit ciment	P152	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P152		002HM005989 n°152 - 1	002HM005989 n°152	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Enduit ciment	P153	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°153	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Murs	Enduit ciment	P153	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P153			002HM005989 n°153	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Menuiseries	Mastic vitrier	P154	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°154 - 1	P154	Joint	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Menuiseries	Mastic vitrier	S168	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P154		002HM005989-1 n°154 - 1	P154	Joint	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 63 (Cuisine)	Menuiseries	Mastic vitrier	S169	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P154		002HM005989-1 n°154 - 1	P154	Joint	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour) - Vol 63 (Cuisine)	Menuiseries	Mastic vitrier	S168 - S169	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P154		002HM005989-1 n°154 - 1	P154	Joint	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 60 (Séjour)	Menuiseries	Joint à lèvre	P155	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°155 - 1	P155	Joint	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Menuiseries	Joint à lèvre	P155	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P155		002HM005989-1 n°155 - 1	P155	Joint	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Menuiseries	Reprise d'étanchéité	P156	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°156 - 1	P156	Joint, Transparent	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Menuiseries	Reprise d'étanchéité	P156	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P156		002HM005989-1 n°156 - 1	P156	Joint, Transparent	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 66 (CO01)	Menuiseries	Velux	S167	Réalisation d'un sondage		S167 - 1				Négatif sur marquage 2000
Combles	Vol 62 (SDB)	Menuiseries	Velux	S167	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S167		S167 - 1				Négatif sur marquage 2000
Combles	Vol 67 (Co 2)	Menuiseries	Mastic vitrier	P185	Réalisation d'un prélèvement	Lucarne		P185	Joint, Transparent	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 67 (Co 2)	Menuiseries	Mastic vitrier	P185	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P185	Lucarne		P185	Joint, Transparent	Négatif	Négatif sur analyse
Toiture	Vol 57 (TOI01)	Menuiseries	Mastic vitrier	P189	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°189 - 1	P189	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Toiture	Vol 57 (TOI01)	Menuiseries	Mastic vitrier	S179	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P189		002HM005989-1 n°189 - 1	P189	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P5	Réalisation d'un prélèvement	façade		002HM005989 n°5	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	façade		002HM005989 n°5	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S15	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	façade		002HM005989 n°5	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	façade		002HM005989 n°5	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S17	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	façade		002HM005989 n°5	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 1 (S16)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S60	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	façade		002HM005989 n°5	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 1 (S16)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S14 - S15 - S16 - S17 - S60	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5	façade		002HM005989 n°5	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	P7	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°7 - 1	002HM005989 n°7 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	P7	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°7 - 1	002HM005989 n°7 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Menuiseries	Mastic vitrier	P8	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°8 - 1	002HM005989 n°8	Joint, Transparent	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	P9	Réalisation d'un prélèvement	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	P9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	S13	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	S32	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	S33	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	S34	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 2 (S17) - Vol 9 (S10)	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture	P9 - S11 - S12 - S13 - S32 - S33 - S34	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9	sur panneau bois	002HM005989 n°9 - 1	002HM005989 n°9	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 1 (S16)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S63	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18) - Vol 2 (S17) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 1 (S16)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11 - S6 - S7 - S8 - S63	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 1 (S16)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S63	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18) - Vol 2 (S17) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 1 (S16)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11 - S6 - S7 - S8 - S63	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002HM005989 n°11 - 1	002HM005989 n°11 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P16	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 8 (S11)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S24	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 17 (S09)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S106	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S107	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 8 (S11) - Vol 17 (S09) - Vol 15 (S08)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S24 - S106 - S107	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P16	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 8 (S11)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S24	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 17 (S09)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S106	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S107	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM005989 n°16 - 1	002HM005989 n°16 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 8 (S11) - Vol 17 (S09) - Vol 15 (S08)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S24 - S106 - S107	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P16		002HM 00598 9 n°16 - 1	002HM 00598 9 n°16 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	P20	Réalisation d'un prélèvement	Allège	002HM 00598 9 n°20 - 1	002HM 00598 9 n°20 Phase 1	Plâtre, Analyse globale, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	S31	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P20	Allège	002HM 00598 9 n°20 - 1	002HM 00598 9 n°20 Phase 1	Plâtre, Analyse globale, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	P20	Réalisation d'un prélèvement	Allège	002HM 00598 9 n°20 - 1	002HM 00598 9 n°20 Phase 2	Peinture, Plâtre, Analyse globale, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	S31	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P20	Allège	002HM 00598 9 n°20 - 1	002HM 00598 9 n°20 Phase 2	Peinture, Plâtre, Analyse globale, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	P20	Réalisation d'un prélèvement	Allège	002HM 00598 9 n°20 - 1	002HM 00598 9 n°20 Phase 3	Papier, Analyse globale, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	S31	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P20	Allège	002HM005989 n°20 - 1	002HM005989 n°20 Phase 3	Papier, Analyse globale, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P23	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17) - Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P23 - S25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P23	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17) - Vol 3 (S18)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P23 - S25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P23		002HM005989 n°23 - 1	002HM005989 n°23 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P25	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P25	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S72	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 26 (007)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S73	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S74	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 25 (004)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S75	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S76	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005) - Vol 27 (006) - Vol 26 (007) - Vol 20 (008) - Vol 25 (004) - Vol 18 (001)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P25 - S72 - S73 - S74 - S75 - S76	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P25		002HM005989 n°25 - 1	002HM005989 n°25	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P26	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S77	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 26 (007)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S78	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S79	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 20 (008)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S80	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 25 (004)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S81	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S82	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006) - Vol 26 (007) - Vol 20 (008) - Vol 25 (004) - Vol 18 (001)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S77 - S78 - S79 - S80 - S81 - S82	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P26		002HM005989 n°26 - 1	002HM005989 n°26	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P27	Réalisation d'un prélèvement	Embrasures	002HM005989 n°27 - 1	002HM005989 n°27	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P27	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27	Embrasures	002HM005989 n°27 - 1	002HM005989 n°27	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 27 (006)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S83	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27	Embrasures	002HM005989 n°27 - 1	002HM005989 n°27	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 26 (007)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S84	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27	Embrasures	002HM005989 n°27 - 1	002HM005989 n°27	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S85	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27	Embrasures	002HM005989 n°27 - 1	002HM005989 n°27	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S86	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27	Embrasures	002HM005989 n°27 - 1	002HM005989 n°27	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005) - Vol 27 (006) - Vol 26 (007) - Vol 20 (008) - Vol 18 (001)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P27 - S83 - S84 - S85 - S86	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P27	Embrasures	002HM005989 n°27 - 1	002HM005989 n°27	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Menuiseries	Menuiseries PVC	S36	Réalisation d'un sondage		S36 - 1				Négatif sur marquage 1998

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 28 (005)	Menuiseries	Menuiseries PVC	S36	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S36		S36 - 1				Négatif sur marquage 1998
RDC	Vol 25 (004)	Menuiseries	Menuiseries PVC	S36	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S36		S36 - 1				Négatif sur marquage 1998
RDC	Vol 27 (006)	Menuiseries	Menuiseries PVC	S36	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S36		S36 - 1				Négatif sur marquage 1998
RDC	Vol 18 (001)	Menuiseries	Menuiseries PVC	S36	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S36		S36 - 1				Négatif sur marquage 1998
RDC	Vol 22 (003)	Menuiseries	Mastic vitrier	P30	Réalisation d'un prélèvement	Porte bois	002HM005989 n°30 - 1	002HM005989 n°30	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Menuiseries	Mastic vitrier	S40	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P30	Porte bois	002HM005989 n°30 - 1	002HM005989 n°30	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Menuiseries	Mastic vitrier	S41	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P30	Porte bois	002HM005989 n°30 - 1	002HM005989 n°30	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 20 (008)	Menuiseries	Mastic vitrier	S92	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P30	Porte bois	002HM005989 n°30 - 1	002HM005989 n°30	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003) - Vol 20 (008)	Menuiseries	Mastic vitrier	S40 - S41 - S92	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P30	Porte bois	002HM005989 n°30 - 1	002HM005989 n°30	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Menuiseries	Mastic vitrier	P35	Réalisation d'un prélèvement	Double Porte bois	002HM005989 n°35 - 1	002HM005989 n°35	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Menuiseries	Mastic vitrier	P35	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P35	Double Porte bois	002HM005989 n°35 - 1	002HM005989 n°35	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P36	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°36 - 1	002HM005989 n°36 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P36	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P36		002HM005989 n°36 - 1	002HM005989 n°36 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P36	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°36 - 1	002HM005989 n°36 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 22 (003)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P36	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P36		002HM005989 n°36 - 1	002HM005989 n°36 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P38	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°38 - 1	002HM005989 n°38	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S43	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P38		002HM005989 n°38 - 1	002HM005989 n°38	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P39	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°39 - 1	002HM005989 n°39	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 19 (002)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P45	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°45 - 1 - 002HM005989 n°45 - 2	002HM005989 n°45	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 19 (002)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P45	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P45		002HM005989 n°45 - 1 - 002HM005989 n°45 - 2	002HM005989 n°45	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 22 (003)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P46	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°46	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P46	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46			002HM005989 n°46	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 19 (002)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S39	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46			002HM005989 n°46	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S47	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46			002HM005989 n°46	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 29 (010)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S99	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46			002HM005989 n°46	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003) - Vol 19 (002) - Vol 29 (010)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P46 - S39 - S47 - S99	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P46			002HM005989 n°46	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Menuiseries	Mastic vitrier	P48	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°48 - 1	002HM005989 n°48	Mastic, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 23 (009)	Menuiseries	Mastic vitrier	S46 (P48)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P48		002HM005989 n°48 - 1	002HM005989 n°48	Mastic, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
RDC	Vol 26 (007)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P55	Réalisation d'un prélèvement	cloison bois	002HM005989 n°55 - 1	002HM005989 n°55 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 26 (007)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P55	Réalisation d'un prélèvement	cloison bois	002HM005989 n°55 - 1	002HM005989 n°55 Phase 2	Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 29 (010)	Gaines et coffre verticaux	Enduits plâtre	P56	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°56 - 1	002HM005989 n°56	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P62	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°62 - 1	002HM005989 n°62	Ciment, Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P62	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P62		002HM005989 n°62 - 1	002HM005989 n°62	Ciment, Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S56	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P62		002HM005989 n°62 - 1	002HM005989 n°62	Ciment, Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 6 (S15) - Vol 7 (S12)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P62 - S56	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P62		002HM 00598 9 n°62 - 1	002HM 00598 9 n°62	Ciment, Enduit, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Menuiseries	Mastic vitrier	P64	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n°64 - 1 - 002HM 00598 9 n°64 - 2	002HM 00598 9 n°64	Mastic, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Menuiseries	Joint	P71	Réalisation d'un prélèvement	sur panneau bois	002HM 00598 9 n°71 - 1	002HM 00598 9 n°71	Mousse, Noir(e)	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P80	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n°80 - 1	002HM 00598 9 n°80	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P85	Réalisation d'un prélèvement	Allège	002HM 00598 9 n°85 - 1	002HM 00598 9 n°85 Phase 1	Matériau dur, Peinture souple, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P85	Réalisation d'un prélèvement	Allège	002HM 00598 9 n°85 - 1	002HM 00598 9 n°85 Phase 2	Peinture souple, Matériau dur, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P88	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 1	Plâtre, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	S110	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 1	Plâtre, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	S116	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 1	Plâtre, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	S110 - S116	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 1	Plâtre, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P88	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 2	Papier, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	S110	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 2	Papier, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	S116	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 2	Papier, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	S110 - S116	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P88		002HM005989 n°88 - 1	002HM005989 n°88 Phase 2	Papier, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S115	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89 - S115	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S115	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P89 - S115	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P89		002HM005989 n°89 - 1	002HM005989 n°89 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P92	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°92 - 1	002HM005989 n°92	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P92	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P92		002HM005989 n°92 - 1	002HM005989 n°92	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Menuiseries	Mastic vitrier	P94	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°94 - 1	002HM005989 n°94 Phase 1	Joint, Transparent	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Menuiseries	Mastic vitrier	P94	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°94 - 1	002HM005989 n°94 Phase 2	Mousse	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 11 (Douches)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P96	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°96 - 1	002HM005989 n°96	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P100	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°100 - 1	002HM005989 n°100	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P100	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P100		002HM005989 n°100 - 1	002HM005989 n°100	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P109	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P109	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S126	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 39 (DG02) - Vol 36 (DG01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P109 - S126	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P109	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P109	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S126	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02) - Vol 36 (DG01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P109 - S126	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P109		002HM005989 n°109 - 1	002HM005989 n°109 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 40 (DG03)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P112	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°112 - 1	002HM005989 n°112 Phase 1	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 47 (PAL01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S129	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P112		002HM005989 n°112 - 1	002HM005989 n°112 Phase 1	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 40 (DG03)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P112	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°112 - 1	002HM005989 n°112 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 47 (PAL01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S129	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P112		002HM005989 n°112 - 1	002HM005989 n°112 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 41 (106)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P115	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°115 - 1	002HM005989 n°115	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 42 (105)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S132	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002HM005989 n°115 - 1	002HM005989 n°115	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 35 (109)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S133	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002HM005989 n°115 - 1	002HM005989 n°115	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 37 (108)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S134	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002HM005989 n°115 - 1	002HM005989 n°115	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 38 (107)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S135	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002HM005989 n°115 - 1	002HM005989 n°115	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 30 (100)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S136	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002HM005989 n°115 - 1	002HM005989 n°115	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 42 (105) - Vol 35 (109) - Vol 37 (108) - Vol 38 (107) - Vol 30 (100)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S132 - S133 - S134 - S135 - S136	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P115		002HM005989 n°115 - 1	002HM005989 n°115	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 41 (106)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P116	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 41 (106)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P116	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 42 (105)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S152	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 43 (111)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S153	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 35 (109)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S154	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 37 (108)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S155	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 38 (107)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S156	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 30 (100)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S157	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 41 (106) - Vol 42 (105) - Vol 43 (111) - Vol 35 (109) - Vol 37 (108) - Vol 38 (107) - Vol 30 (100)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P116 - S152 - S153 - S154 - S155 - S156 - S157	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P116		002HM005989 n°116 - 1 - 002HM005989 n°116 - 2	002HM005989 n°116	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P125	Réalisation d'un prélèvement	façade	002HM005989 n°125 - 1	002HM005989 n°125	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 33 (102)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S137	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P125	façade	002HM005989 n°125 - 1	002HM005989 n°125	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S138	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P125	façade	002HM005989 n°125 - 1	002HM005989 n°125	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 33 (102) - Vol 34 (103)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S137 - S138	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P125	façade	002HM 00598 9 n °125 - 1	002HM 00598 9 n °125	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P126	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P126	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 32 (DGT)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S139	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 33 (102)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S140	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S141	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 31 (WC) - Vol 32 (DGT) - Vol 33 (102) - Vol 34 (103)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P126 - S139 - S140 - S141	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P126	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P126	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 32 (DGT)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S139	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 33 (102)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S140	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM 00598 9 n °126 - 1	002HM 00598 9 n °126 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 34 (103)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S141	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM005989 n°126 - 1	002HM005989 n°126 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC) - Vol 32 (DGT) - Vol 33 (102) - Vol 34 (103)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P126 - S139 - S140 - S141	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P126		002HM005989 n°126 - 1	002HM005989 n°126 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 33 (102)	Menuiseries	Mastic vitrier	P129	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°129 - 1	002HM005989 n°129	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Menuiseries	Mastic vitrier	P133	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°133 - 1	002HM005989 n°133	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Menuiseries	Mastic vitrier	P134	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°134 - 1	002HM005989 n°134	Mastic, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
R+1	Vol 38 (107)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P140	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°140 - 1	002HM005989 n°140 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 37 (108)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S159	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P140		002HM005989 n°140 - 1	002HM005989 n°140 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 38 (107)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P140	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°140 - 1	002HM005989 n°140 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 37 (108)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S159	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P140		002HM005989 n°140 - 1	002HM005989 n°140 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	P159	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°159 - 1	P159	Colle	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 63 (Cuisine)	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle de carreaux de plâtre	S162	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P159		002HM005989-1 n°159 - 1	P159	Colle	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P160	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°160 - 1	P160 Phase 1	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 63 (Cuisine)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S164	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P160		002HM 00598 9-1 n °160 - 1	P160 Phase 1	Peinture, Plâtre, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P160	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9-1 n °160 - 1	P160 Phase 2	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 63 (Cuisine)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S164	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P160		002HM 00598 9-1 n °160 - 1	P160 Phase 2	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	P162	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9-1 n °162 - 1	P162 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	P162	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9-1 n °162 - 1	P162 Phase 2	Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Gaines et coffre verticaux	Enduits plâtre	P163	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9-1 n °163 - 1	P163	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P164	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9-1 n °164 - 1	P164	Plâtre, Enduit, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 62 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P164	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P164		002HM005989-1 n°164 - 1	P164	Plâtre, Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 64 (W.C)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S166	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P164		002HM005989-1 n°164 - 1	P164	Plâtre, Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB) - Vol 64 (W.C)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P164 - S166	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P164		002HM005989-1 n°164 - 1	P164	Plâtre, Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 61 (Chambre 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P165	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°165 - 1	P165	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S170	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P165		002HM005989-1 n°165 - 1	P165	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 65 (Chambre 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S171	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P165		002HM005989-1 n°165 - 1	P165	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour) - Vol 65 (Chambre 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S170 - S171	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P165		002HM005989-1 n°165 - 1	P165	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 61 (Chambre 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P166	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°166 - 1	P166	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S172	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P166		002HM005989-1 n°166 - 1	P166	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 65 (Chambre 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S173	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P166		002HM005989-1 n°166 - 1	P166	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour) - Vol 65 (Chambre 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S172 - S173	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P166		002HM005989-1 n°166 - 1	P166	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 61 (Chambre 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P167	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°167 - 1	P167 Phase 1	Plâtre, Enduit	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 61 (Chambre 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P167	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°167 - 1	P167 Phase 2	Papier, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 64 (W.C)	Menuiseries	Mastic vitrier	P169	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°169 - 1	P169	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 64 (W.C)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P172	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°172 - 1	P172	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 66 (CO01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P173	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°173 - 1	P173	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 66 (CO01)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P174	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°174 - 1	P174	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 65 (Chambre 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S174	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P174		002HM005989-1 n°174 - 1	P174	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S175	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P174		002HM005989-1 n°174 - 1	P174	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S177	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P174		002HM005989-1 n°174 - 1	P174	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 65 (Chambre 2) - Vol 60 (Séjour) - Vol 67 (Co 2)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S174 - S175 - S177	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P174		002HM005989-1 n°174 - 1	P174	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 67 (Co 2)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P179	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°179 - 1	P179	Plâtre	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P179	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P179		002HM005989-1 n°179 - 1	P179	Plâtre	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P181	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°181 - 1	P181	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S176	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P181		002HM005989-1 n°181 - 1	P181	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Gaines et coffre verticaux	Enduits ciment	P183	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°183 - 1	P183	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Menuiseries	Mastic vitrier	P191	Réalisation d'un prélèvement	Verrière au-dessus des escaliers des combles	002HM005989-1 n°191 - 1	P191	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
------	--------------	-----------	------------------	------------	-------------	----------------	-----------	-----------	------------	----------	------------

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Plafonds	Enduits ciment	S1	Réalisation d'un sondage		S1 - 1				Négatif sur document Voir DAT EXPERT HOME n° DAAT-USTRAS_CONF ORELE C-SPACS
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Plafonds	Enduits plâtre	P6	Réalisation d'un prélèvement	sur poutrelle métallique	002HM005989 n°6 - 1	002HM005989 n°6	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Plafonds	Enduits plâtre	S20	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	sur poutrelle métallique	002HM005989 n°6 - 1	002HM005989 n°6	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Plafonds	Enduits plâtre	S21	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	sur poutrelle métallique	002HM005989 n°6 - 1	002HM005989 n°6	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Plafonds	Enduits plâtre	S22	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	sur poutrelle métallique	002HM005989 n°6 - 1	002HM005989 n°6	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Plafonds	Enduits plâtre	S23	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	sur poutrelle métallique	002HM005989 n°6 - 1	002HM005989 n°6	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 1 (S16)	Plafonds	Enduits plâtre	S61	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	sur poutrelle métallique	002HM005989 n°6 - 1	002HM005989 n°6	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17) - Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 9 (S10) - Vol 1 (S16)	Plafonds	Enduits plâtre	S20 - S21 - S22 - S23 - S61	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	sur poutrelle métallique	002HM005989 n°6 - 1	002HM005989 n°6	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Plafonds	Enduits ciment	P10	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Plafonds	Enduits ciment	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Plafonds	Enduits ciment	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 1 (S16)	Plafonds	Enduits ciment	S62	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 1 (S16)	Plafonds	Enduits ciment	S9 - S10 - S62	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Plafonds	Enduits ciment	P10	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Plafonds	Enduits ciment	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Plafonds	Enduits ciment	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 1 (S16)	Plafonds	Enduits ciment	S62	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM005989 n°10 - 1	002HM005989 n°10 Phase 2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20) - Vol 1 (S16)	Plafonds	Enduits ciment	S9 - S10 - S62	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002HM 00598 9 n°10 - 1	002HM 00598 9 n°10 Phase 2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 8 (S11)	Plafonds	Enduits ciment	P14	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n°14 - 1	002HM 00598 9 n°14	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Plafonds	Enduits ciment	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P14		002HM 00598 9 n°14 - 1	002HM 00598 9 n°14	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Plafonds	Enduits plâtre	P29	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n°29 - 1	002HM 00598 9 n°29	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006)	Plafonds	Enduits plâtre	S87	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P29		002HM 00598 9 n°29 - 1	002HM 00598 9 n°29	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 26 (007)	Plafonds	Enduits plâtre	S88	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P29		002HM 00598 9 n°29 - 1	002HM 00598 9 n°29	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Plafonds	Enduits plâtre	S89	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P29		002HM 00598 9 n°29 - 1	002HM 00598 9 n°29	Plâtre, Peinture, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 25 (004)	Plafonds	Enduits plâtre	S90	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P29		002HM005989 n°29 - 1	002HM005989 n°29	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Plafonds	Enduits plâtre	S91	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P29		002HM005989 n°29 - 1	002HM005989 n°29	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006) - Vol 26 (007) - Vol 20 (008) - Vol 25 (004) - Vol 18 (001)	Plafonds	Enduits plâtre	S87 - S88 - S89 - S90 - S91	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P29		002HM005989 n°29 - 1	002HM005989 n°29	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Plafonds	Enduits plâtre	P42	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°42 - 1	002HM005989 n°42	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009)	Plafonds	Enduits plâtre	S42	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P42		002HM005989 n°42 - 1	002HM005989 n°42	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Plafonds	Enduits plâtre	P43	Réalisation d'un prélèvement	Embrasure	002HM005989 n°43 - 1	002HM005989 n°43	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Plafonds	Enduits plâtre	P47	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°47 - 1	002HM005989 n°47	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 19 (002)	Plafonds	Enduits plâtre	S38	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002HM005989 n°47 - 1	002HM005989 n°47	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Plafonds	Enduits plâtre	S48	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002HM005989 n°47 - 1	002HM005989 n°47	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 29 (010)	Plafonds	Enduits plâtre	S100	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002HM005989 n°47 - 1	002HM005989 n°47	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 19 (002) - Vol 22 (003) - Vol 29 (010)	Plafonds	Enduits plâtre	S38 - S48 - S100	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P47		002HM005989 n°47 - 1	002HM005989 n°47	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 21 (DG01)	Plafonds	Enduits plâtre	P51	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°51 - 1	002HM005989 n°51	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Plafonds	Enduits plâtre	S49	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P51		002HM005989 n°51 - 1	002HM005989 n°51	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 21 (DG01)	Plafonds	Enduits ciment	P52	Réalisation d'un prélèvement	paillasse	002HM005989 n°52 - 1	002HM005989 n°52	Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Plafonds	Enduits ciment	S118	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P52	paillasse	002HM005989 n°52 - 1	002HM005989 n°52	Enduit, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Plafonds	Enduits ciment	P63	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°63 - 1	002HM005989 n°63	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Plafonds	Enduits ciment	P63	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002HM005989 n°63 - 1	002HM005989 n°63	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Plafonds	Enduits ciment	S101	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002HM005989 n°63 - 1	002HM005989 n°63	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15) - Vol 7 (S12)	Plafonds	Enduits ciment	P63 - S101	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P63		002HM005989 n°63 - 1	002HM005989 n°63	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Plafonds	Enduits ciment	P81	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°81	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 17 (S09)	Plafonds	Enduits ciment	S114	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P81			002HM005989 n°81	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Plafonds	Enduits ciment	P90	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°90 - 1	002HM005989 n°90	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Plafonds	Enduits ciment	S117	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P90		002HM005989 n°90 - 1	002HM005989 n°90	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Plafonds	Enduits plâtre	P105	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°105 - 1	002HM005989 n°105 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Plafonds	Enduits plâtre	P105	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°105 - 1	002HM005989 n°105 Phase 2	Peinture, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Plafonds	Enduits plâtre	P111	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°111 - 1	002HM005989 n°111 Phase 1	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Plafonds	Enduits plâtre	S128	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P111		002HM005989 n°111 - 1	002HM005989 n°111 Phase 1	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 36 (DG01)	Plafonds	Enduits plâtre	P111	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°111 - 1	002HM005989 n°111 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Plafonds	Enduits plâtre	S128	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P111		002HM005989 n°111 - 1	002HM005989 n°111 Phase 2	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 40 (DG03)	Plafonds	Enduits plâtre	P113	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°113 - 1	002HM005989 n°113	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 40 (DG03)	Plafonds	Enduits plâtre	P113	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P113		002HM005989 n°113 - 1	002HM005989 n°113	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 41 (106)	Plafonds	Enduits plâtre	P114	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 42 (105)	Plafonds	Enduits plâtre	S145	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 43 (111)	Plafonds	Enduits plâtre	S146	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 37 (108)	Plafonds	Enduits plâtre	S147	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 38 (107)	Plafonds	Enduits plâtre	S148	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 30 (100)	Plafonds	Enduits plâtre	S149	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 35 (109)	Plafonds	Enduits plâtre	S150	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 42 (105) - Vol 43 (111) - Vol 37 (108) - Vol 38 (107) - Vol 30 (100) - Vol 35 (109)	Plafonds	Enduits plâtre	S145 - S146 - S147 - S148 - S149 - S150	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P114		002HM005989 n°114 - 1	002HM005989 n°114	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 31 (WC)	Plafonds	Enduits plâtre	P127	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°127 - 1	002HM005989 n°127	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 32 (DGT)	Plafonds	Enduits plâtre	S142	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P127		002HM005989 n°127 - 1	002HM005989 n°127	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 33 (102)	Plafonds	Enduits plâtre	S143	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P127		002HM005989 n°127 - 1	002HM005989 n°127	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Plafonds	Enduits plâtre	S144	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P127		002HM005989 n°127 - 1	002HM005989 n°127	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 32 (DGT) - Vol 33 (102) - Vol 34 (103)	Plafonds	Enduits plâtre	S142 - S143 - S144	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P127		002HM005989 n°127 - 1	002HM005989 n°127	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Plafonds	Enduits plâtre	P157	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°157 - 1	P157	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 63 (Cuisine)	Plafonds	Enduits plâtre	S163	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P157		002HM005989-1 n°157 - 1	P157	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 60 (Séjour)	Poutres et charpentes	Enduits plâtre	P158	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°158 - 1	P158	Plâtre	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Plafonds	Enduits plâtre	P161	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°161 - 1	P161	Plâtre, Analyse globale, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 61 (Chambre 1)	Plafonds	Enduits plâtre	P168	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°168 - 1	P168	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 65 (Chambre 2)	Plafonds	Enduits plâtre	S165	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P168		002HM005989-1 n°168 - 1	P168	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 64 (W.C)	Plafonds	Enduits plâtre	P171	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°171 - 1	P171	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 66 (CO01)	Plafonds	Enduits plâtre	P175	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°175 - 1	P175	Plâtre	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
------	--------------	-----------	------------------	------------	-------------	----------------	-----------	-----------	------------	----------	------------

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Revêtement de sol	Chape maigre (base ciment)	P1	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°1 - 1	002HM005989 n°1	Matériau dur, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P2	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°2 - 1	002HM005989 n°2	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2		002HM005989 n°2 - 1	002HM005989 n°2	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	S19	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2		002HM005989 n°2 - 1	002HM005989 n°2	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18) - Vol 4 (S19)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P2 - S19	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2		002HM005989 n°2 - 1	002HM005989 n°2	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P3	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°3	Ragréage, Colle jaune, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	S18	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3			002HM005989 n°3	Ragréage, Colle jaune, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Revêtement de sol	Nez de marche (colle)	P4	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°4 - 1	002HM005989 n°4 Phase 1	Matériau dur, Colle jaune, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Revêtement de sol	Nez de marche (colle)	P4	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°4 - 1	002HM005989 n°4 Phase 2	Colle jaune, Matériau dur, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Revêtement de sol	Ragréage	P12	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°12 - 1	002HM005989 n°12	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Revêtement de sol	Ragréage	P12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12		002HM005989 n°12 - 1	002HM005989 n°12	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Revêtement de sol	Ragréage	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12		002HM005989 n°12 - 1	002HM005989 n°12	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19) - Vol 5 (S20)	Revêtement de sol	Ragréage	P12 - S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12		002HM005989 n°12 - 1	002HM005989 n°12	Ciment, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 8 (S11)	Revêtement de sol	Chape maigre	P13	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°13 - 1	002HM005989 n°13 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Revêtement de sol	Chape maigre	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13		002HM005989 n°13 - 1	002HM005989 n°13 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 8 (S11)	Revêtement de sol	Chape maigre	P13	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°13 - 1	002HM005989 n°13 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Revêtement de sol	Chape maigre	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P13		002HM005989 n°13 - 1	002HM005989 n°13 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 8 (S11)	Revêtement de sol	Joint	P15	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°15 - 1	002HM005989 n°15	Joint, Dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Revêtement de sol	Plancher bois	S35	Réalisation d'un sondage		S35 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature bois
RDC	Vol 25 (004)	Revêtement de sol	Plancher bois	S35	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S35		S35 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature bois



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 27 (006)	Revêtement de sol	Plancher bois	S35	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S35		S35 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par nature bois
RDC	Vol 22 (003)	Revêtement de sol	Plancher bois	S35	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S35		S35 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par nature bois
RDC	Vol 25 (004)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P31	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°31	Plaque souple, Marron, Colle jaune, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 25 (004)	Revêtement de sol	Ragréage	P32	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°32	Ragréage, Colle, Analyse globale, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P33	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°33 - 1	002HM005989 n°33	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 29 (010)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S54	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P33		002HM005989 n°33 - 1	002HM005989 n°33	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P37	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°37 - 1	002HM005989 n°37	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S44	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002HM005989 n°37 - 1	002HM005989 n°37	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 21 (DG01)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S50	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002HM005989 n°37 - 1	002HM005989 n°37	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009) - Vol 21 (DG01)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S44 - S50	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P37		002HM005989 n°37 - 1	002HM005989 n°37	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 19 (002)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P44	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°44 - 1	002HM005989 n°44	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P53	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°53 - 1	002HM005989 n°53	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 27 (006)	Revêtement de sol	Plancher bois	S52	Réalisation d'un sondage		S52 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature bois
RDC	Vol 18 (001)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P57	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°57 - 1	002HM005989 n°57	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P58	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°58	Plaque semi rigide, Gris(e), Colle jaune, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P59	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°59	Ragréage, Colle jaune, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Revêtement de sol	Chape maigre	P61	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°61 - 1	002HM005989 n°61	Matériau dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Revêtement de sol	Chape maigre	S55	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P61		002HM005989 n°61 - 1	002HM005989 n°61	Matériau dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Revêtement de sol	Chape maigre	P79	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°79 - 1	002HM005989 n°79	Matériau dur, Analyse globale, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 17 (S09)	Revêtement de sol	Chape maigre	S119	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P79		002HM005989 n°79 - 1	002HM005989 n°79	Matériau dur, Analyse globale, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 11 (Douches)	Revêtement de sol	Chape maigre	S120	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P79		002HM005989 n°79 - 1	002HM005989 n°79	Matériau dur, Analyse globale, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 17 (S09) - Vol 11 (Douches)	Revêtement de sol	Chape maigre	S119 - S120	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P79		002HM005989 n°79 - 1	002HM005989 n°79	Matériau dur, Analyse globale, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Revêtement de sol	Chape maigre	P86	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°86 - 1	002HM005989 n°86	Matériau dur	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Revêtement de sol	Chape maigre	P86	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P86		002HM005989 n°86 - 1	002HM005989 n°86	Matériau dur	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 16 (DG02)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P87	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°87 - 1	002HM005989 n°87	Colle de faïence/carrelage, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S108	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002HM005989 n°87 - 1	002HM005989 n°87	Colle de faïence/carrelage, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S109	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002HM005989 n°87 - 1	002HM005989 n°87	Colle de faïence/carrelage, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01) - Vol 14 (S07)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S108 - S109	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P87		002HM005989 n°87 - 1	002HM005989 n°87	Colle de faïence/carrelage, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P93	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°93 - 1	002HM005989 n°93	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 11 (Douches)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P95	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°95 - 1	002HM005989 n°95	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P98	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°98 - 1	002HM005989 n°98	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Revêtement de sol	Chape maigre	P104	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°104 - 1	002HM005989 n°104	Matériau dur, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P108	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°108 - 1	002HM005989 n°108	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Revêtement de sol	Chape maigre	P117	Réalisation d'un prélèvement	escalier	002HM005989 n°117 - 1	002HM005989 n°117	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Revêtement de sol	Chape maigre	P117	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P117	escalier	002HM005989 n°117 - 1	002HM005989 n°117	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Revêtement de sol	Plancher bois	S130	Réalisation d'un sondage		S130 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature bois



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 40 (DG03)	Revêtement de sol	Plancher bois	S130	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S130		S130 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par natureb ois
R+1	Vol 41 (106)	Revêtement de sol	Plancher bois	S130	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S130		S130 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par natureb ois
R+1	Vol 42 (105)	Revêtement de sol	Plancher bois	S130	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S130		S130 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par natureb ois
R+1	Vol 43 (111)	Revêtement de sol	Plancher bois	S130	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S130		S130 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par natureb ois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 32 (DGT)	Revêtement de sol	Rebouchage autour de conduits	P118	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°118 - 1	002HM005989 n°118	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 32 (DGT)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P119	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°119 - 1	002HM005989 n°119	Plaque semi rigide, Noir(e)	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 32 (DGT)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P120	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°120 - 1	002HM005989 n°120	Plaque semi dure, Matériau fibreux	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P122	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°122 - 1	002HM005989 n°122	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 30 (100)	Revêtement de sol	Plancher bois	S131	Réalisation d'un sondage		S131 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 34 (103)	Revêtement de sol	Plancher bois	S131	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S131		S131 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par natureb ois
R+1	Vol 33 (102)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P130	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n °130 - 1	002HM005989 n °130	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociabl es	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 33 (102)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P131	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n °131 - 1	002HM005989 n °131	Moquette	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 33 (102)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P132	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n °132 - 1	002HM005989 n °132	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S151	Réalisation d'un sondage		S151 - 1				Négatif sur docum ent Voir DTA NORIS KO

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 42 (105)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P137	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°137 - 1	002HM005989 n°137	Plaque souple, Vert(e), Colle jaune, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P142	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°142 - 1	002HM005989 n°142	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P143	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°143 - 1	002HM005989 n°143	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Façades	Vol 59 (Façades)	Revêtement de sol	Etanchéité de cuvelages	P149	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°149 - 1	002HM005989 n°149	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 60 (Séjour)	Revêtement de sol	Chape maigre	P170	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°170 - 1	P170	Ciment	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 66 (CO01)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P176	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°176 - 1	P176	Plaque bitumineuse	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 66 (CO01)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P177	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°177 - 1	P177	Plaque bitumineuse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P178	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°178 - 1	P178	Plaque bitumineuse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P180	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°180 - 1	P180	Plaque bitumineuse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 62 (SDB)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S181	Réalisation d'un sondage		S181 - 1				Négatif sur jugement personnel de l'opérateur de repérage Elément récent. Mis en place par locataire.

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 61 (Chambre 1)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S182	Réalisation d'un sondage		S182 - 1				Négatif sur jugement personnel de l'opérateur de repérage Elément récent. Mis en place par locataire.
Combles	Vol 60 (Séjour)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S183	Réalisation d'un sondage		S183 - 1				Négatif sur jugement personnel de l'opérateur de repérage Elément récent. Mis en place par locataire.

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Combles	Vol 63 (Cuisine)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S183	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S183		S183 - 1				Négatif sur jugement personnel de l'opérateur de repérage Elément récent. Mis en place par locataire.
Combles	Vol 64 (W.C)	Revêtement de sol	Parquet bois	S184	Réalisation d'un sondage		S184 - 1				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature Bois
Combles	Vol 65 (Chambre 2)	Revêtement de sol	Parquet bois	S185	Réalisation d'un sondage		S185 - 1 - S185 - 2				Materiau ne contenant pas d'amiante par nature Bois

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur



Amiante

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P18	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°18 - 1	002HM005989 n°18	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P19	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°19 - 1	002HM005989 n°19	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Revêtement de mur	Sous-couche des tissus muraux	P28	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°28 - 1	002HM005989 n°28 Phase 1	Enduit	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Revêtement de mur	Sous-couche des tissus muraux	P28	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°28 - 1	002HM005989 n°28 Phase 2	Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P40	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°40 - 1	002HM005989 n°40	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P41	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°41 - 1	002HM005989 n°41	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 24 (WC)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P41	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P41		002HM005989 n°41 - 1	002HM005989 n°41	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 23 (009)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P49	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°49 - 1	002HM005989 n°49	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P49	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P49		002HM005989 n°49 - 1	002HM005989 n°49	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S45	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P49		002HM005989 n°49 - 1	002HM005989 n°49	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P49 - S45	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P49		002HM005989 n°49 - 1	002HM005989 n°49	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 23 (009)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P50	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°50 - 1	002HM005989 n°50	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P60	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°60 - 1	002HM005989 n°60	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P84	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°84 - 1	002HM005989 n°84	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P84	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P84		002HM005989 n°84 - 1	002HM005989 n°84	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P91	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°91 - 1	002HM005989 n°91	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P91	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P91		002HM005989 n°91 - 1	002HM005989 n°91	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	P99	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°99 - 1	002HM005989 n°99	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Revêtement de mur	Colle de plinthe	P99	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P99		002HM005989 n°99 - 1	002HM005989 n°99	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P102	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°102 - 1	002HM005989 n°102	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P103	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°103 - 1	002HM005989 n°103	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Revêtement de mur	Sous-couche s des tissus muraux	P110	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°110 - 1	002HM005989 n°110 Phase 1	Plâtre, Colle, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Revêtement de mur	Sous-couche s des tissus muraux	S127	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110		002HM005989 n°110 - 1	002HM005989 n°110 Phase 1	Plâtre, Colle, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Revêtement de mur	Sous-couche s des tissus muraux	P110	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°110 - 1	002HM005989 n°110 Phase 2	Colle, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 36 (DG01)	Revêtement de mur	Sous-couche s des tissus muraux	S127	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110		002HM005989 n°110 - 1	002HM005989 n°110 Phase 2	Colle, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 39 (DG02)	Revêtement de mur	Sous-couche s des tissus muraux	P110	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°110 - 1	002HM005989 n°110 Phase 3	Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 36 (DG01)	Revêtement de mur	Sous-couche s des tissus muraux	S127	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P110		002HM005989 n°110 - 1	002HM005989 n°110 Phase 3	Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 32 (DGT)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P121	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°121 - 1	002HM005989 n°121	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P123	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°123 - 1	002HM005989 n°123	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 31 (WC)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P124	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°124 - 1	002HM005989 n°124	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+1	Vol 31 (WC)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P124	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P124		002HM005989 n°124 - 1	002HM005989 n°124	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 34 (103)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P135	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°135 - 1	002HM005989 n°135	Colle de faïence/carrelage, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 42 (105)	Revêtement de mur	Sous-couche des tissus muraux	P138	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°138 - 1	002HM005989 n°138	Papier, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 38 (107)	Revêtement de mur	Sous-couche des tissus muraux	S158	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P138		002HM005989 n°138 - 1	002HM005989 n°138	Papier, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 38 (107)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P139	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°139 - 1	002HM005989 n°139	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse
R+1	Vol 41 (106)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P141	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°141 - 1	002HM005989 n°141	Colle de faïence/carrelage	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 54 (EXT)	Revêtement de mur	Peinture de plinthe	P146	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°146 - 1	002HM005989 n°146	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 54 (EXT)	Revêtement de mur	Peinture de plinthe	P146	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P146		002HM005989 n°146 - 1	002HM005989 n°146	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 63 (Cuisine)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	S186	Réalisation d'un sondage		S186 - 1				Négatif sur jugement personnel de l'opérateur de repérage Elément récent. Mis en place par locataire.

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
------	--------------	-----------	------------------	------------	-------------	----------------	-----------	-----------	------------	----------	------------



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Conduit eau	Calorifugeage	S2	Réalisation d'un sondage		S2 - 1				Négatif sur document Voir DTA NORIS KO
Sous-sol	Vol 3 (S18)	Conduit eau	Calorifugeage	S2	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S2		S2 - 1				Négatif sur document Voir DTA NORIS KO
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Conduit eau	Calorifugeage	S2	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S2		S2 - 1				Négatif sur document Voir DTA NORIS KO
Sous-sol	Vol 5 (S20)	Conduit eau	Calorifugeage	S2	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S2		S2 - 1				Négatif sur document Voir DTA NORIS KO
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Conduit eau	Calorifugeage	S2	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S2		S2 - 1				Négatif sur document Voir DTA NORIS KO

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P65	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Conduit eau	Calorifugeage	S58	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Conduit eau	Calorifugeage	S111	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Conduit eau	Calorifugeage	S112	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Conduit eau	Calorifugeage	S113	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 11 (Douches)	Conduit eau	Calorifugeage	S123	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Conduit eau	Calorifugeage	S124	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Conduit eau	Calorifugeage	S125	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12) - Vol 13 (DG01) - Vol 14 (S07) - Vol 15 (S08) - Vol 11 (Douches) - Vol 10 (S04)	Conduit eau	Calorifugeage	S58 - S111 - S112 - S113 - S123 - S124 - S125	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P65	Réalisation d'un prélèvement			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Conduit eau	Calorifugeage	S58	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Conduit eau	Calorifugeage	S111	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 14 (S07)	Conduit eau	Calorifugeage	S112	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Conduit eau	Calorifugeage	S113	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 11 (Douches)	Conduit eau	Calorifugeage	S123	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 13 (DG01)	Conduit eau	Calorifugeage	S124	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Conduit eau	Calorifugeage	S125	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12) - Vol 13 (DG01) - Vol 14 (S07) - Vol 15 (S08) - Vol 11 (Douches) - Vol 10 (S04)	Conduit eau	Calorifugeage	S58 - S111 - S112 - S113 - S123 - S124 - S125	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P65			002HM005989 n°65 Phase 2	Tresse, Matériau fibreux, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P66	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°66 - 1	002HM005989 n°66	Laine de verre	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P67	Réalisation d'un prélèvement	coudes	002HM005989 n°67 - 1	002HM005989 n°67	Laine de verre	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P68	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°68 - 1	002HM005989 n°68 Phase 1	Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P68	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°68 - 1	002HM005989 n°68 Phase 2	Papier, Tresse, Matériau textile hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P69	Réalisation d'un prélèvement	Coude	002HM005989 n°69 - 1	002HM005989 n°69 Phase 1	Plâtre, Peinture souple, Laine de verre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P69	Réalisation d'un prélèvement	Coude	002HM005989 n°69 - 1	002HM005989 n°69 Phase 2	Peinture souple, Plâtre, Laine de verre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	P69	Réalisation d'un prélèvement	Coude	002HM005989 n°69 - 1	002HM005989 n°69 Phase 3	Laine de verre, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Conduit eau	Joint de bride	P70	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°70 - 1	002HM005989 n°70	Joint, Dur	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Conduit eau	Calorifugeage	S59	Réalisation d'un sondage		S59 - 1				Négatif sur document Voir DTA NORIS KO
Sous-sol	Vol 6 (S15)	Conduit eau	Calorifugeage	S59	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S59		S59 - 1				Négatif sur document Voir DTA NORIS KO
Chaufferie (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)	Conduit eau	Joint de bride	P72	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°72 - 1	002HM005989 n°72	Joint, Noir(e)	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)	Conduit eau	Joint de bride	P72	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P72		002HM005989 n°72 - 1	002HM005989 n°72	Joint, Noir(e)	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)	Conduit eau	Joint de bride	P73	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°73 - 1	002HM005989 n°73 Phase 1	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Chaufferie (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)	Conduit eau	Joint de bride	P73	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002HM005989 n°73 - 1	002HM005989 n°73 Phase 1	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Chaufferie (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)	Conduit eau	Joint de bride	P73	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°73 - 1	002HM005989 n°73 Phase 2	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Chaufferie (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)	Conduit eau	Joint de bride	P73	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P73		002HM005989 n°73 - 1	002HM005989 n°73 Phase 2	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Chaufferie (détail 2)	Vol 56 (Détail 2)	Conduit eau	Tresses	P74	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°74 - 1	002HM005989 n°74	Tresse, Analyse globale, Papier	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P75	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°75 - 1	002HM005989 n°75	Mastic, Joint, Fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P75	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P75		002HM005989 n°75 - 1	002HM005989 n°75	Mastic, Joint, Fibreux, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P76	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°76 - 1	002HM005989 n°76 Phase 1	Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables	Positif	Présence sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P76	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°76 - 1	002HM005989 n°76 Phase 2	Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables	Positif	Présence sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P77	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°77 - 1	002HM005989 n°77	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P77	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P77		002HM005989 n°77 - 1	002HM005989 n°77	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P78	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°78 - 1	002HM005989 n°78	Joint, Fibreux, Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	P78	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P78		002HM005989 n°78 - 1	002HM005989 n°78	Joint, Fibreux, Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	I2			I2 - 1				Inaccessibles (x7)
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	I3							Inaccessible
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	I4							Inaccessible
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	I5							Inaccessible

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Conduits, canalisations et équipements

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Chaufferie (détail 1)	Vol 55 (Détail 1)	Conduit eau	Joint de bride	I6							Inaccessible
Combles	Vol 67 (Co 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P182	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°182 - 1	P182	Matériau textile hétérogène, Carton, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P182	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P182		002HM005989-1 n°182 - 1	P182	Matériau textile hétérogène, Carton, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	S180	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P182		002HM005989-1 n°182 - 1	P182	Matériau textile hétérogène, Carton, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	P182 - S180	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P182		002HM005989-1 n°182 - 1	P182	Matériau textile hétérogène, Carton, Tresse	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Paillasse	Colle de carrelage (faïence)	P17	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°17 - 1	002HM005989 n°17	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Paillasse	Paillasse	P22	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°22 - 1	002HM005989 n°22 Phase 1	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Paillasse	Paillasse	P22	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°22 - 1	002HM005989 n°22 Phase 2	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 2 (S17)	Radiateurs	Tresses	P24	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19)	Radiateurs	Tresses	S26	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 9 (S10)	Radiateurs	Tresses	S27	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Radiateurs	Tresses	S64	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Radiateurs	Tresses	S65	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 22 (003)	Radiateurs	Tresses	S66	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 25 (004)	Radiateurs	Tresses	S67	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Radiateurs	Tresses	S68	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 26 (007)	Radiateurs	Tresses	S69	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006)	Radiateurs	Tresses	S70	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Radiateurs	Tresses	S71	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 4 (S19) - Vol 9 (S10)	Radiateurs	Tresses	S26 - S27	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P24		002HM005989 n°24 - 1	002HM005989 n°24	Peinture souple, Tresse, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 18 (001) -	Radiateurs	Tresses	S64 -	Sondage et		002HM	002HM	Peinture	Négatif	Négatif sur analyse
	Vol 22 (003) -			S65 -	extension de		00598	00598	souple,		
	Vol 25 (004) -			S66 -	la ZPSO du		9 n°24	9 n°24	Tresse,		
	Vol 20 (008) -			S67 -	prélèvement		- 1		Indissociabl		
	Vol 26 (007) -			S68 -	P24				es		
	Vol 27 (006) -			S69 -							
	Vol 28 (005)			S70 -							
				S71							
RDC	Vol 22 (003)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P34	Réalisation d'un prélèvement		002HM 00598 9 n°34 - 1	002HM 00598 9 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P34	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM 00598 9 n°34 - 1	002HM 00598 9 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 20 (008)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S93	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM 00598 9 n°34 - 1	002HM 00598 9 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 25 (004)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S94	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM 00598 9 n°34 - 1	002HM 00598 9 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 18 (001)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S95	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM 00598 9 n°34 - 1	002HM 00598 9 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 26 (007)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S96	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM005989 n°34 - 1	002HM005989 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 27 (006)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S97	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM005989 n°34 - 1	002HM005989 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 28 (005)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	S98	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM005989 n°34 - 1	002HM005989 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 22 (003) - Vol 20 (008) - Vol 25 (004) - Vol 18 (001) - Vol 26 (007) - Vol 27 (006) - Vol 28 (005)	Radiateurs	Peinture anti-condensation	P34 - S93 - S94 - S95 - S96 - S97 - S98	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P34		002HM005989 n°34 - 1	002HM005989 n°34	Peinture, Analyse globale	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 7 (S12)	Chaudière	Chaudière	I1			I1 - 1				Local encombré empêchant l'investigation de la chaudière

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Paillasse	Paillasse	P82	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°82 - 1	002HM005989 n°82	Matériau dur, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 15 (S08)	Paillasse	Colle de carrelage (faïence)	P83	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°83 - 1	002HM005989 n°83	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Sous-sol	Vol 10 (S04)	Paillasse	Colle de carrelage (faïence)	P101	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989 n°101 - 1	002HM005989 n°101	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Verrière	Mastic vitrier	P184	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°184 - 1	P184	Mastic, Peinture, Indissociables	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Ballon ECS	Calorifugeage	P186	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°186 - 1	P186 Phase 1	Plâtre	Négatif	Négatif sur analyse
Combles	Vol 67 (Co 2)	Ballon ECS	Calorifugeage	P186	Réalisation d'un prélèvement		002HM005989-1 n°186 - 1	P186 Phase 2	Laine de verre, Carton	Négatif	Négatif sur analyse

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous-sol	Sous-sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous-sol	Sous-sol - Zoom 1 - Actions menées
	Sous-sol	Sous-sol - Zoom 1 - MPCA Façades
	Sous-sol	Sous-sol - Zoom 2 - Actions menées
	Sous-sol	Sous-sol - Zoom 2 - MPCA Façades
	Sous-sol	Sous-sol - Zoom 3 - Actions menées
	Sous-sol	Sous-sol - Zoom 3 - MPCA Façades
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Zoom 1 - Actions menées
	RDC	RDC - Zoom 2 - Actions menées
	RDC	RDC - Zoom 2 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	RDC	RDC - Zoom 3 - Actions menées
	R+1	R+1 - Plan de repérage - Actions menées
	R+1	R+1 - Zoom 1 - Actions menées
	R+1	R+1 - Zoom 1 - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	R+1	R+1 - Zoom 2 - Actions menées
	R+1	R+1 - Zoom 3 - Actions menées
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - Zoom 1 - Actions menées
	Combles	Combles - Zoom 2 - Actions menées
	Combles	Combles - Zoom 3 - Actions menées
	Combles	Combles - Zoom 4 - Actions menées
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Chaudière (détail 1)	Chaudière (détail 1) - Plan de repérage - Actions menées
	Chaudière (détail 1)	Chaudière (détail 1) - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Chaudière (détail 2)	Chaudière (détail 2) - Plan de repérage - Actions menées
	Chaudière (détail 2)	Chaudière (détail 2) - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Façades	Façades - Plan de repérage - Actions menées

SOUS-SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HM005989-1

Légende



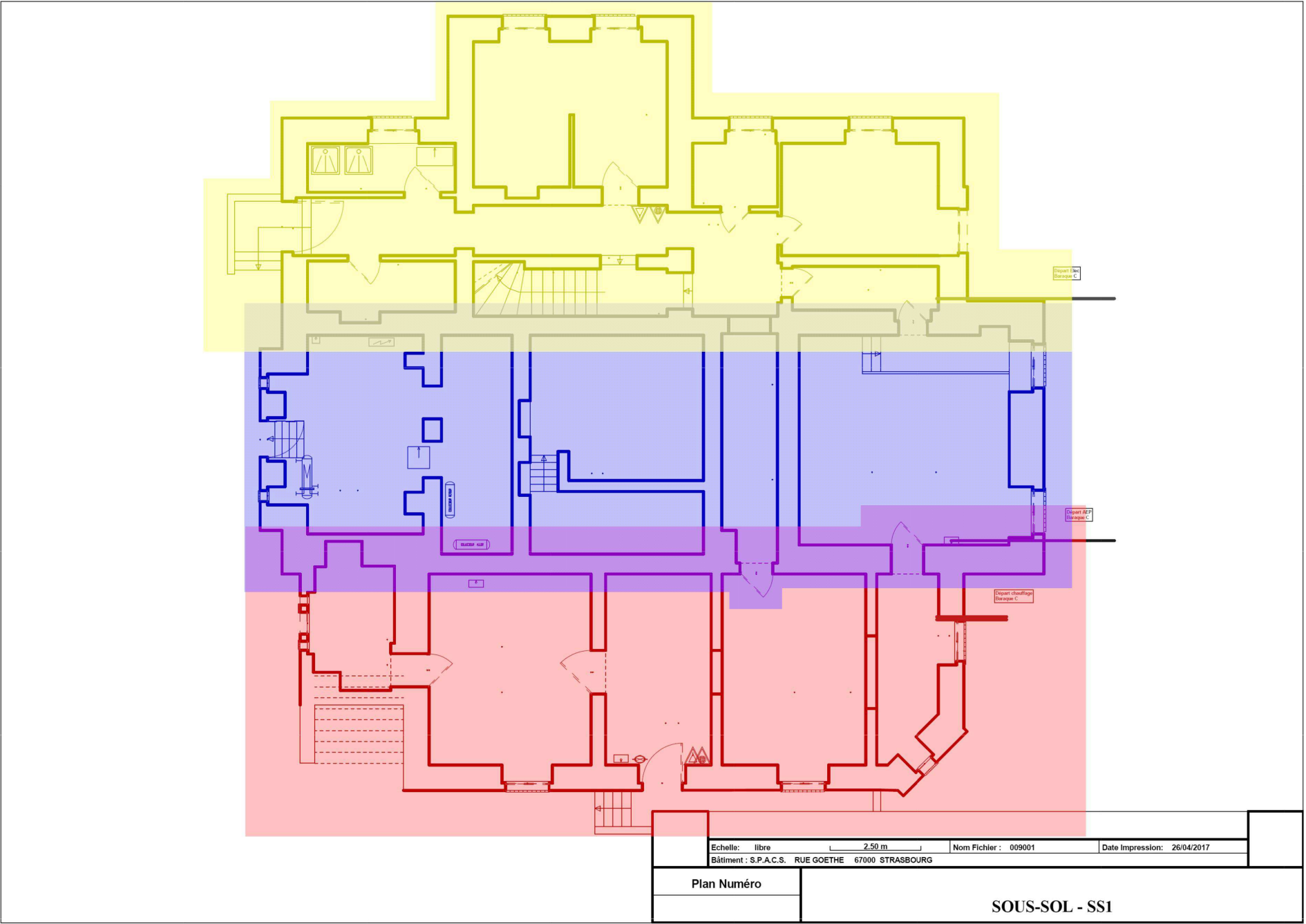
Zoom 1



Zoom 2



Zoom 3



Adresse du bien

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

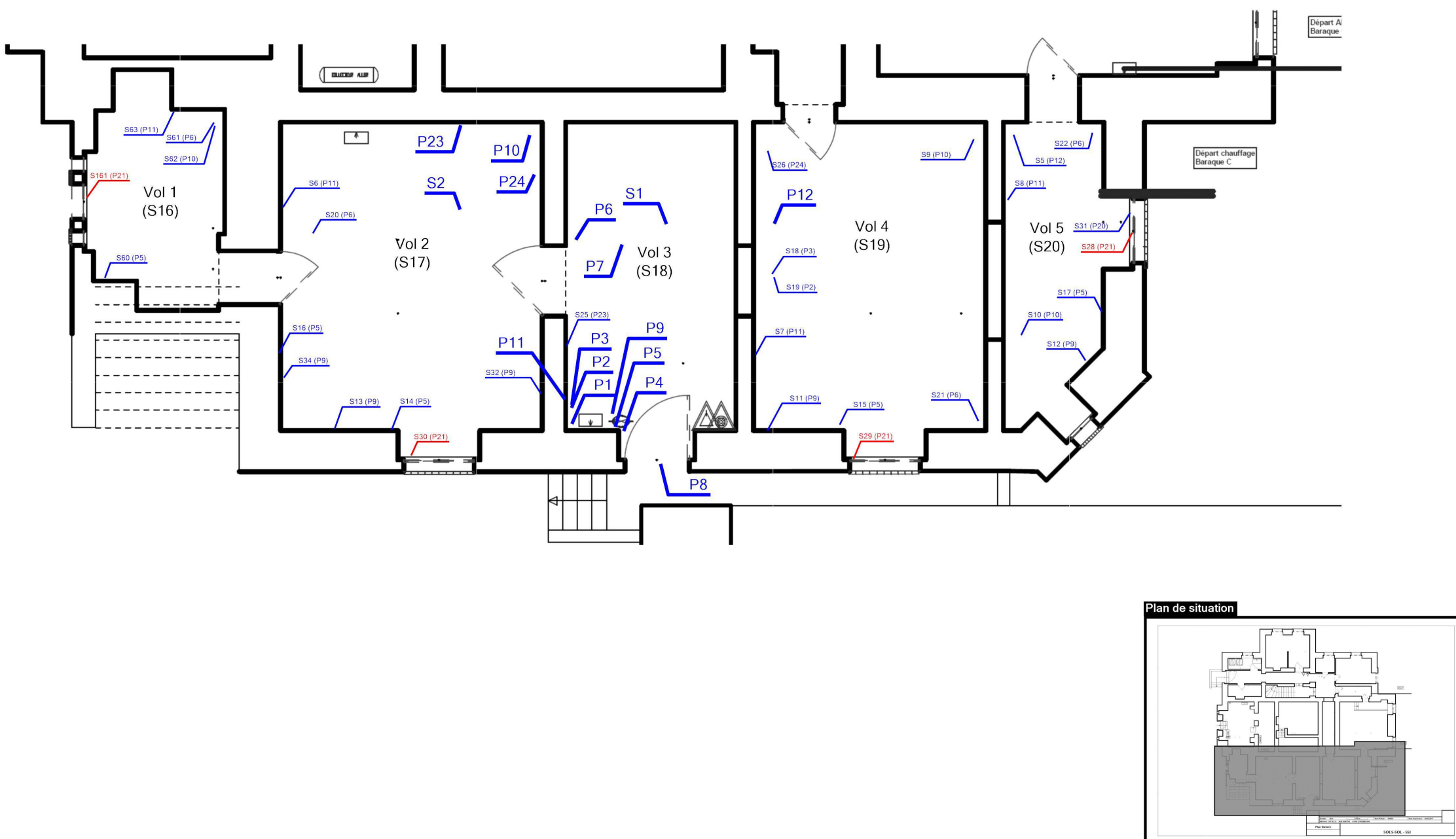
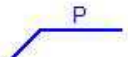
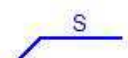
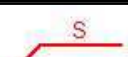
CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Date intervention

08/04/2019

Technicien intervenant

MEISCH Pauline

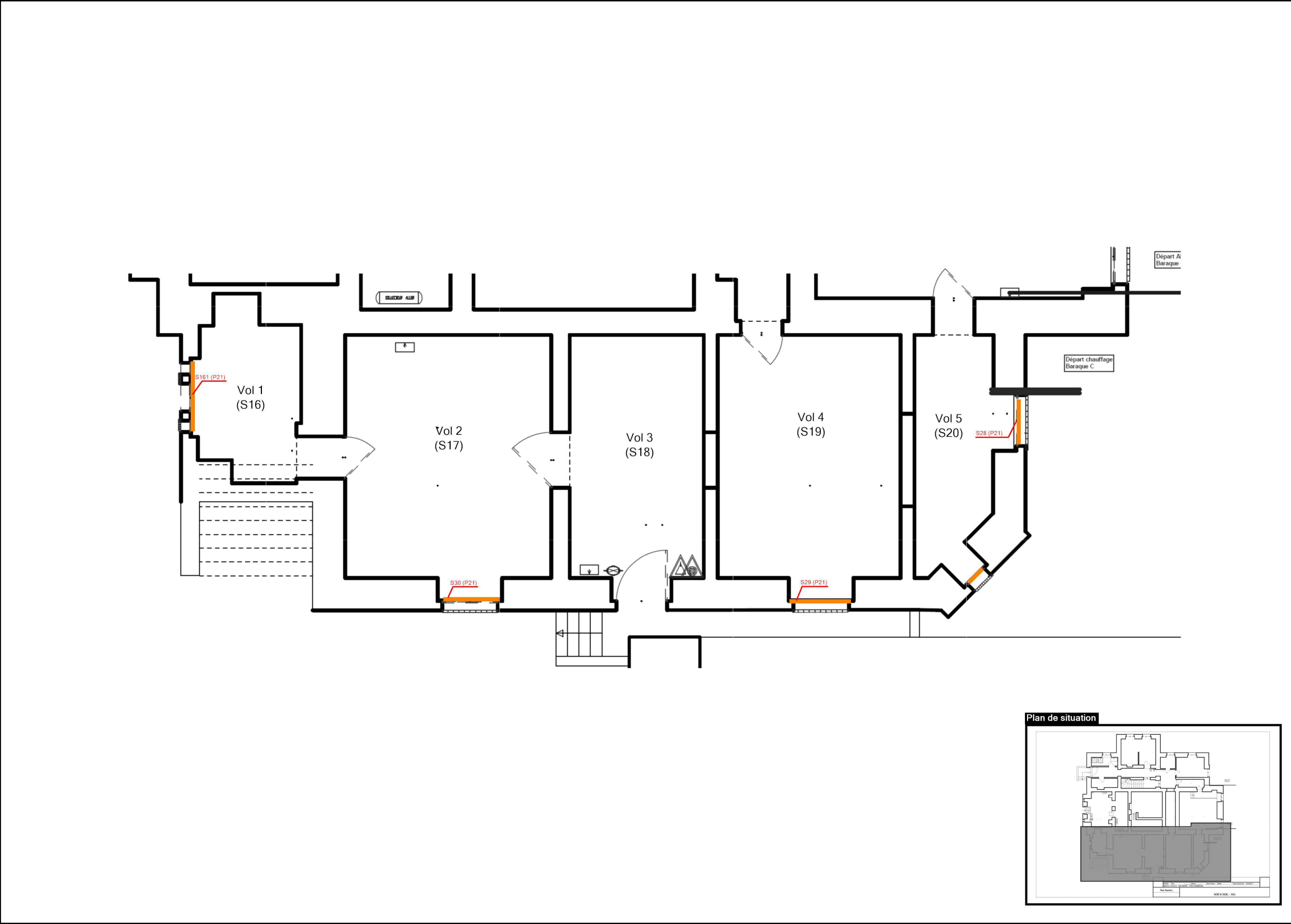
SOUS-SOL - ZOOM 1 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
				Légende
				 P Localisation dun prélèvement négatif
				 S Localisation dun sondage négatif
				 S Localisation dun sondage positif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

SOUS-SOL - ZOOM 1 - MPCA FAÇADES

Référence:
002HM005989-1

Légende

	P21 : Mastic vitrier
---	-----------------------------



Architectural floor plan of the second floor of the SOHO-BOH building. The plan shows a complex arrangement of rooms, corridors, and stairwells. A large, dark grey rectangular area at the bottom of the plan is labeled 'SOHO-BOH, 512'.



Adresse du bien	

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Date intervention

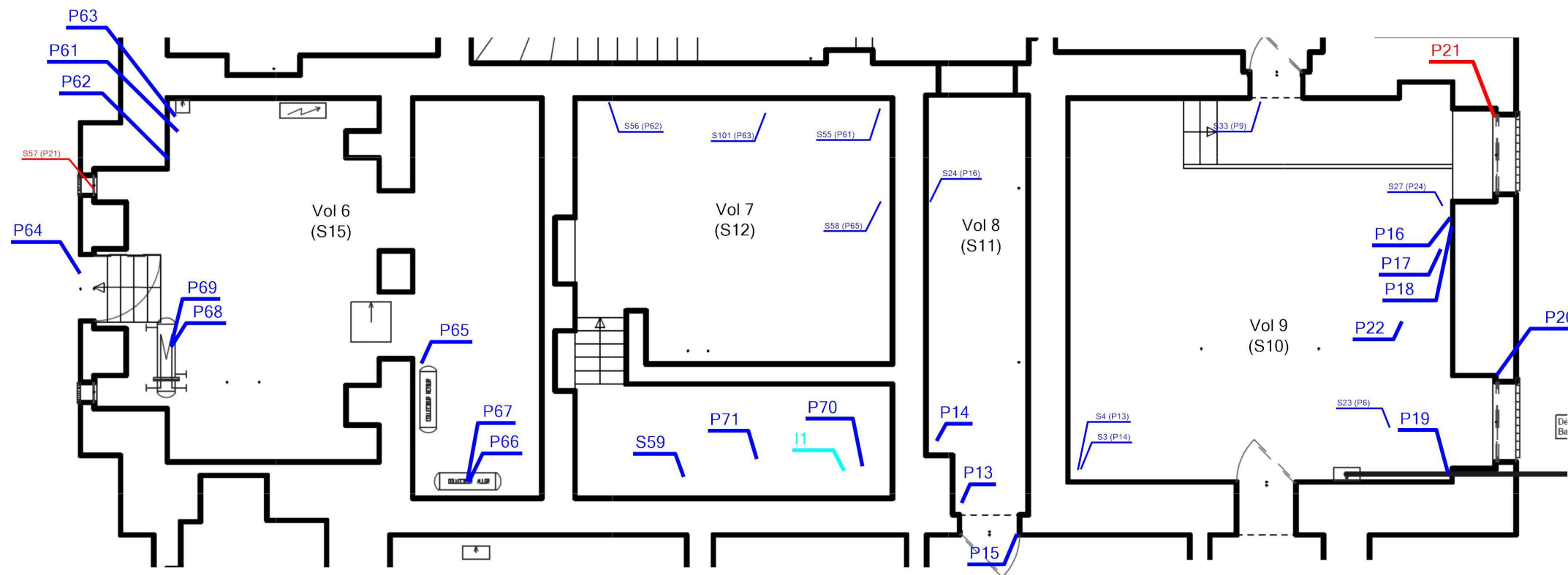
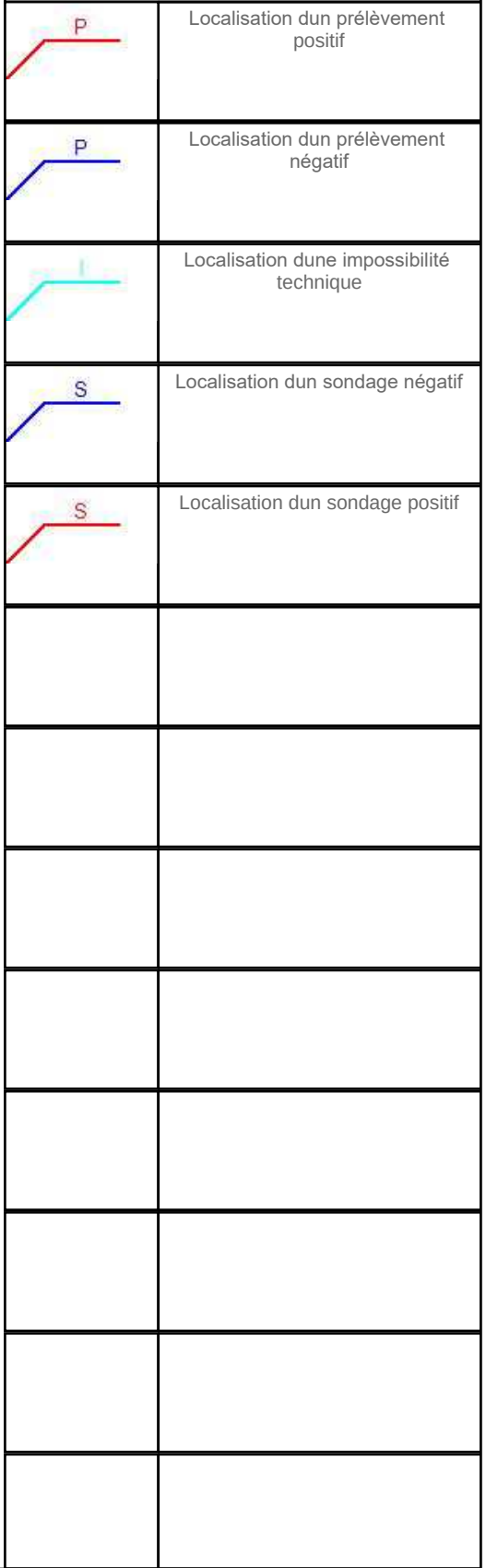
08/04/2019

Techniciens intervenant

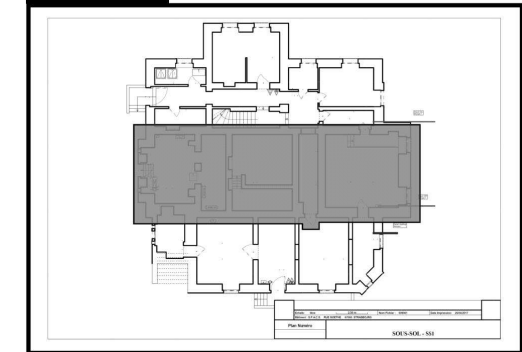
MEISCH Pauline

SOUS-SOL - ZOOM 2 - ACTIONS MENÉES	
------------------------------------	--

Légende



Plan de situation

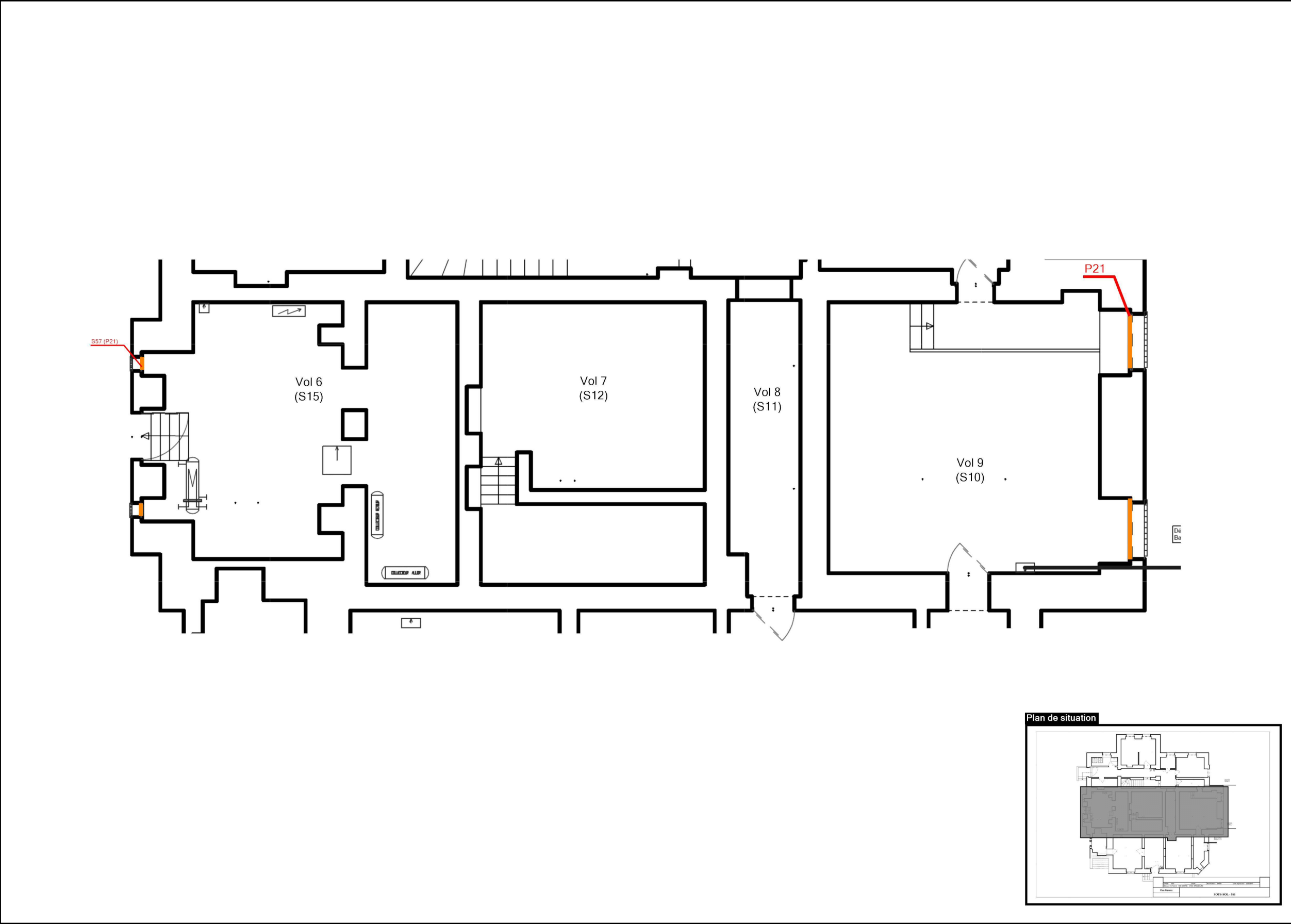


SOUS-SOL - ZOOM 2 - MPCA FAÇADES

Référence:
002HM005989-1

Légende

	P21 : Mastic vitrier
---	-----------------------------



Architectural floor plan of the first floor of the SOHO-BOH building. The plan shows a central corridor and various rooms. A large rectangular area in the center is shaded gray, representing the 'Office' space. Other rooms are labeled with numbers 1 through 10. A legend at the bottom right identifies the shaded area as 'Office' and the unshaded area as 'Other Spaces'. The plan is oriented with North (N) at the top.



Adresse du bien

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Date intervention

08/04/2019

Techniciens intervenant

MEISCH Pauline

SOUS-SOL - ZOOM 3 - ACTIONS MENÉES	
------------------------------------	--

Référence:
002HM005989-1

Légende



Adresse du bien	

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Date intervention

08/04/2019

Techniciens intervenant

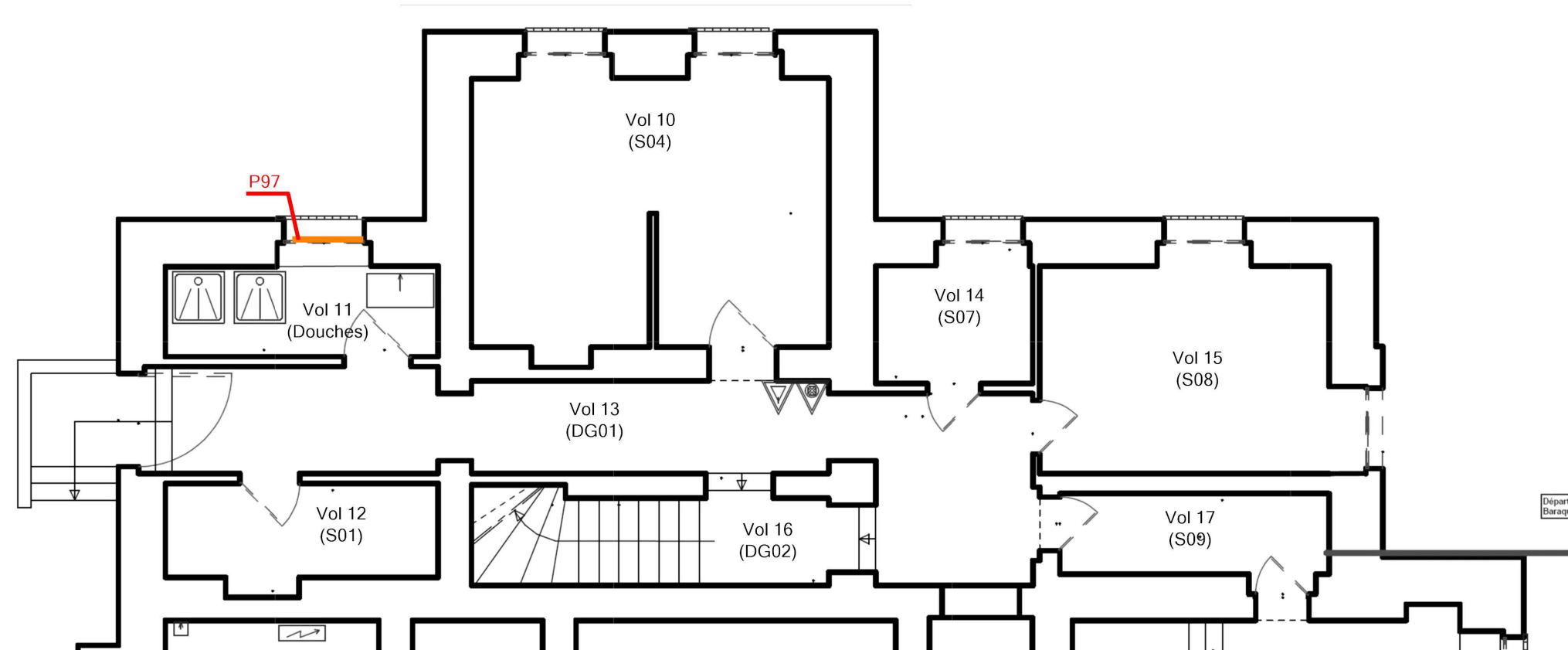
MEISCH Pauline

SOUS-SOL - ZOOM 3 - MPCA FAÇADES

Référence:
002HM005989-1

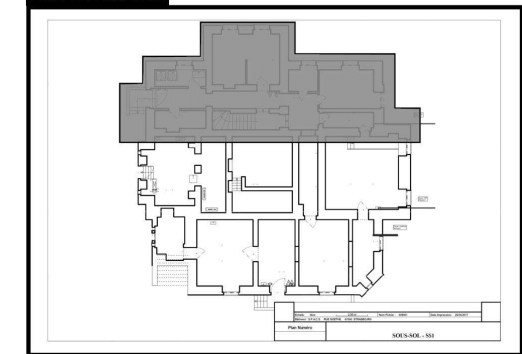
Légende

	P97 : Mastic vitrier
---	-----------------------------



Plan de situation

Architectural site plan showing the layout of the building complex. The plan includes a large, irregular building footprint with various rooms and corridors. A large, dark grey shaded area at the top represents the existing building. The new building is shown in white with black outlines. The plan includes a north arrow pointing towards the top right. A legend at the bottom right identifies the building types: 'Maison de la culture de la ville de Lausanne' (shaded grey) and 'Maison de la culture de la ville de Lausanne' (white). The plan is dated '1980' and '1981'.




AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Adresse du bien

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

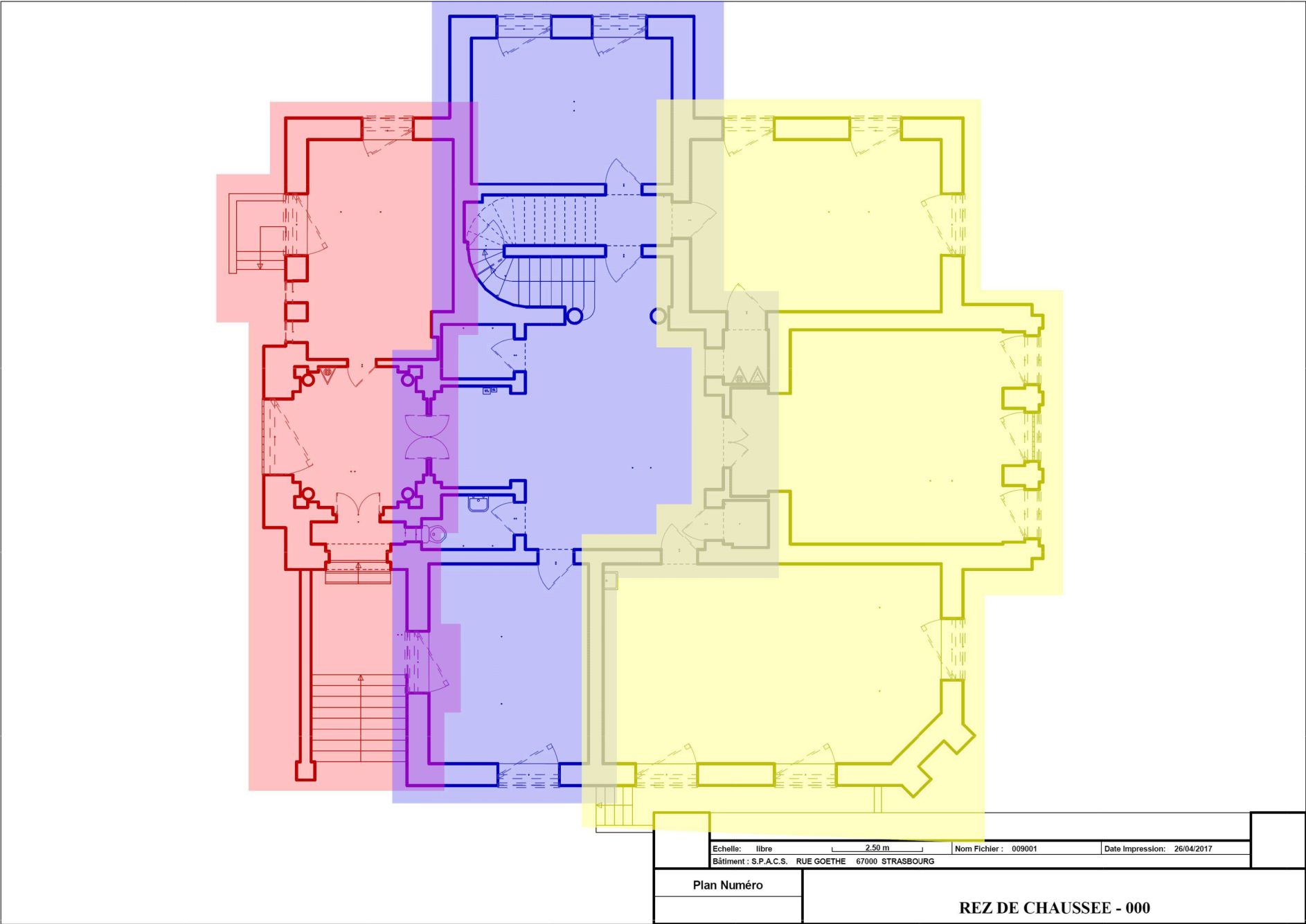
CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

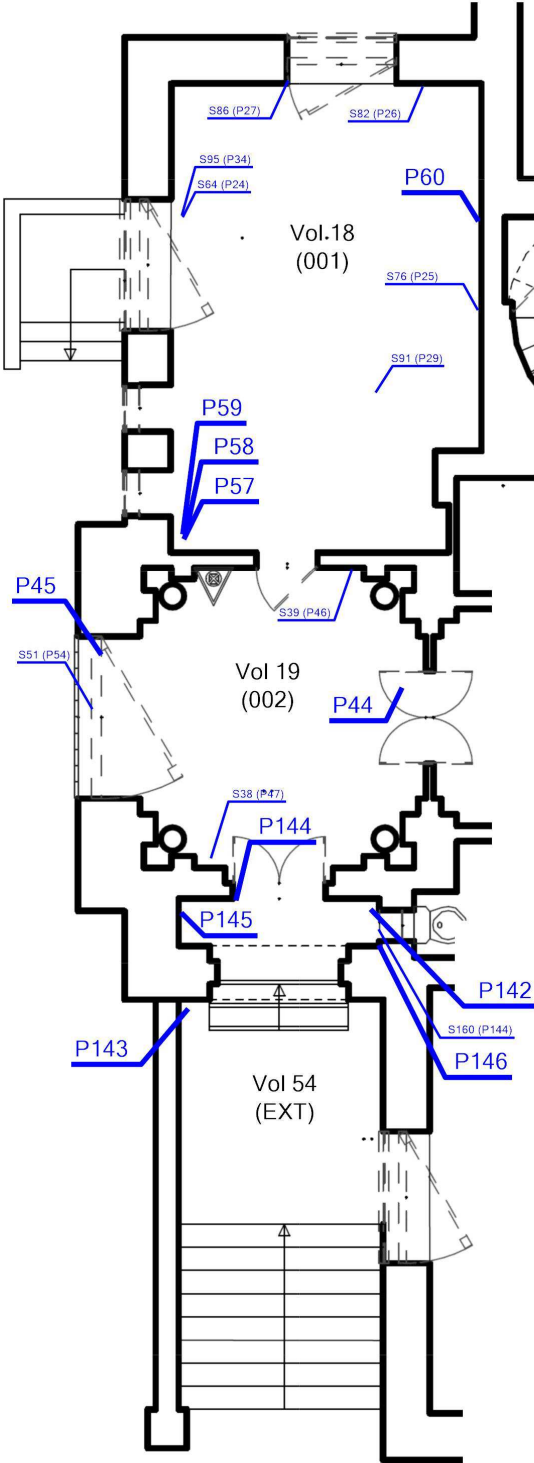
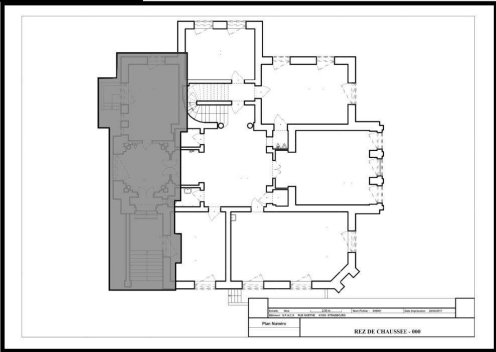
Date intervention

08/04/2019

Techniciens intervenant

MEISCH Pauline

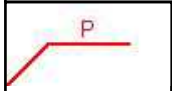
RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
				Légende
				Zoom 1
				Zoom 2
				Zoom 3
Echelle: libre 2.50 m Bâtiment : S.P.A.C.S. RUE GOETHE 67000 STRASBOURG Plan Numéro REZ DE CHAUSSEE - 000				
 AC ENVIRONNEMENT DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

RDC - ZOOM 1 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
 				Légende
				P Localisation dun prélèvement négatif
				S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

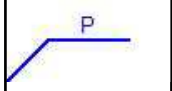
RDC - ZOOM 2 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HM005989-1

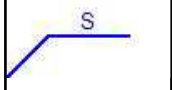
Légende



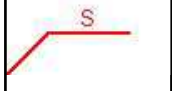
Localisation du prélèvement positif



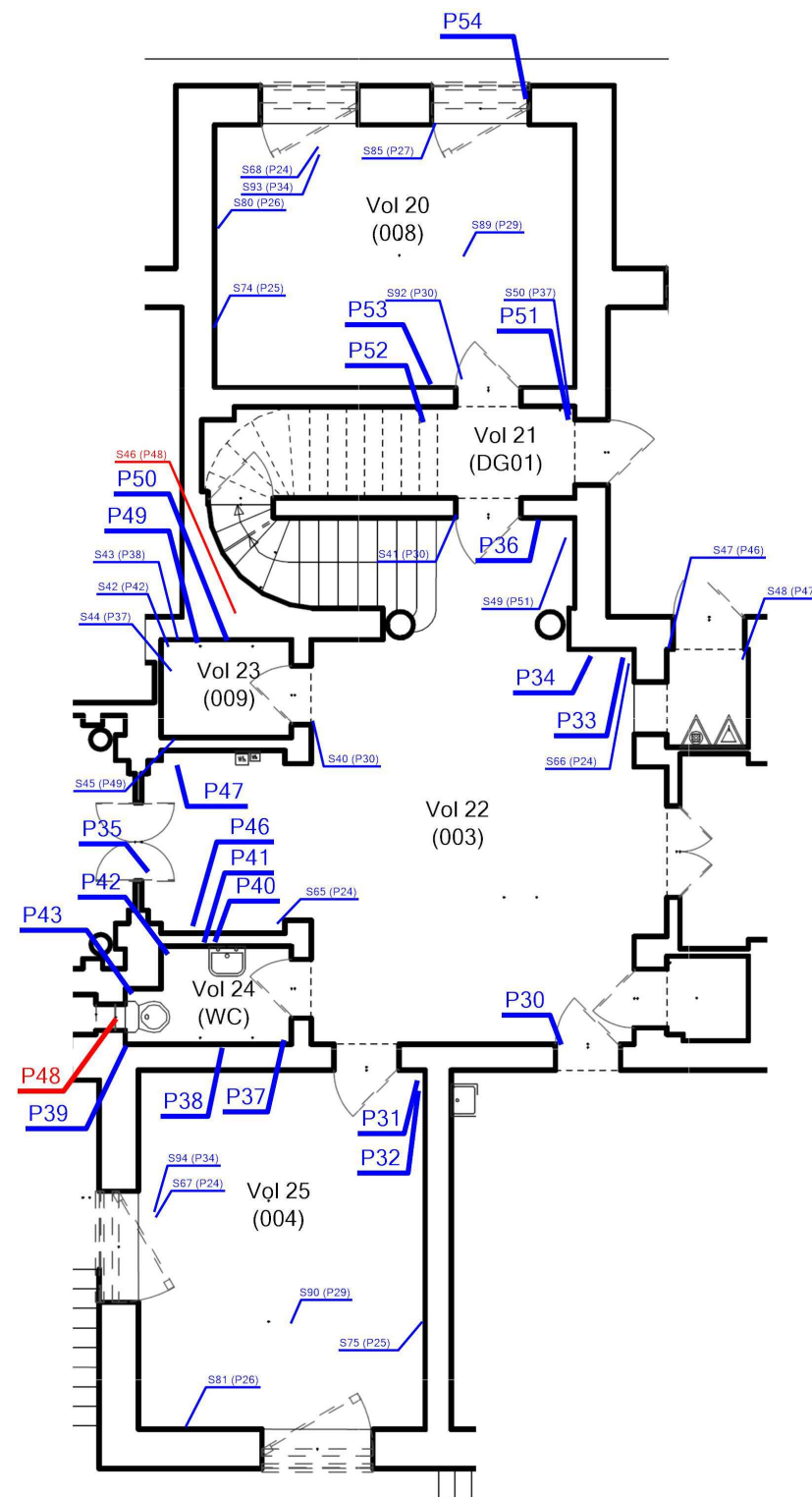
Localisation dun prélèvement négatif



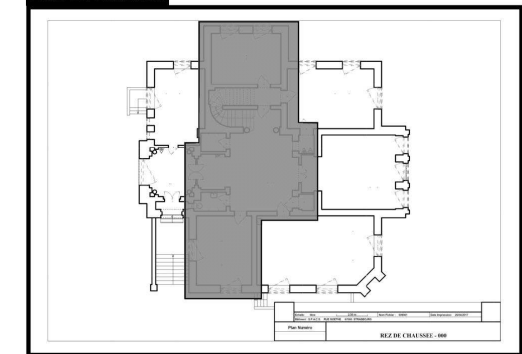
Localisation dun sondage négatif



Localisation dun sondage positif



Plan de situation



Adresse du bien

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Date intervention
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050
2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060
2061
2062
2063
2064
2065
2066
2067
2068
2069
2070
2071
2072
2073
2074
2075
2076
2077
2078
2079
2080
2081
2082
2083
2084
2085
2086
2087
2088
2089
2090
2091
2092
2093
2094
2095
2096
2097
2098
2099
2100

08/04/2019

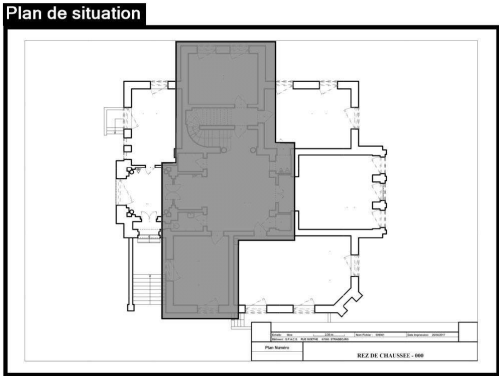
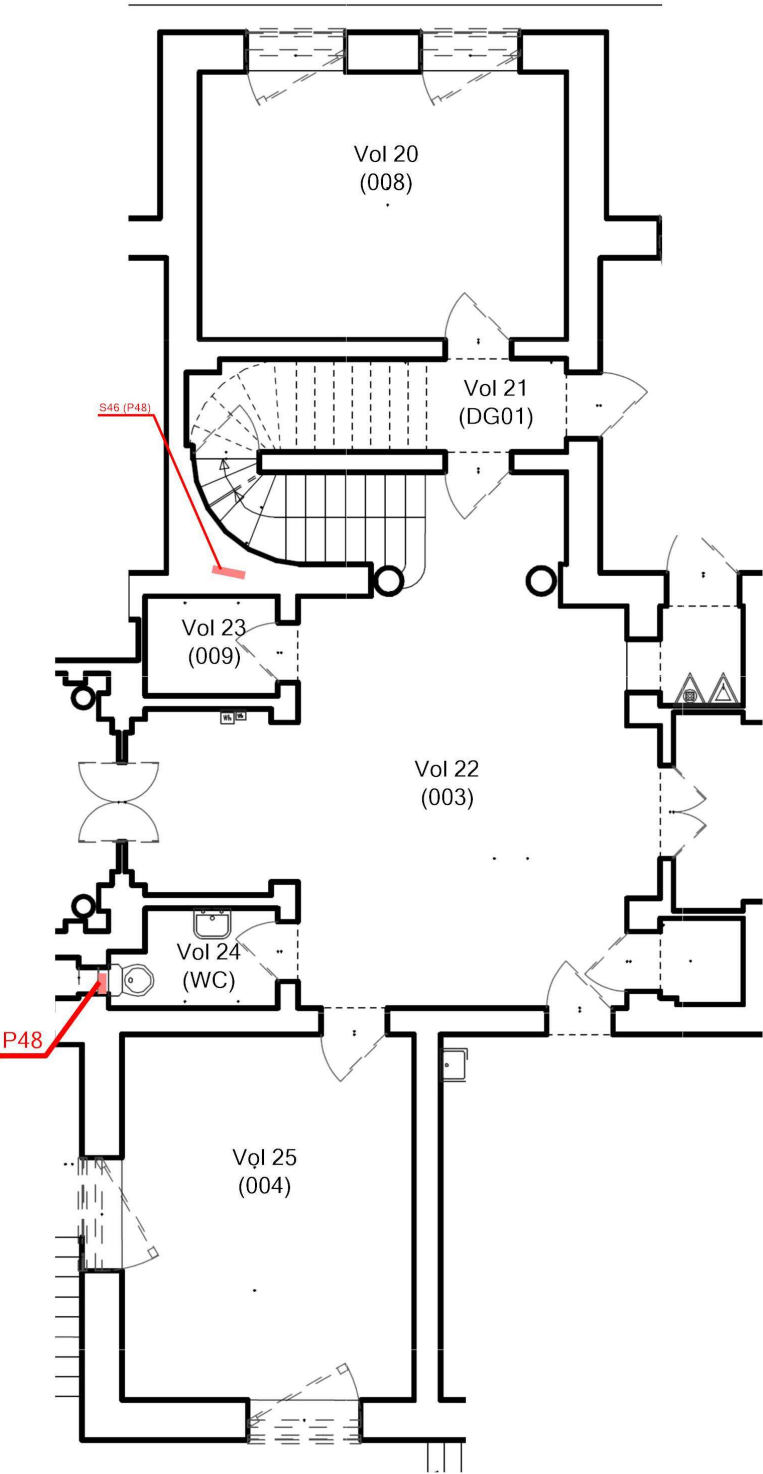
Techniciens intervenant

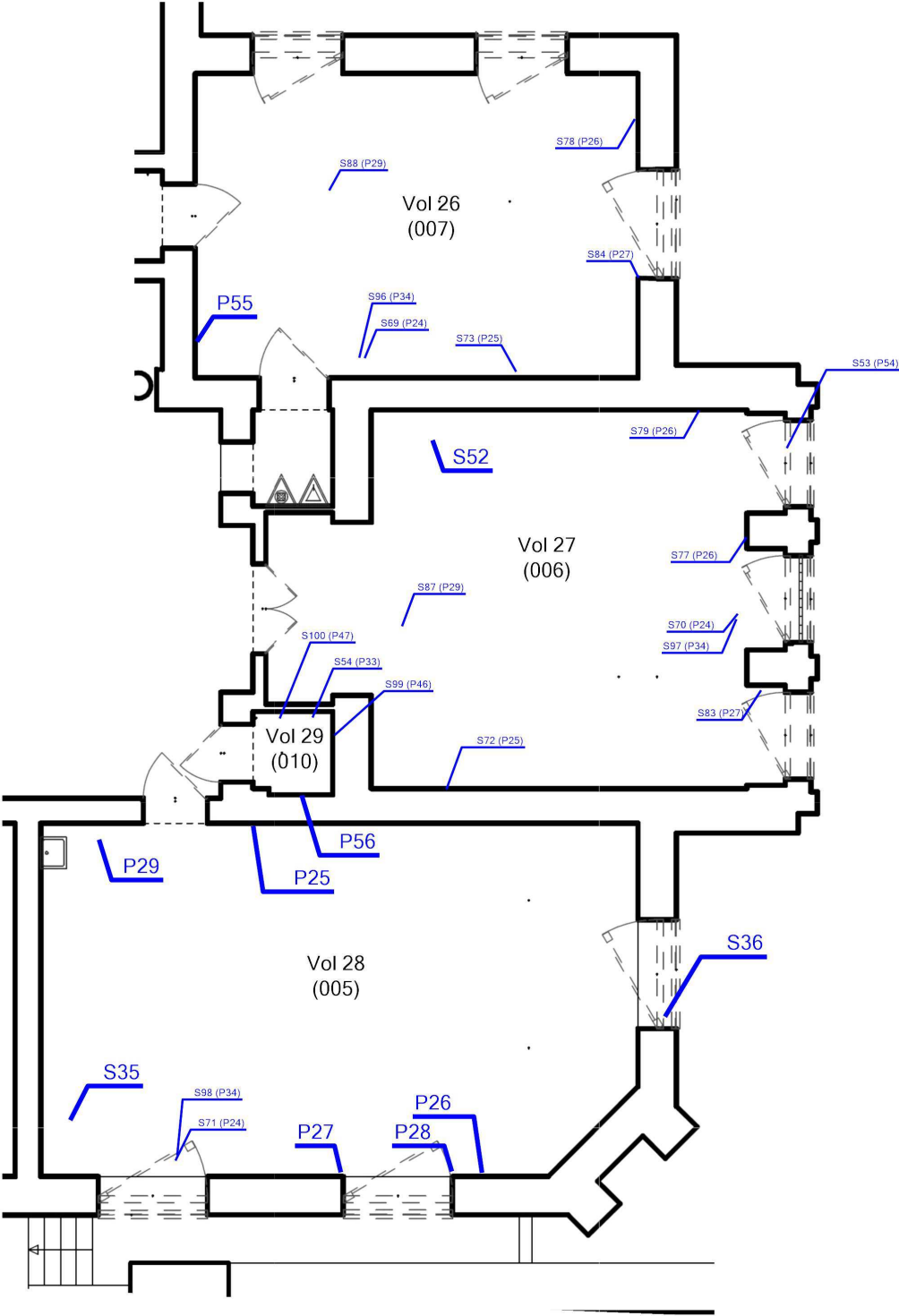
MEISCH Pauline

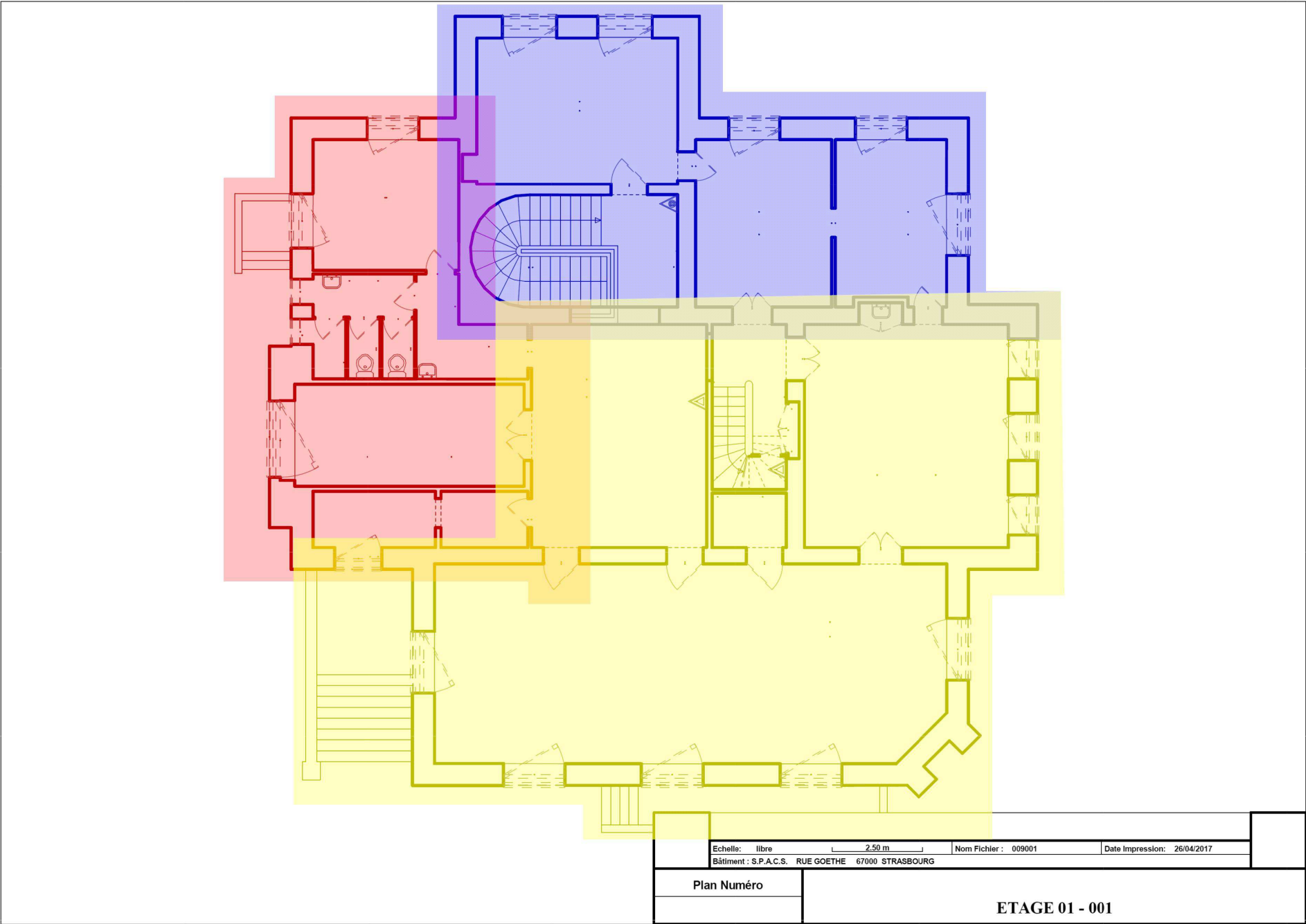
Légende



P48 : Mastic vitrier



RDC - ZOOM 3 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
				Légende
				P Localisation dun prélèvement négatif
				S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

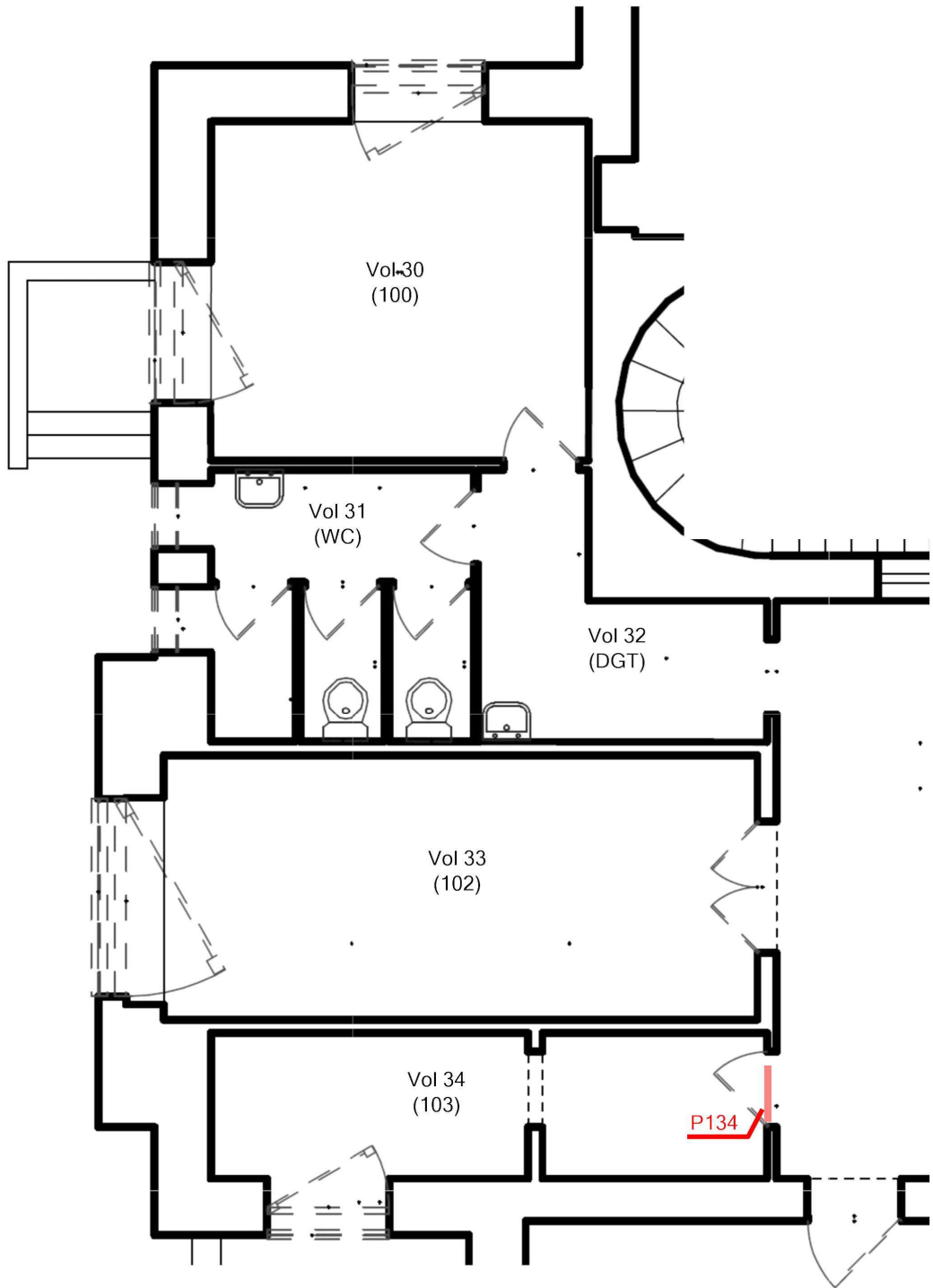
R+1 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
				Légende
				Zoom 1
				Zoom 2
				Zoom 3
Echelle: libre 2.50 m Nom Fichier : 009001 Date Impression: 26/04/2017 Bâtiment : S.P.A.C.S. RUE GOETHE 67000 STRASBOURG Plan Numéro ETAGE 01 - 001				
OC AC ENVIRONNEMENT DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

R+1 - ZOOM 1 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
				Légende
				Localisation dun prélèvement positif
				Localisation dun prélèvement négatif
				Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

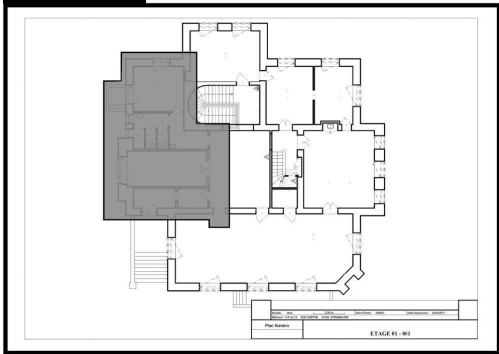
Légende

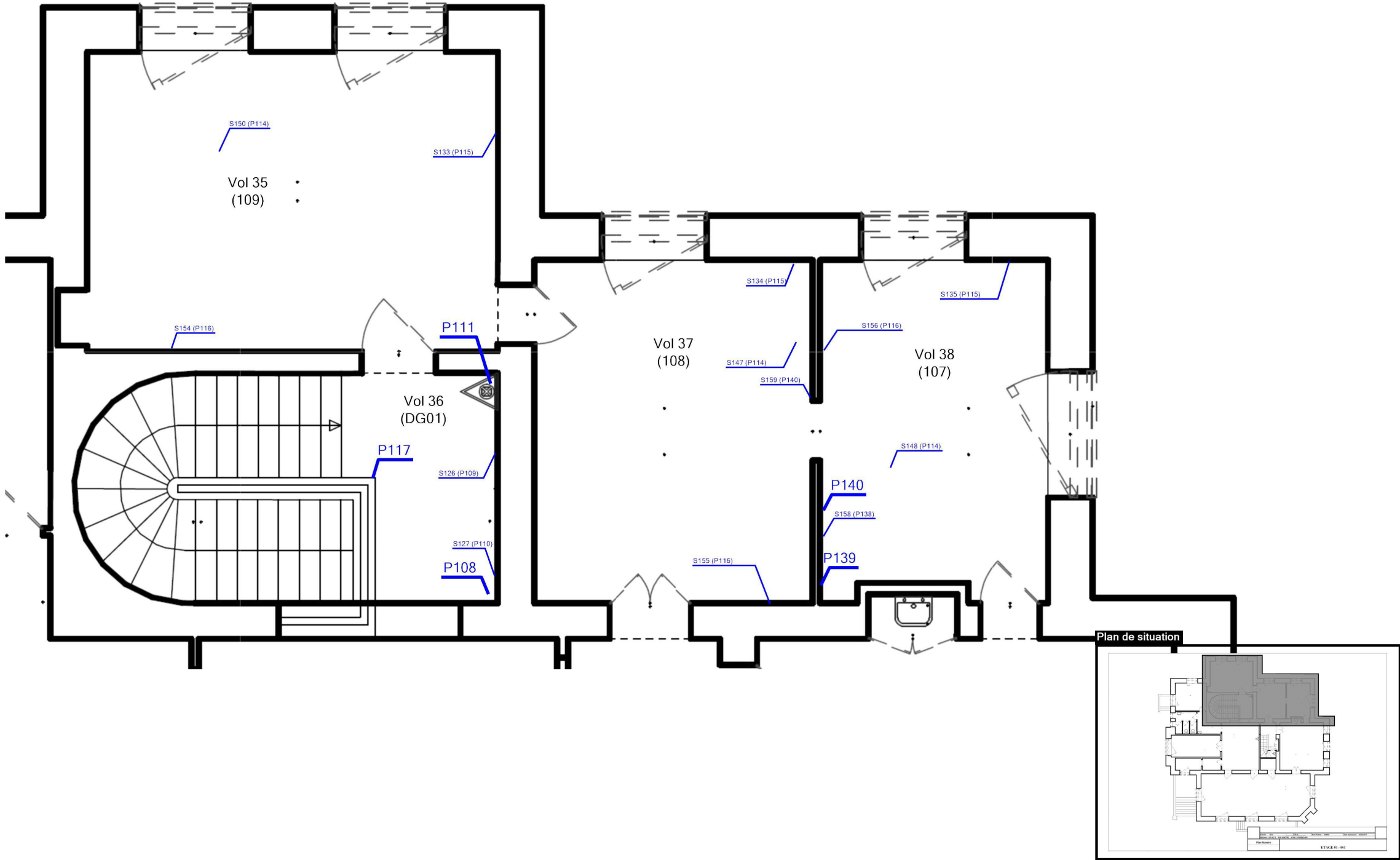


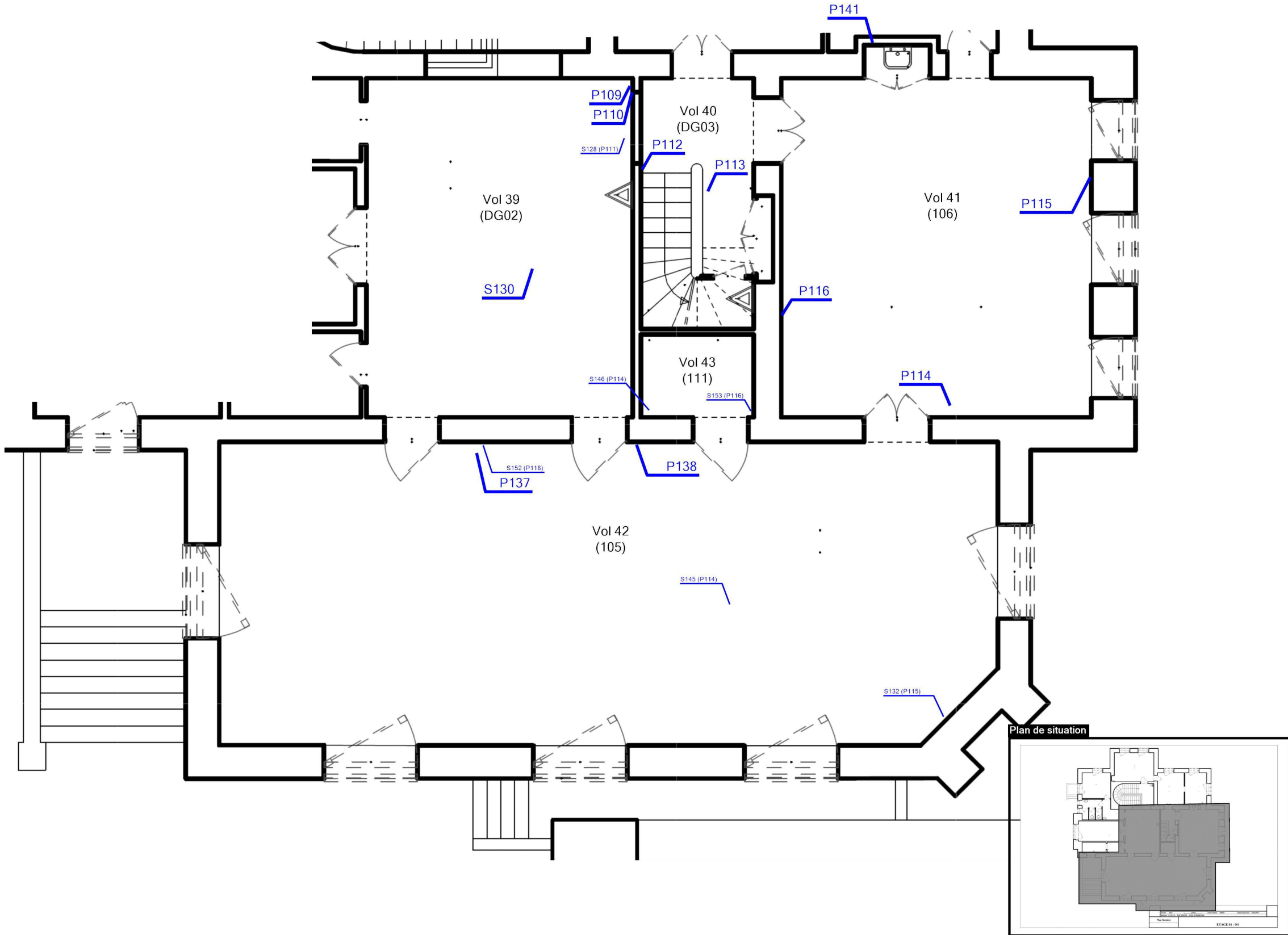
P134 : Mastic vitrier



Plan de situation



R+1 - ZOOM 2 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
				Légende
				 P Localisation dun prélèvement négatif
				 S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

R+1 - ZOOM 3 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1	
	Légende				
	P	Localisation dun prélèvement négatif			
	S	Localisation dun sondage négatif			
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG		CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline	

COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HM005989-1

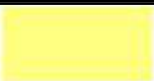
Légende



Zoom 1



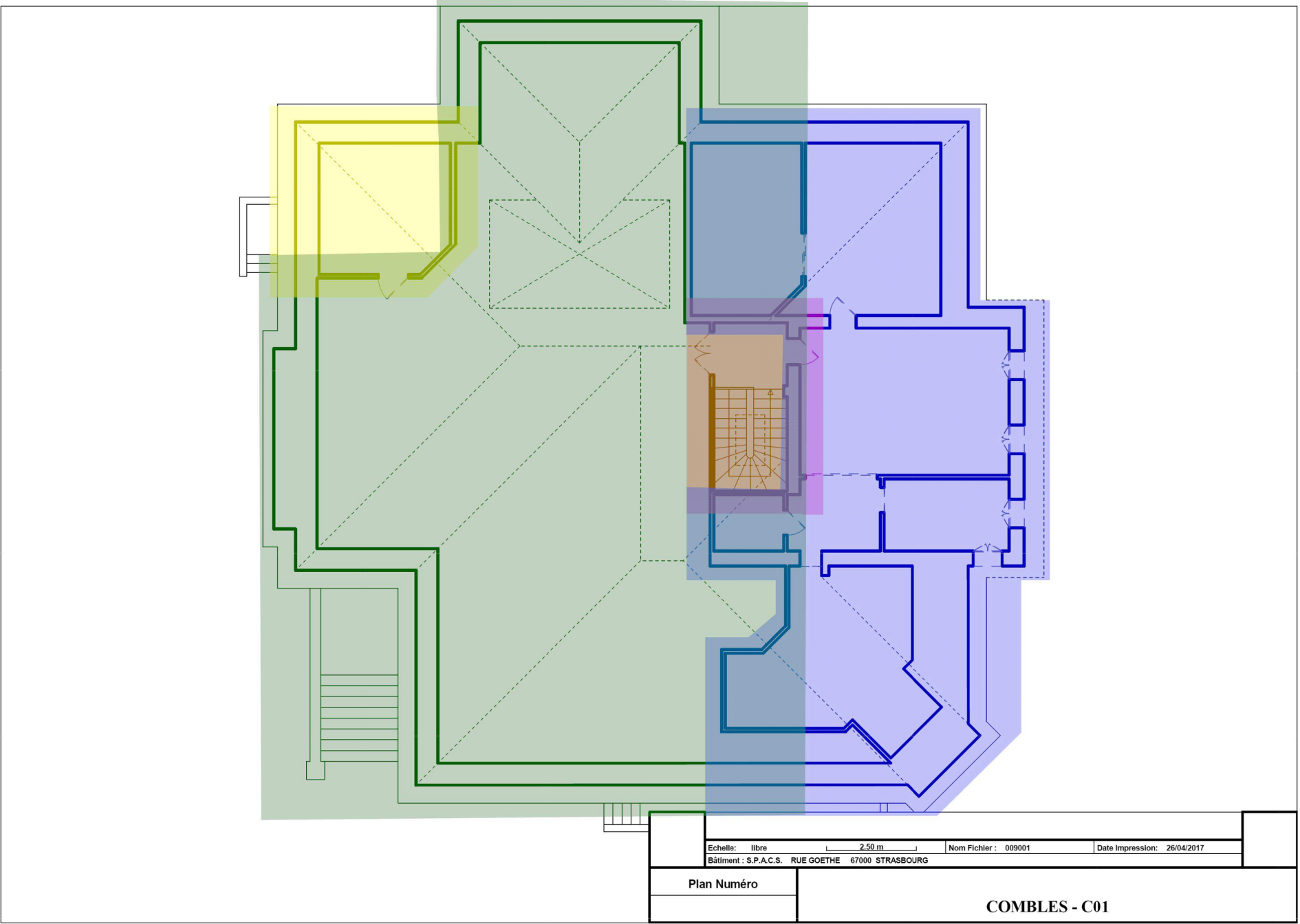
Zoom 2



Zoom 3



Zoom 4



Adresse du bien

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

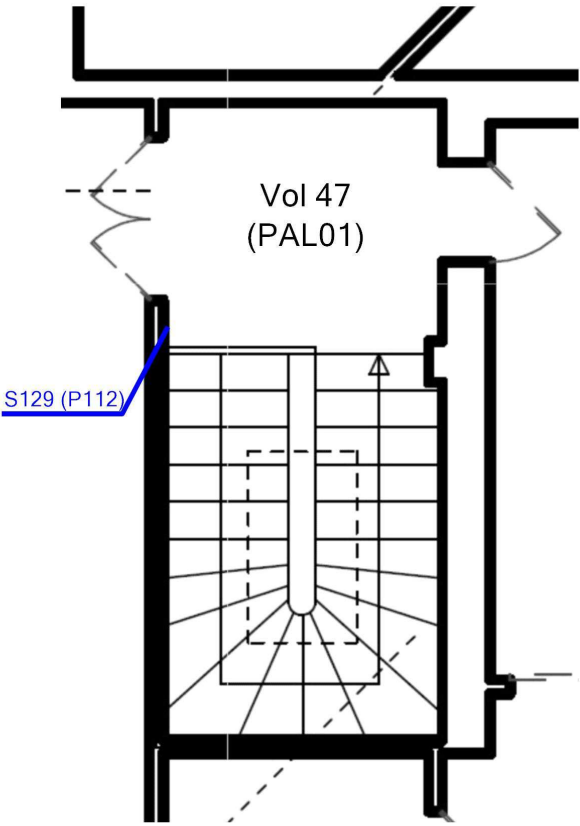
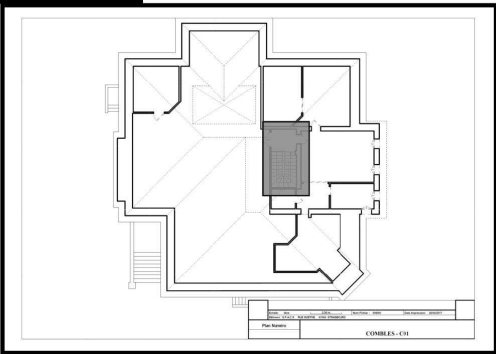
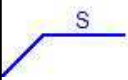
CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

Date intervention

08/04/2019

Technicien intervenant

MEISCH Pauline

COMBLES - ZOOM 1 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
 				Légende
				 Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

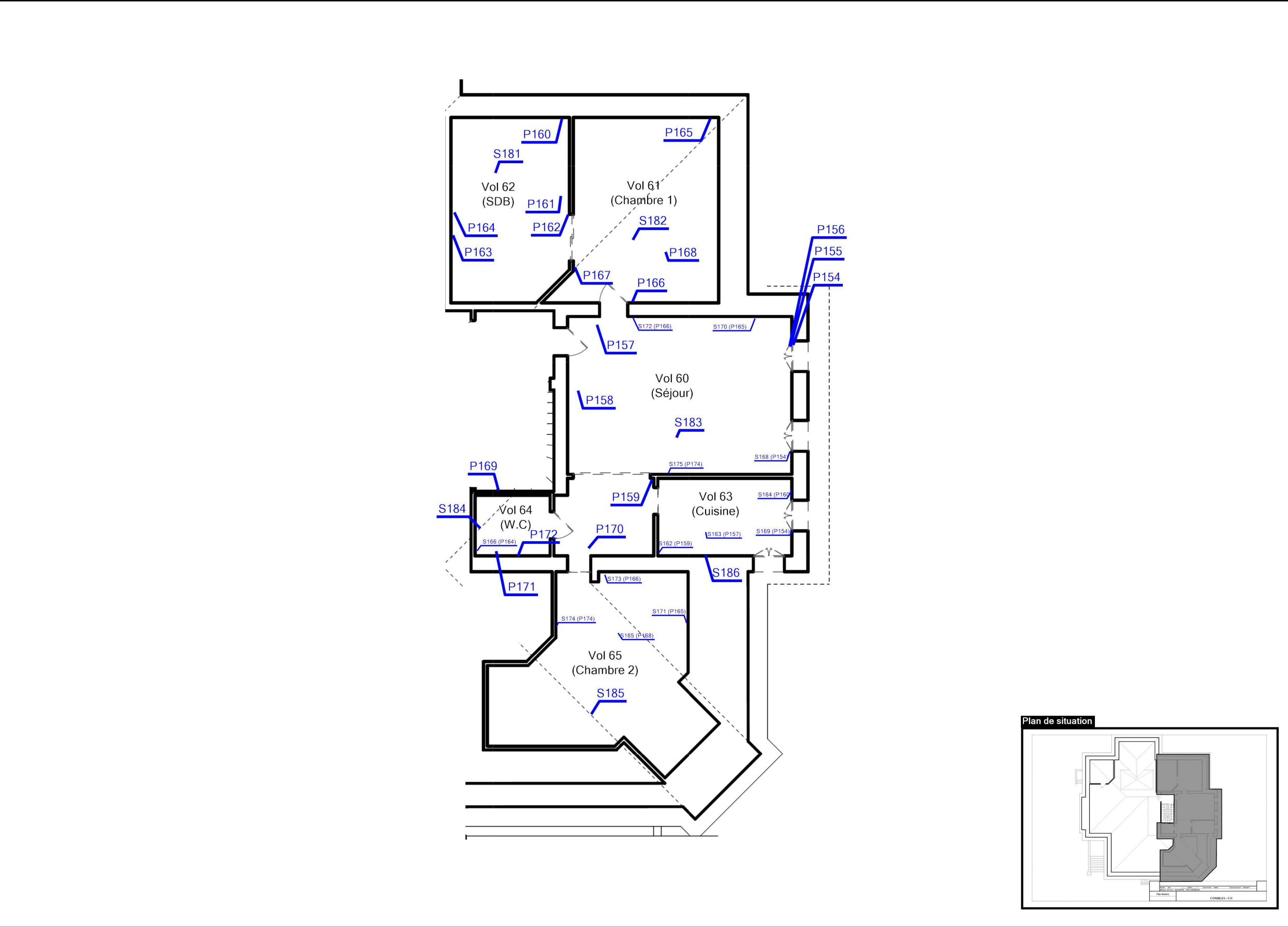
COMBLES - ZOOM 2 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HM005989-1

Légende

Localisation dun prélèvement négatif

Localisation dun sondage négatif



Architectural floor plan of the 'COMPLEXE C10'. The plan shows a large white rectangular building with a central staircase and a smaller, shaded grey building to its right. The plan includes various rooms, corridors, and a parking area with several cars. A legend at the bottom identifies symbols for 'Plan Niveau' and 'COMPLEXE C10'.



Adresse du bien	

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

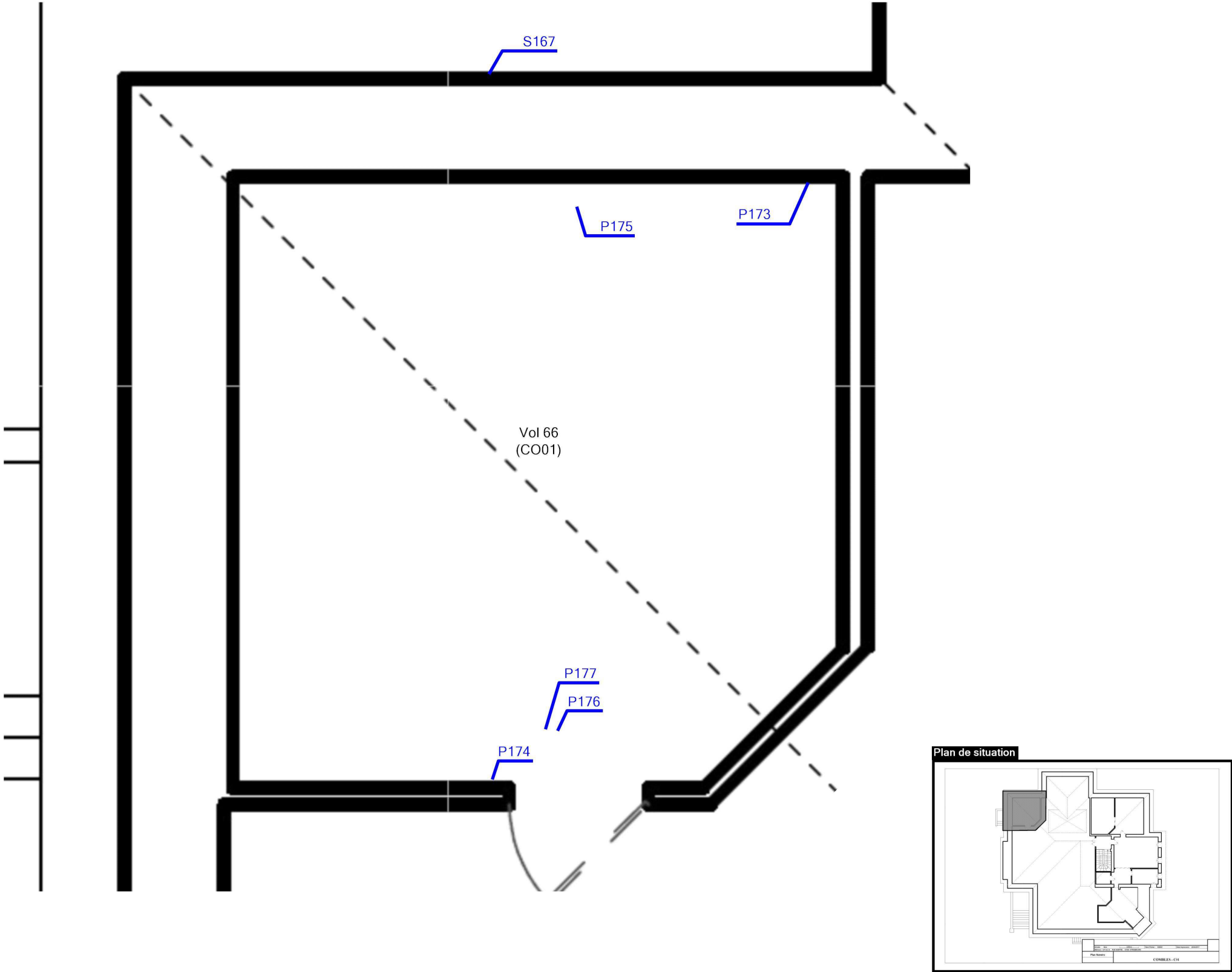
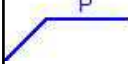
CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

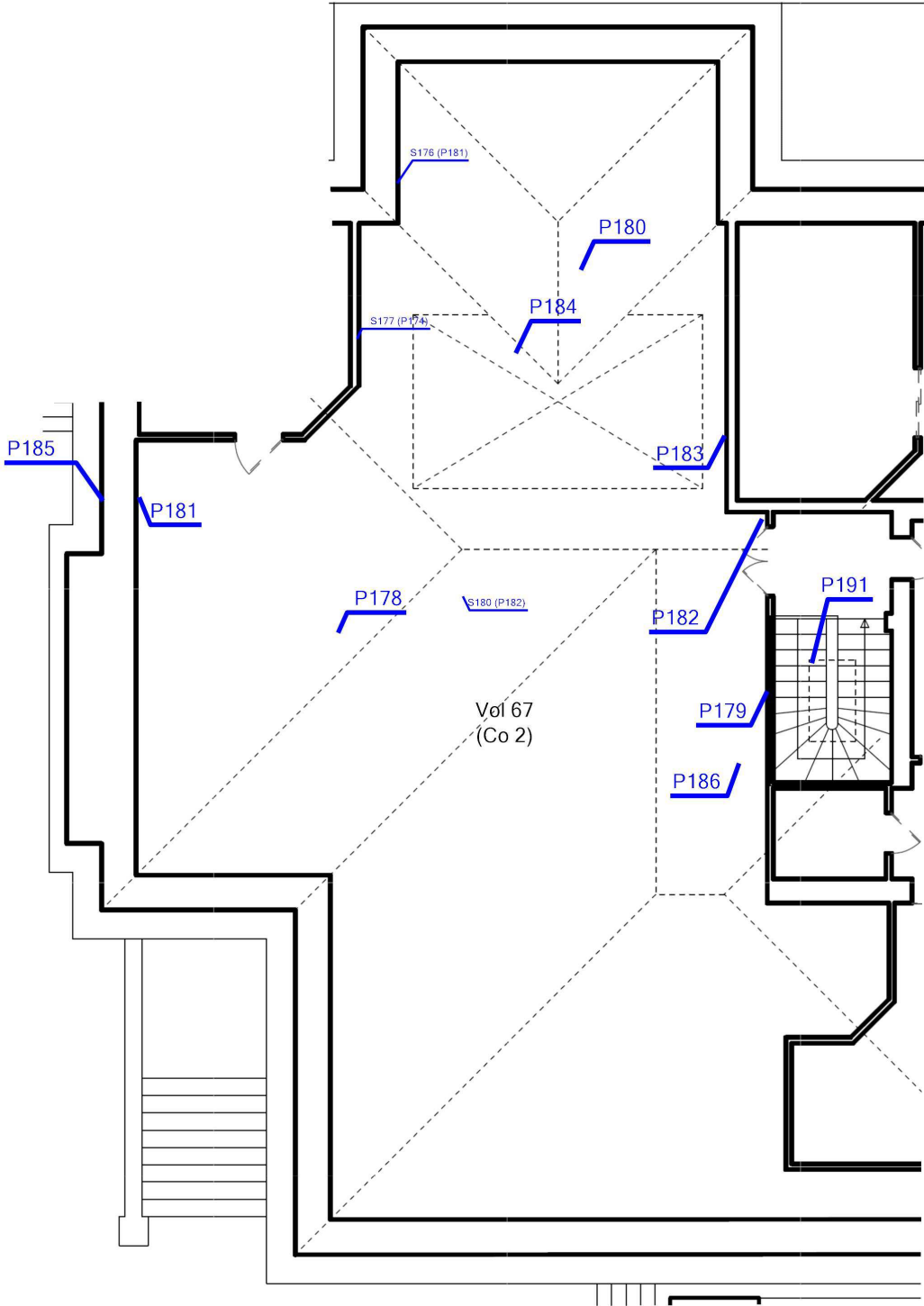
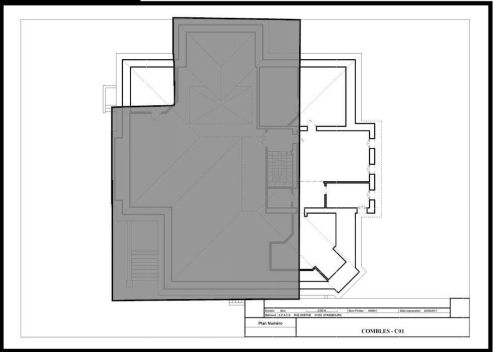
Date intervention

08/04/2019

Techniciens intervenant

MEISCH Pauline

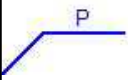
COMBLES - ZOOM 3 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
				Légende
				 P Localisation dun prélèvement négatif
				 S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

COMBLES - ZOOM 4 - ACTIONS MENÉES				Référence: 002HM005989-1
 Plan de situation 				Légende
				P Localisation dun prélèvement négatif
				S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS	08/04/2019	MEISCH Pauline

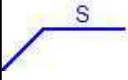
TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HM005989-1

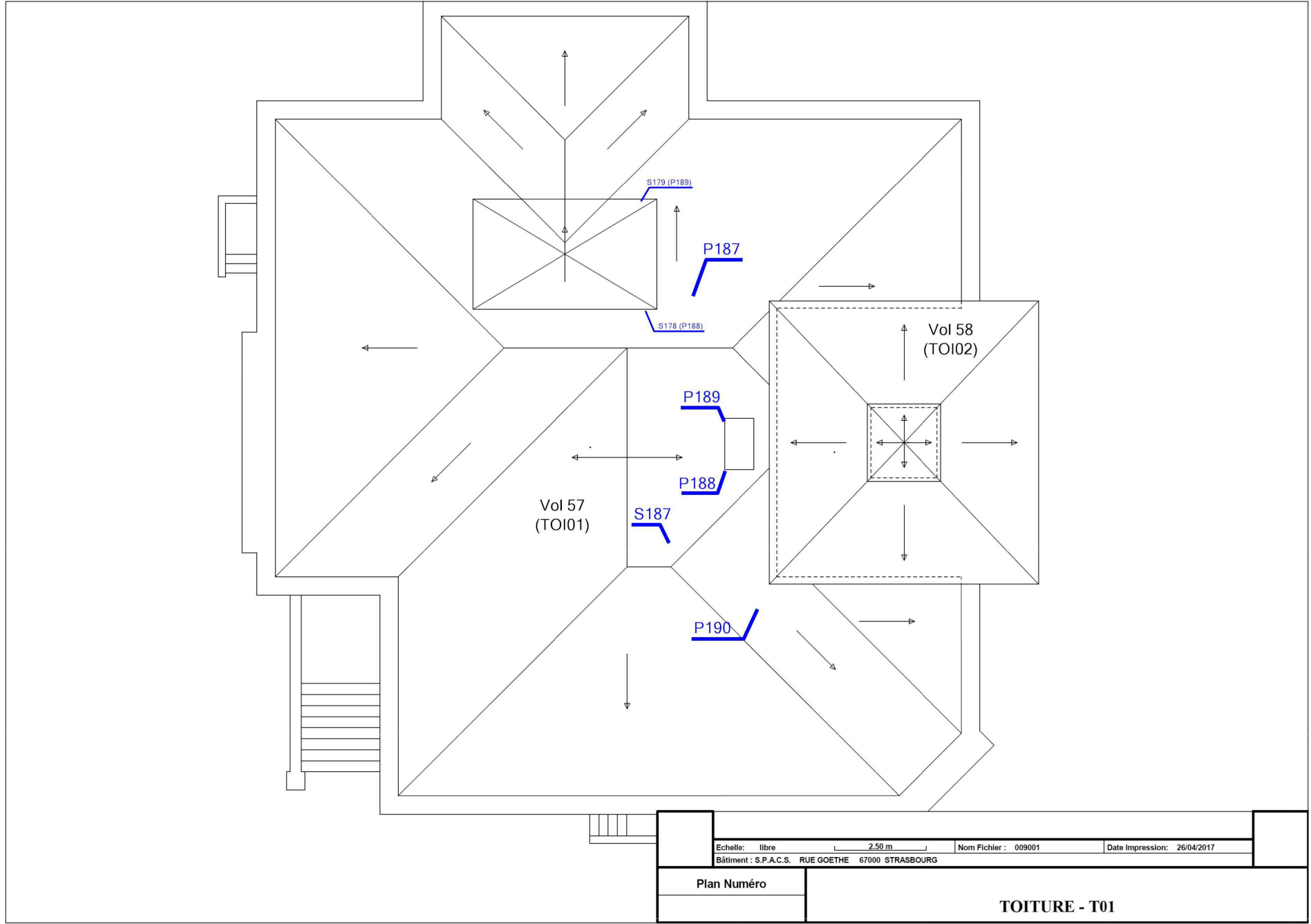
Légende



Localisation dun prélèvement
négatif



Localisation dun sondage négatif



Adresse du bien

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPACS

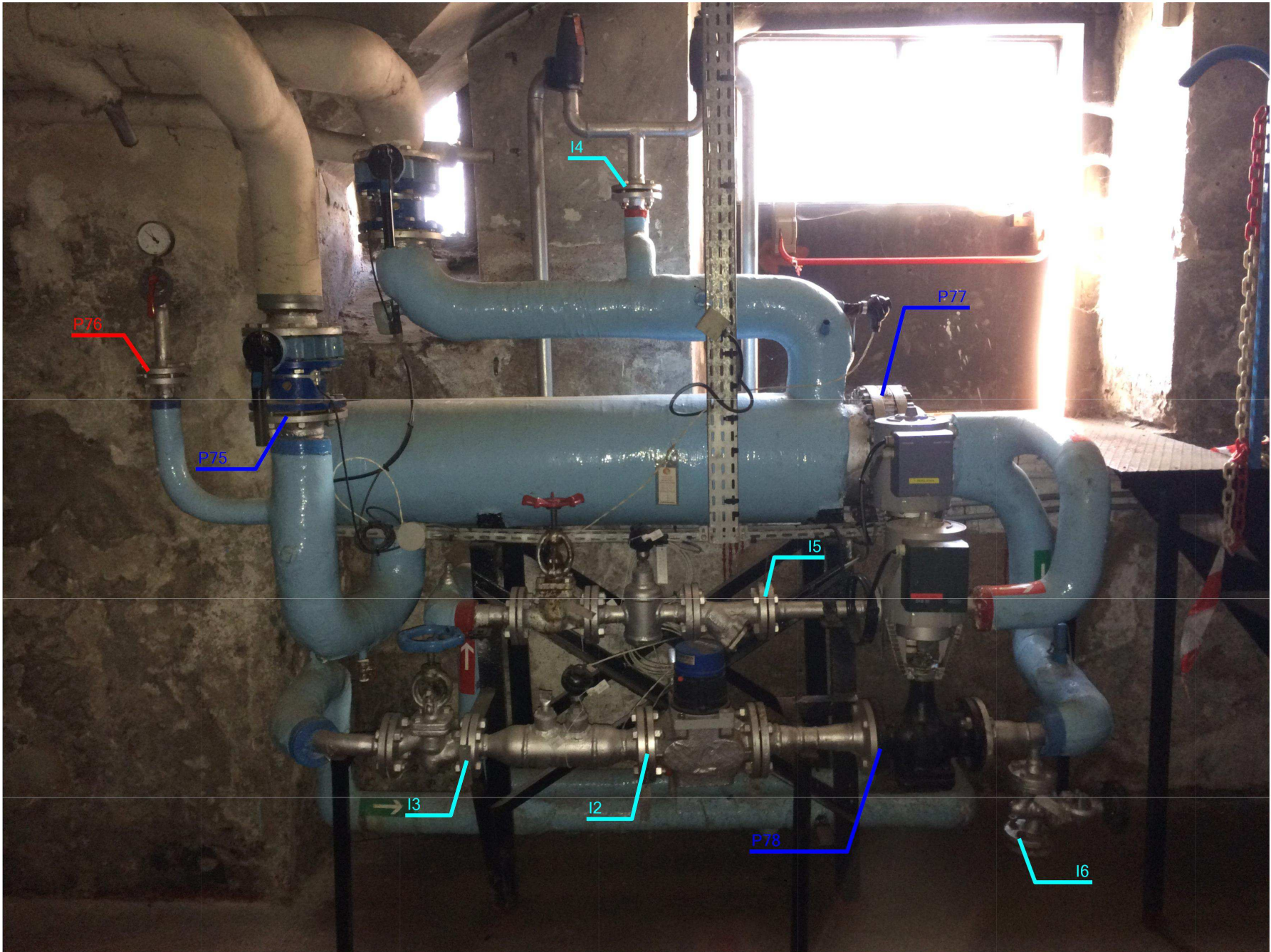
Date intervention

08/04/2019

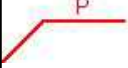
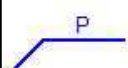
Technicien intervenant

MEISCH Pauline

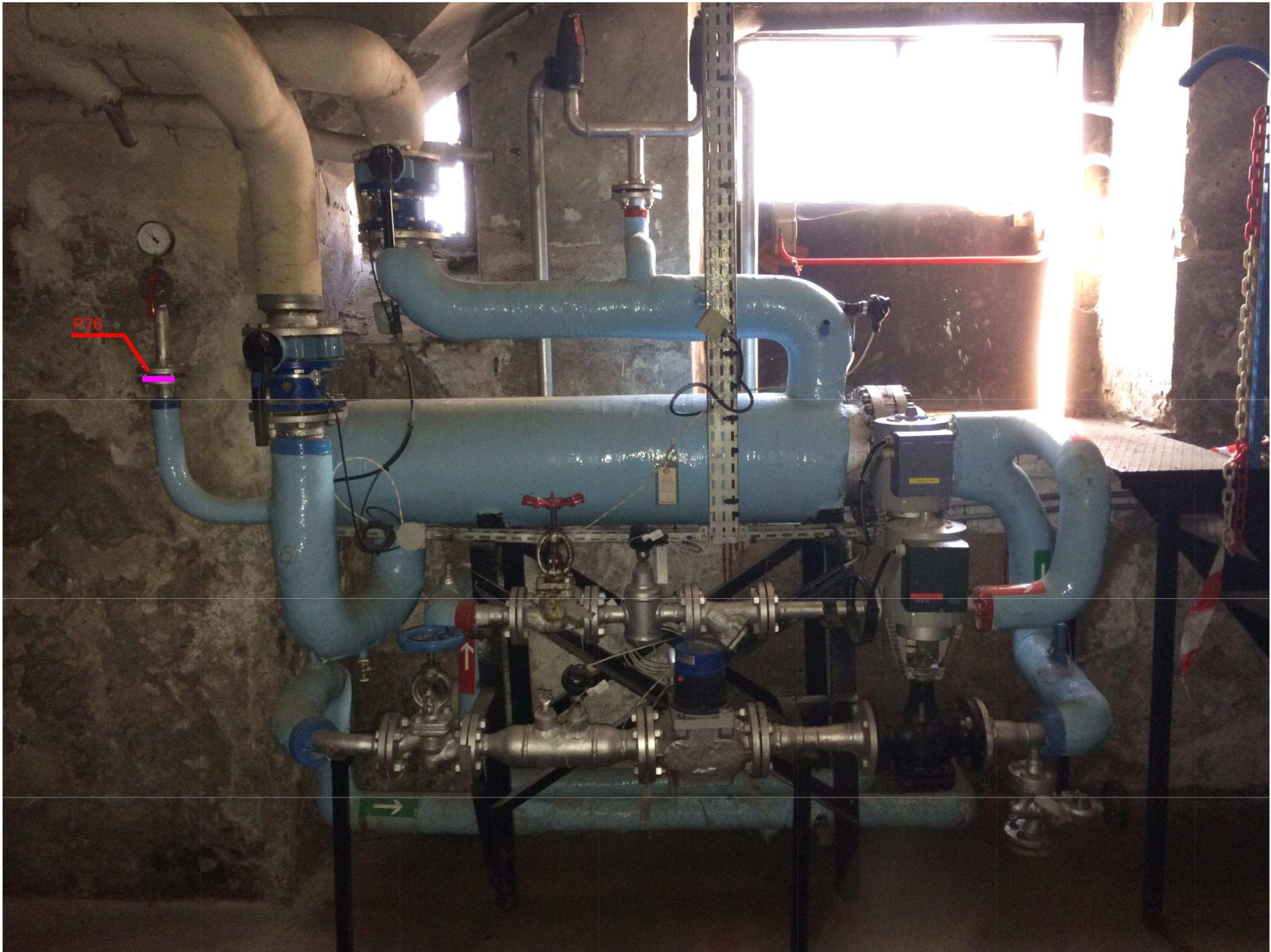
Vol 55
(Détail 1)



Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement négatif
	Localisation dune impossibilité technique

Vol 55
(Détail 1)

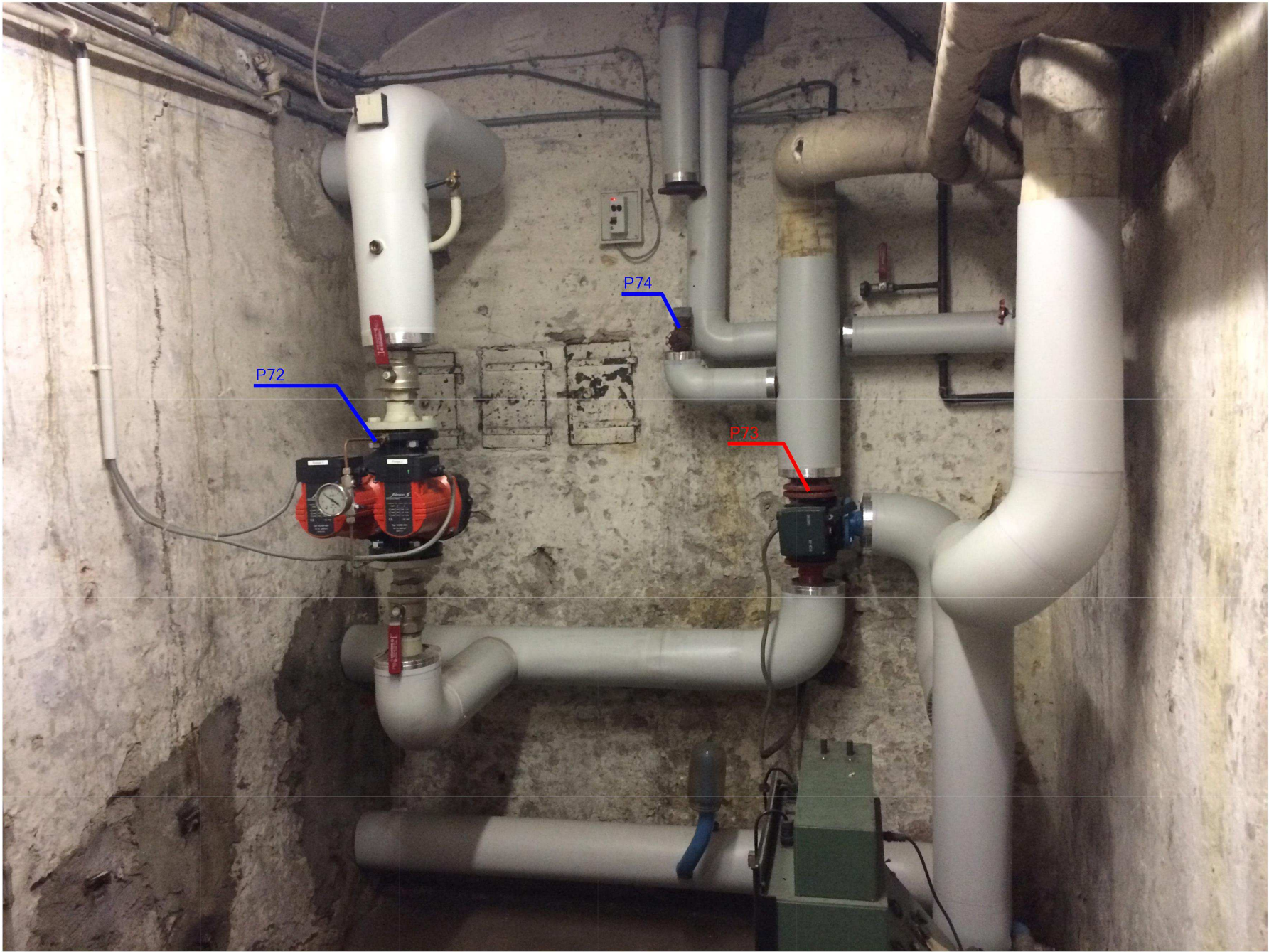


Légende



P76 : Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables, Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables

Vol 56
(Détail 2)



Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement négatif

Vol 56
(Détail 2)



Légende

	P73 : Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables, Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables

FACADES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HM005989-1

Légende

Localisation d'un prélèvement négatif

Vol 59
(Facades)

P153

P148

P147

P150

P149

P151

P152



Adresse du bien

43 Rue Goethe
67000 STRASBOURG

Désignation

CAMPUS HISTORIQUE - 0090 - SPAC

Date intervention

08/04/201

Techniciens intervenant

MEISCH Pauline

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002HM005989 n°75 - 1 (P75)	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)	Prélèvement négatif
002HM005989 n°76 - 1 (P76)	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)	Prélèvement positif
002HM005989 n°77 - 1 (P77)	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)	Prélèvement négatif
002HM005989 n°78 - 1 (P78)	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)	Prélèvement négatif
	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)	I2
002HM005989 n°72 - 1 (P72)	Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)	Prélèvement négatif
002HM005989 n°73 - 1 (P73)	Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)	Prélèvement positif
002HM005989 n°74 - 1 (P74)	Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°154 - 1 (P154)	Combles - Vol 60 (Séjour)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°155 - 1 (P155)	Combles - Vol 60 (Séjour)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°156 - 1 (P156)	Combles - Vol 60 (Séjour)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°157 - 1 (P157)	Combles - Vol 60 (Séjour)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°158 - 1 (P158)	Combles - Vol 60 (Séjour)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°159 - 1 (P159)	Combles - Vol 60 (Séjour)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°160 - 1 (P160)	Combles - Vol 62 (SDB)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°161 - 1 (P161)	Combles - Vol 62 (SDB)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°162 - 1 (P162)	Combles - Vol 62 (SDB)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°163 - 1 (P163)	Combles - Vol 62 (SDB)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°164 - 1 (P164)	Combles - Vol 62 (SDB)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°165 - 1 (P165)	Combles - Vol 61 (Chambre 1)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°166 - 1 (P166)	Combles - Vol 61 (Chambre 1)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°167 - 1 (P167)	Combles - Vol 61 (Chambre 1)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°168 - 1 (P168)	Combles - Vol 61 (Chambre 1)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°169 - 1 (P169)	Combles - Vol 64 (W.C)	Prélèvement négatif
002HM005989-1 n°170 - 1 (P170)	Combles - Vol 60 (Séjour)	Prélèvement négatif

002HM005989-1 n°171 - 1 (P171)	Combles - Vol 64 (W.C)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°172 - 1 (P172)	Combles - Vol 64 (W.C)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°173 - 1 (P173)	Combles - Vol 66 (CO01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°174 - 1 (P174)	Combles - Vol 66 (CO01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°175 - 1 (P175)	Combles - Vol 66 (CO01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°176 - 1 (P176)	Combles - Vol 66 (CO01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°177 - 1 (P177)	Combles - Vol 66 (CO01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°178 - 1 (P178)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°179 - 1 (P179)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°180 - 1 (P180)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°181 - 1 (P181)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°182 - 1 (P182)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°183 - 1 (P183)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°184 - 1 (P184)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°186 - 1 (P186)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°191 - 1 (P191)	Combles - Vol 67 (Co 2)	Prélevement négatif
S167 - 1 (S167)	Combles - Vol 66 (CO01)	Absence sur marquage du materiau
S181 - 1 (S181)	Combles - Vol 62 (SDB)	
S182 - 1 (S182)	Combles - Vol 61 (Chambre 1)	
S183 - 1 (S183)	Combles - Vol 60 (Séjour)	
S184 - 1 (S184)	Combles - Vol 64 (W.C)	Absence : pas d'amiante par nature
S185 - 2 (S185)	Combles - Vol 65 (Chambre 2)	Absence : pas d'amiante par nature
S185 - 1 (S185)	Combles - Vol 65 (Chambre 2)	Absence : pas d'amiante par nature
S186 - 1 (S186)	Combles - Vol 63 (Cuisine)	
002HM005989 n°147 - 1 (P147)	Façades - Vol 59 (Façades)	Prélevement négatif
002HM005989 n°148 - 1 (P148)	Façades - Vol 59 (Façades)	Prélevement négatif
002HM005989 n°149 - 1 (P149)	Façades - Vol 59 (Façades)	Prélevement négatif
002HM005989 n°150 - 1 (P150)	Façades - Vol 59 (Façades)	Prélevement négatif

002HM005989 n°151 - 1 (P151)	Façades - Vol 59 (Façades)	Prélevement négatif
002HM005989 n°152 - 1 (P152)	Façades - Vol 59 (Façades)	Prélevement négatif
002HM005989 n°108 - 1 (P108)	R+1 - Vol 36 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°109 - 1 (P109)	R+1 - Vol 39 (DG02)	Prélevement négatif
002HM005989 n°110 - 1 (P110)	R+1 - Vol 39 (DG02)	Prélevement négatif
002HM005989 n°111 - 1 (P111)	R+1 - Vol 36 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°112 - 1 (P112)	R+1 - Vol 40 (DG03)	Prélevement négatif
002HM005989 n°113 - 1 (P113)	R+1 - Vol 40 (DG03)	Prélevement négatif
002HM005989 n°114 - 1 (P114)	R+1 - Vol 41 (106)	Prélevement négatif
002HM005989 n°115 - 1 (P115)	R+1 - Vol 41 (106)	Prélevement négatif
002HM005989 n°116 - 1 (P116)	R+1 - Vol 41 (106)	Prélevement négatif
002HM005989 n°116 - 2 (P116)	R+1 - Vol 41 (106)	Prélevement négatif
002HM005989 n°117 - 1 (P117)	R+1 - Vol 36 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°118 - 1 (P118)	R+1 - Vol 32 (DGT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°119 - 1 (P119)	R+1 - Vol 32 (DGT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°120 - 1 (P120)	R+1 - Vol 32 (DGT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°121 - 1 (P121)	R+1 - Vol 32 (DGT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°122 - 1 (P122)	R+1 - Vol 31 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°123 - 1 (P123)	R+1 - Vol 31 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°124 - 1 (P124)	R+1 - Vol 31 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°125 - 1 (P125)	R+1 - Vol 31 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°126 - 1 (P126)	R+1 - Vol 31 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°127 - 1 (P127)	R+1 - Vol 31 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°128 - 1 (P128)	R+1 - Vol 31 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°129 - 1 (P129)	R+1 - Vol 33 (102)	Prélevement négatif
002HM005989 n°130 - 1 (P130)	R+1 - Vol 33 (102)	Prélevement négatif
002HM005989 n°131 - 1 (P131)	R+1 - Vol 33 (102)	Prélevement négatif
002HM005989 n°132 - 1 (P132)	R+1 - Vol 33 (102)	Prélevement négatif

002HM005989 n°133 - 1 (P133)	R+1 - Vol 34 (103)	Prélevement négatif
002HM005989 n°134 - 1 (P134)	R+1 - Vol 34 (103)	Prélevement positif
002HM005989 n°135 - 1 (P135)	R+1 - Vol 34 (103)	Prélevement négatif
002HM005989 n°136 - 1 (P136)	R+1 - Vol 34 (103)	Prélevement négatif
002HM005989 n°137 - 1 (P137)	R+1 - Vol 42 (105)	Prélevement négatif
002HM005989 n°138 - 1 (P138)	R+1 - Vol 42 (105)	Prélevement négatif
002HM005989 n°139 - 1 (P139)	R+1 - Vol 38 (107)	Prélevement négatif
002HM005989 n°140 - 1 (P140)	R+1 - Vol 38 (107)	Prélevement négatif
002HM005989 n°141 - 1 (P141)	R+1 - Vol 41 (106)	Prélevement négatif
S130 - 1 (S130)	R+1 - Vol 39 (DG02)	Absence : pas d'amiante par nature
S131 - 1 (S131)	R+1 - Vol 30 (100)	Absence : pas d'amiante par nature
S151 - 1 (S151)	R+1 - Vol 34 (103)	Absence sur présentation de documents
002HM005989 n°25 - 1 (P25)	RDC - Vol 28 (005)	Prélevement négatif
002HM005989 n°26 - 1 (P26)	RDC - Vol 28 (005)	Prélevement négatif
002HM005989 n°27 - 1 (P27)	RDC - Vol 28 (005)	Prélevement négatif
002HM005989 n°28 - 1 (P28)	RDC - Vol 28 (005)	Prélevement négatif
002HM005989 n°29 - 1 (P29)	RDC - Vol 28 (005)	Prélevement négatif
002HM005989 n°30 - 1 (P30)	RDC - Vol 22 (003)	Prélevement négatif
002HM005989 n°33 - 1 (P33)	RDC - Vol 22 (003)	Prélevement négatif
002HM005989 n°34 - 1 (P34)	RDC - Vol 22 (003)	Prélevement négatif
002HM005989 n°35 - 1 (P35)	RDC - Vol 22 (003)	Prélevement négatif
002HM005989 n°36 - 1 (P36)	RDC - Vol 22 (003)	Prélevement négatif
002HM005989 n°37 - 1 (P37)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°38 - 1 (P38)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°39 - 1 (P39)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°40 - 1 (P40)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°41 - 1 (P41)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°42 - 1 (P42)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement négatif

002HM005989 n°43 - 1 (P43)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement négatif
002HM005989 n°44 - 1 (P44)	RDC - Vol 19 (002)	Prélevement négatif
002HM005989 n°45 - 1 (P45)	RDC - Vol 19 (002)	Prélevement négatif
002HM005989 n°45 - 2 (P45)	RDC - Vol 19 (002)	Prélevement négatif
002HM005989 n°47 - 1 (P47)	RDC - Vol 22 (003)	Prélevement négatif
002HM005989 n°48 - 1 (P48)	RDC - Vol 24 (WC)	Prélevement positif
002HM005989 n°49 - 1 (P49)	RDC - Vol 23 (009)	Prélevement négatif
002HM005989 n°50 - 1 (P50)	RDC - Vol 23 (009)	Prélevement négatif
002HM005989 n°51 - 1 (P51)	RDC - Vol 21 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°52 - 1 (P52)	RDC - Vol 21 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°53 - 1 (P53)	RDC - Vol 20 (008)	Prélevement négatif
002HM005989 n°54 - 1 (P54)	RDC - Vol 20 (008)	Prélevement négatif
002HM005989 n°55 - 1 (P55)	RDC - Vol 26 (007)	Prélevement négatif
002HM005989 n°56 - 1 (P56)	RDC - Vol 29 (010)	Prélevement négatif
002HM005989 n°57 - 1 (P57)	RDC - Vol 18 (001)	Prélevement négatif
002HM005989 n°60 - 1 (P60)	RDC - Vol 18 (001)	Prélevement négatif
002HM005989 n°142 - 1 (P142)	RDC - Vol 54 (EXT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°143 - 1 (P143)	RDC - Vol 54 (EXT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°144 - 1 (P144)	RDC - Vol 54 (EXT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°145 - 1 (P145)	RDC - Vol 54 (EXT)	Prélevement négatif
002HM005989 n°146 - 1 (P146)	RDC - Vol 54 (EXT)	Prélevement négatif
S35 - 1 (S35)	RDC - Vol 28 (005)	Absence : pas d'amiante par nature
S36 - 1 (S36)	RDC - Vol 28 (005)	Absence sur marquage du materiau
S52 - 1 (S52)	RDC - Vol 27 (006)	Absence : pas d'amiante par nature
002HM005989 n°1 - 1 (P1)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif
002HM005989 n°2 - 1 (P2)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif
002HM005989 n°4 - 1 (P4)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif
002HM005989 n°6 - 1 (P6)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif

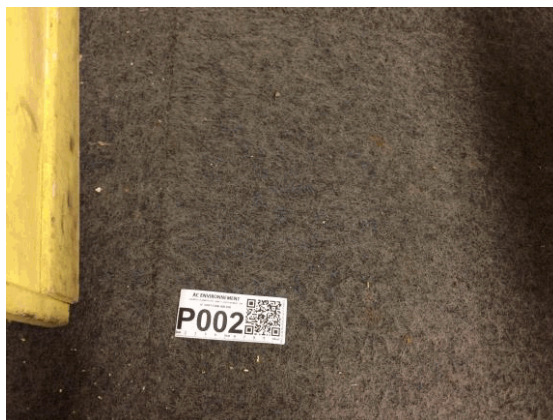
002HM005989 n°7 - 1 (P7)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif
002HM005989 n°8 - 1 (P8)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif
002HM005989 n°9 - 1 (P9)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif
002HM005989 n°10 - 1 (P10)	Sous-sol - Vol 2 (S17)	Prélevement négatif
002HM005989 n°11 - 1 (P11)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Prélevement négatif
002HM005989 n°12 - 1 (P12)	Sous-sol - Vol 4 (S19)	Prélevement négatif
002HM005989 n°13 - 1 (P13)	Sous-sol - Vol 8 (S11)	Prélevement négatif
002HM005989 n°14 - 1 (P14)	Sous-sol - Vol 8 (S11)	Prélevement négatif
002HM005989 n°15 - 1 (P15)	Sous-sol - Vol 8 (S11)	Prélevement négatif
002HM005989 n°16 - 1 (P16)	Sous-sol - Vol 9 (S10)	Prélevement négatif
002HM005989 n°17 - 1 (P17)	Sous-sol - Vol 9 (S10)	Prélevement négatif
002HM005989 n°18 - 1 (P18)	Sous-sol - Vol 9 (S10)	Prélevement négatif
002HM005989 n°19 - 1 (P19)	Sous-sol - Vol 9 (S10)	Prélevement négatif
002HM005989 n°20 - 1 (P20)	Sous-sol - Vol 9 (S10)	Prélevement négatif
002HM005989 n°21 - 1 (P21)	Sous-sol - Vol 9 (S10)	Prélevement positif
002HM005989 n°22 - 1 (P22)	Sous-sol - Vol 9 (S10)	Prélevement négatif
002HM005989 n°23 - 1 (P23)	Sous-sol - Vol 2 (S17)	Prélevement négatif
002HM005989 n°24 - 1 (P24)	Sous-sol - Vol 2 (S17)	Prélevement négatif
002HM005989 n°61 - 1 (P61)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°62 - 1 (P62)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°63 - 1 (P63)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°64 - 2 (P64)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°64 - 1 (P64)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°66 - 1 (P66)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°67 - 1 (P67)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°68 - 1 (P68)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°69 - 1 (P69)	Sous-sol - Vol 6 (S15)	Prélevement négatif
002HM005989 n°70 - 1 (P70)	Sous-sol - Vol 7 (S12)	Prélevement négatif

002HM005989 n°71 - 1 (P71)	Sous-sol - Vol 7 (S12)	Prélevement négatif
002HM005989 n°79 - 1 (P79)	Sous-sol - Vol 15 (S08)	Prélevement négatif
002HM005989 n°80 - 1 (P80)	Sous-sol - Vol 15 (S08)	Prélevement négatif
002HM005989 n°82 - 1 (P82)	Sous-sol - Vol 15 (S08)	Prélevement négatif
002HM005989 n°83 - 1 (P83)	Sous-sol - Vol 15 (S08)	Prélevement négatif
002HM005989 n°84 - 1 (P84)	Sous-sol - Vol 15 (S08)	Prélevement négatif
002HM005989 n°85 - 1 (P85)	Sous-sol - Vol 15 (S08)	Prélevement négatif
002HM005989 n°86 - 1 (P86)	Sous-sol - Vol 14 (S07)	Prélevement négatif
002HM005989 n°87 - 1 (P87)	Sous-sol - Vol 16 (DG02)	Prélevement négatif
002HM005989 n°88 - 1 (P88)	Sous-sol - Vol 14 (S07)	Prélevement négatif
002HM005989 n°89 - 1 (P89)	Sous-sol - Vol 16 (DG02)	Prélevement négatif
002HM005989 n°90 - 1 (P90)	Sous-sol - Vol 13 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°91 - 1 (P91)	Sous-sol - Vol 13 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°92 - 1 (P92)	Sous-sol - Vol 13 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°93 - 1 (P93)	Sous-sol - Vol 13 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°94 - 1 (P94)	Sous-sol - Vol 13 (DG01)	Prélevement négatif
002HM005989 n°95 - 1 (P95)	Sous-sol - Vol 11 (Douches)	Prélevement négatif
002HM005989 n°96 - 1 (P96)	Sous-sol - Vol 11 (Douches)	Prélevement négatif
002HM005989 n°97 - 1 (P97)	Sous-sol - Vol 11 (Douches)	Prélevement positif
002HM005989 n°98 - 1 (P98)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°99 - 1 (P99)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°100 - 1 (P100)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°101 - 1 (P101)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°102 - 1 (P102)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°103 - 1 (P103)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°104 - 1 (P104)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°105 - 1 (P105)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
002HM005989 n°106 - 1 (P106)	Sous-sol - Vol 15 (S08)	Prélevement négatif

002HM005989 n°107 - 1 (P107)	Sous-sol - Vol 10 (S04)	Prélevement négatif
	Sous-sol - Vol 7 (S12)	I1
S1 - 1 (S1)	Sous-sol - Vol 3 (S18)	Absence sur présentation de documents
S2 - 1 (S2)	Sous-sol - Vol 2 (S17)	Absence sur présentation de documents
S59 - 1 (S59)	Sous-sol - Vol 7 (S12)	Absence sur présentation de documents
002HM005989-1 n°187 - 1 (P187)	Toiture - Vol 57 (TOI01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°188 - 1 (P188)	Toiture - Vol 57 (TOI01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°189 - 1 (P189)	Toiture - Vol 57 (TOI01)	Prélevement négatif
002HM005989-1 n°190 - 1 (P190)	Toiture - Vol 57 (TOI01)	Prélevement négatif



002HM005989 n°1 - 1 (P1) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



002HM005989 n°2 - 1 (P2) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



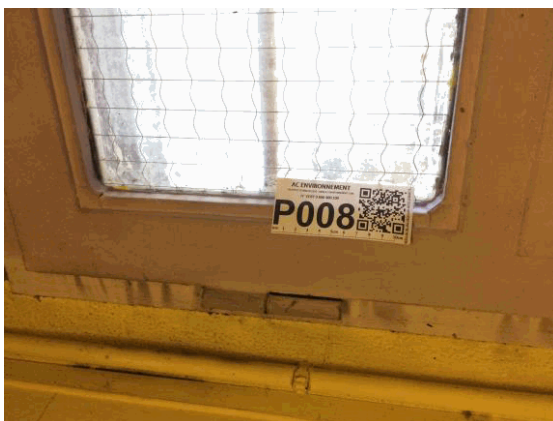
002HM005989 n°4 - 1 (P4) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



002HM005989 n°6 - 1 (P6) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



002HM005989 n°7 - 1 (P7) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



002HM005989 n°8 - 1 (P8) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



002HM005989 n°9 - 1 (P9) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



002HM005989 n°10 - 1 (P10) - Sous-sol - Vol 2 (S17)



002HM005989 n°11 - 1 (P11) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



002HM005989 n°12 - 1 (P12) - Sous-sol - Vol 4 (S19)



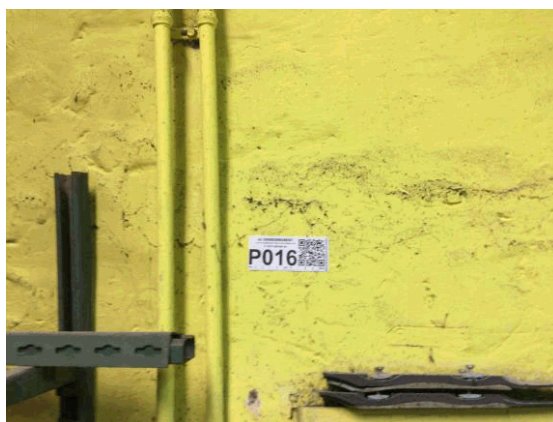
002HM005989 n°13 - 1 (P13) - Sous-sol - Vol 8 (S11)



002HM005989 n°14 - 1 (P14) - Sous-sol - Vol 8 (S11)



002HM005989 n°15 - 1 (P15) - Sous-sol - Vol 8 (S11)



002HM005989 n°16 - 1 (P16) - Sous-sol - Vol 9 (S10)



002HM005989 n°17 - 1 (P17) - Sous-sol - Vol 9 (S10)



002HM005989 n°18 - 1 (P18) - Sous-sol - Vol 9 (S10)



002HM005989 n°19 - 1 (P19) - Sous-sol - Vol 9 (S10)



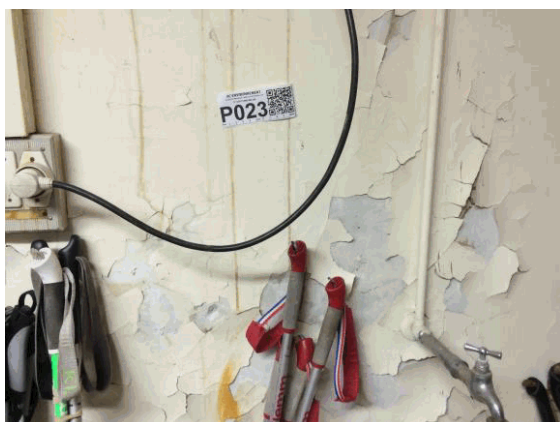
002HM005989 n°20 - 1 (P20) - Sous-sol - Vol 9 (S10)



002HM005989 n°21 - 1 (P21) - Sous-sol - Vol 9 (S10)



002HM005989 n°22 - 1 (P22) - Sous-sol - Vol 9 (S10)



002HM005989 n°23 - 1 (P23) - Sous-sol - Vol 2 (S17)



002HM005989 n°24 - 1 (P24) - Sous-sol - Vol 2 (S17)



002HM005989 n°25 - 1 (P25) - RDC - Vol 28 (005)



002HM005989 n°26 - 1 (P26) - RDC - Vol 28 (005)



002HM005989 n°27 - 1 (P27) - RDC - Vol 28 (005)



002HM005989 n°28 - 1 (P28) - RDC - Vol 28 (005)



002HM005989 n°29 - 1 (P29) - RDC - Vol 28 (005)



002HM005989 n°30 - 1 (P30) - RDC - Vol 22 (003)



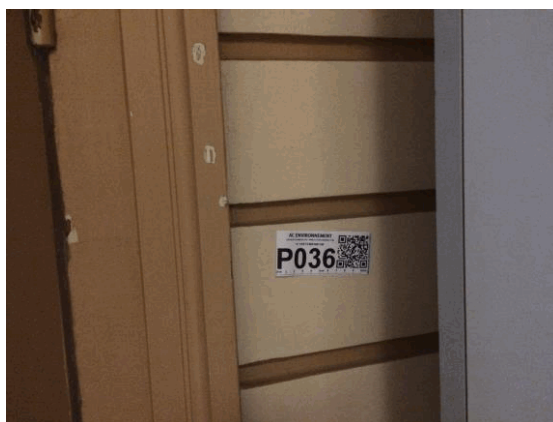
002HM005989 n°33 - 1 (P33) - RDC - Vol 22 (003)



002HM005989 n°34 - 1 (P34) - RDC - Vol 22 (003)



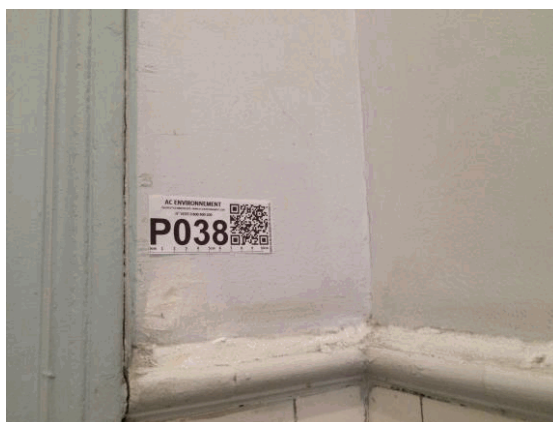
002HM005989 n°35 - 1 (P35) - RDC - Vol 22 (003)



002HM005989 n°36 - 1 (P36) - RDC - Vol 22 (003)



002HM005989 n°37 - 1 (P37) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°38 - 1 (P38) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°39 - 1 (P39) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°40 - 1 (P40) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°41 - 1 (P41) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°42 - 1 (P42) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°43 - 1 (P43) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°44 - 1 (P44) - RDC - Vol 19 (002)



002HM005989 n°45 - 1 (P45) - RDC - Vol 19 (002)



002HM005989 n°45 - 2 (P45) - RDC - Vol 19 (002)



002HM005989 n°47 - 1 (P47) - RDC - Vol 22 (003)



002HM005989 n°48 - 1 (P48) - RDC - Vol 24 (WC)



002HM005989 n°49 - 1 (P49) - RDC - Vol 23 (009)



002HM005989 n°50 - 1 (P50) - RDC - Vol 23 (009)



002HM005989 n°51 - 1 (P51) - RDC - Vol 21 (DG01)



002HM005989 n°52 - 1 (P52) - RDC - Vol 21 (DG01)



002HM005989 n°53 - 1 (P53) - RDC - Vol 20 (008)



002HM005989 n°54 - 1 (P54) - RDC - Vol 20 (008)



002HM005989 n°55 - 1 (P55) - RDC - Vol 26 (007)



002HM005989 n°56 - 1 (P56) - RDC - Vol 29 (010)



002HM005989 n°57 - 1 (P57) - RDC - Vol 18 (001)



002HM005989 n°60 - 1 (P60) - RDC - Vol 18 (001)



002HM005989 n°61 - 1 (P61) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°62 - 1 (P62) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°63 - 1 (P63) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°64 - 2 (P64) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°64 - 1 (P64) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°66 - 1 (P66) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°67 - 1 (P67) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°68 - 1 (P68) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°69 - 1 (P69) - Sous-sol - Vol 6 (S15)



002HM005989 n°70 - 1 (P70) - Sous-sol - Vol 7 (S12)



002HM005989 n°71 - 1 (P71) - Sous-sol - Vol 7 (S12)



002HM005989 n°72 - 1 (P72) - Chaufferie (détail 2) -
Vol 56 (Détail 2)



002HM005989 n°73 - 1 (P73) - Chauffage (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)



002HM005989 n°74 - 1 (P74) - Chauffage (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)



002HM005989 n°75 - 1 (P75) - Chauffage (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)



002HM005989 n°76 - 1 (P76) - Chauffage (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)



002HM005989 n°77 - 1 (P77) - Chauffage (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)



002HM005989 n°78 - 1 (P78) - Chauffage (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)



002HM005989 n°79 - 1 (P79) - Sous-sol - Vol 15 (S08)



002HM005989 n°80 - 1 (P80) - Sous-sol - Vol 15 (S08)



002HM005989 n°82 - 1 (P82) - Sous-sol - Vol 15 (S08)



002HM005989 n°83 - 1 (P83) - Sous-sol - Vol 15 (S08)



002HM005989 n°84 - 1 (P84) - Sous-sol - Vol 15 (S08)



002HM005989 n°85 - 1 (P85) - Sous-sol - Vol 15 (S08)



002HM005989 n°86 - 1 (P86) - Sous-sol - Vol 14 (S07)



002HM005989 n°87 - 1 (P87) - Sous-sol - Vol 16 (DG02)



002HM005989 n°88 - 1 (P88) - Sous-sol - Vol 14 (S07)



002HM005989 n°89 - 1 (P89) - Sous-sol - Vol 16 (DG02)



002HM005989 n°90 - 1 (P90) - Sous-sol - Vol 13 (DG01)



002HM005989 n°91 - 1 (P91) - Sous-sol - Vol 13 (DG01)



002HM005989 n°92 - 1 (P92) - Sous-sol - Vol 13 (DG01)



002HM005989 n°93 - 1 (P93) - Sous-sol - Vol 13 (DG01)



002HM005989 n°94 - 1 (P94) - Sous-sol - Vol 13 (DG01)



002HM005989 n°95 - 1 (P95) - Sous-sol - Vol 11 (Douches)



002HM005989 n°96 - 1 (P96) - Sous-sol - Vol 11 (Douches)



002HM005989 n°97 - 1 (P97) - Sous-sol - Vol 11 (Douches)



002HM005989 n°98 - 1 (P98) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°99 - 1 (P99) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°100 - 1 (P100) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°101 - 1 (P101) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°102 - 1 (P102) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°103 - 1 (P103) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°104 - 1 (P104) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°105 - 1 (P105) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°106 - 1 (P106) - Sous-sol - Vol 15 (S08)



002HM005989 n°107 - 1 (P107) - Sous-sol - Vol 10 (S04)



002HM005989 n°108 - 1 (P108) - R+1 - Vol 36 (DG01)



002HM005989 n°109 - 1 (P109) - R+1 - Vol 39 (DG02)



002HM005989 n°110 - 1 (P110) - R+1 - Vol 39 (DG02)



002HM005989 n°111 - 1 (P111) - R+1 - Vol 36 (DG01)



002HM005989 n°112 - 1 (P112) - R+1 - Vol 40 (DG03)



002HM005989 n°113 - 1 (P113) - R+1 - Vol 40 (DG03)



002HM005989 n°114 - 1 (P114) - R+1 - Vol 41 (106)



002HM005989 n°115 - 1 (P115) - R+1 - Vol 41 (106)



002HM005989 n°116 - 1 (P116) - R+1 - Vol 41 (106)



002HM005989 n°116 - 2 (P116) - R+1 - Vol 41 (106)



002HM005989 n°117 - 1 (P117) - R+1 - Vol 36 (DG01)



002HM005989 n°118 - 1 (P118) - R+1 - Vol 32 (DGT)



002HM005989 n°119 - 1 (P119) - R+1 - Vol 32 (DGT)



002HM005989 n°120 - 1 (P120) - R+1 - Vol 32 (DGT)



002HM005989 n°121 - 1 (P121) - R+1 - Vol 32 (DGT)



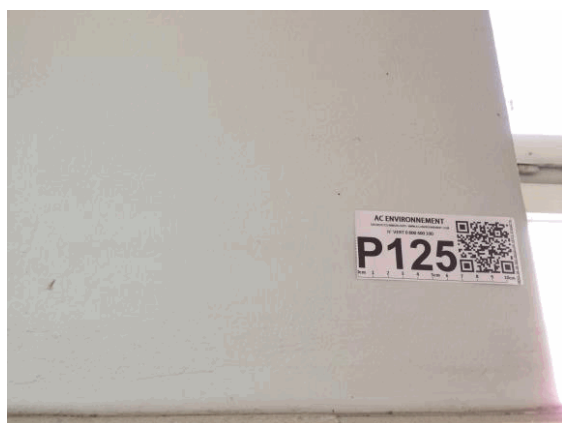
002HM005989 n°122 - 1 (P122) - R+1 - Vol 31 (WC)



002HM005989 n°123 - 1 (P123) - R+1 - Vol 31 (WC)



002HM005989 n°124 - 1 (P124) - R+1 - Vol 31 (WC)



002HM005989 n°125 - 1 (P125) - R+1 - Vol 31 (WC)



002HM005989 n°126 - 1 (P126) - R+1 - Vol 31 (WC)



002HM005989 n°127 - 1 (P127) - R+1 - Vol 31 (WC)



002HM005989 n°128 - 1 (P128) - R+1 - Vol 31 (WC)



002HM005989 n°129 - 1 (P129) - R+1 - Vol 33 (102)



002HM005989 n°130 - 1 (P130) - R+1 - Vol 33 (102)



002HM005989 n°131 - 1 (P131) - R+1 - Vol 33 (102)



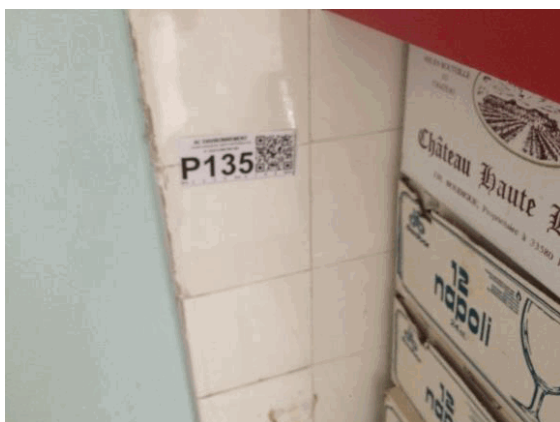
002HM005989 n°132 - 1 (P132) - R+1 - Vol 33 (102)



002HM005989 n°133 - 1 (P133) - R+1 - Vol 34 (103)



002HM005989 n°134 - 1 (P134) - R+1 - Vol 34 (103)



002HM005989 n°135 - 1 (P135) - R+1 - Vol 34 (103)



002HM005989 n°136 - 1 (P136) - R+1 - Vol 34 (103)



002HM005989 n°137 - 1 (P137) - R+1 - Vol 42 (105)



002HM005989 n°138 - 1 (P138) - R+1 - Vol 42 (105)



002HM005989 n°139 - 1 (P139) - R+1 - Vol 38 (107)



002HM005989 n°140 - 1 (P140) - R+1 - Vol 38 (107)



002HM005989 n°141 - 1 (P141) - R+1 - Vol 41 (106)



002HM005989 n°142 - 1 (P142) - RDC - Vol 54 (EXT)



002HM005989 n°143 - 1 (P143) - RDC - Vol 54 (EXT)



002HM005989 n°144 - 1 (P144) - RDC - Vol 54 (EXT)



002HM005989 n°145 - 1 (P145) - RDC - Vol 54 (EXT)



002HM005989 n°146 - 1 (P146) - RDC - Vol 54 (EXT)



002HM005989 n°147 - 1 (P147) - Façades - Vol 59 (Façades)



002HM005989 n°148 - 1 (P148) - Façades - Vol 59 (Façades)



002HM005989 n°149 - 1 (P149) - Façades - Vol 59 (Façades)



002HM005989 n°150 - 1 (P150) - Façades - Vol 59 (Façades)



002HM005989 n°151 - 1 (P151) - Façades - Vol 59
(Façades)



002HM005989 n°152 - 1 (P152) - Façades - Vol 59
(Façades)



002HM005989-1 n°154 - 1 (P154) - Combles - Vol 60
(Séjour)



002HM005989-1 n°155 - 1 (P155) - Combles - Vol 60
(Séjour)



002HM005989-1 n°156 - 1 (P156) - Combles - Vol 60
(Séjour)



002HM005989-1 n°157 - 1 (P157) - Combles - Vol 60
(Séjour)



002HM005989-1 n°158 - 1 (P158) - Combles - Vol 60
(Séjour)



002HM005989-1 n°159 - 1 (P159) - Combles - Vol 60
(Séjour)



002HM005989-1 n°160 - 1 (P160) - Combles - Vol 62
(SDB)



002HM005989-1 n°161 - 1 (P161) - Combles - Vol 62
(SDB)



002HM005989-1 n°162 - 1 (P162) - Combles - Vol 62
(SDB)



002HM005989-1 n°163 - 1 (P163) - Combles - Vol 62
(SDB)



002HM005989-1 n°164 - 1 (P164) - Combles - Vol 62
(SDB)



002HM005989-1 n°165 - 1 (P165) - Combles - Vol 61
(Chambre 1)



002HM005989-1 n°166 - 1 (P166) - Combles - Vol 61
(Chambre 1)



002HM005989-1 n°167 - 1 (P167) - Combles - Vol 61
(Chambre 1)



002HM005989-1 n°168 - 1 (P168) - Combles - Vol 61
(Chambre 1)



002HM005989-1 n°169 - 1 (P169) - Combles - Vol 64
(W.C)



002HM005989-1 n°170 - 1 (P170) - Combles - Vol 60
(Séjour)



002HM005989-1 n°171 - 1 (P171) - Combles - Vol 64
(W.C)



002HM005989-1 n°172 - 1 (P172) - Combles - Vol 64
(W.C)



002HM005989-1 n°173 - 1 (P173) - Combles - Vol 66
(CO01)



002HM005989-1 n°174 - 1 (P174) - Combles - Vol 66
(CO01)



002HM005989-1 n°175 - 1 (P175) - Combles - Vol 66
(CO01)



002HM005989-1 n°176 - 1 (P176) - Combles - Vol 66 (CO01)



002HM005989-1 n°177 - 1 (P177) - Combles - Vol 66 (CO01)



002HM005989-1 n°178 - 1 (P178) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°179 - 1 (P179) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°180 - 1 (P180) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°181 - 1 (P181) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°182 - 1 (P182) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°183 - 1 (P183) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°184 - 1 (P184) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°186 - 1 (P186) - Combles - Vol 67 (Co 2)



002HM005989-1 n°187 - 1 (P187) - Toiture - Vol 57 (TOI01)



002HM005989-1 n°188 - 1 (P188) - Toiture - Vol 57 (TOI01)



002HM005989-1 n°189 - 1 (P189) - Toiture - Vol 57 (TOI01)



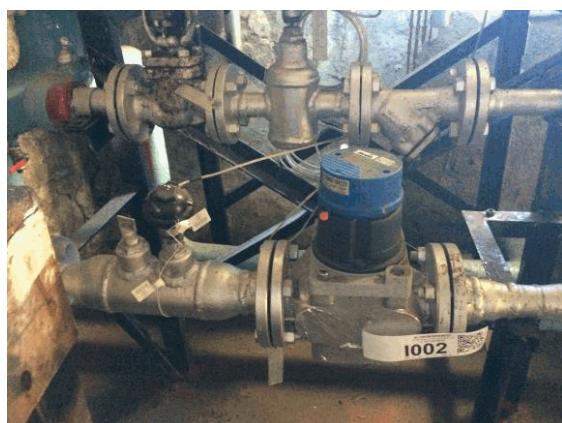
002HM005989-1 n°190 - 1 (P190) - Toiture - Vol 57 (TOI01)



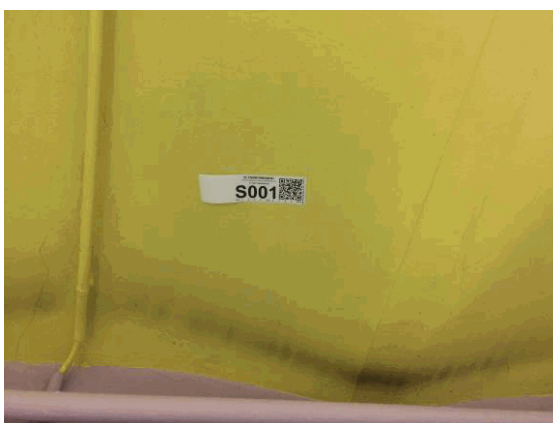
002HM005989-1 n°191 - 1 (P191) - Combles - Vol 67 (Cr 2)



I1 - 1 - Sous-sol - Vol 7 (S12)



I2 - 1 - Chaufferie (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)



S1 - 1 (S1) - Sous-sol - Vol 3 (S18)



S2 - 1 (S2) - Sous-sol - Vol 2 (S17)



S35 - 1 (S35) - RDC - Vol 28 (005)



S36 - 1 (S36) - RDC - Vol 28 (005)



S52 - 1 (S52) - RDC - Vol 27 (006)



S59 - 1 (S59) - Sous-sol - Vol 7 (S12)



S130 - 1 (S130) - R+1 - Vol 39 (DG02)



S131 - 1 (S131) - R+1 - Vol 30 (100)



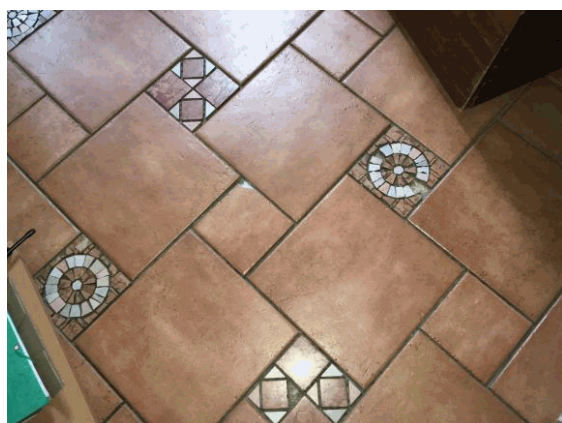
S151 - 1 (S151) - R+1 - Vol 34 (103)



S167 - 1 (S167) - Combles - Vol 66 (CO01)



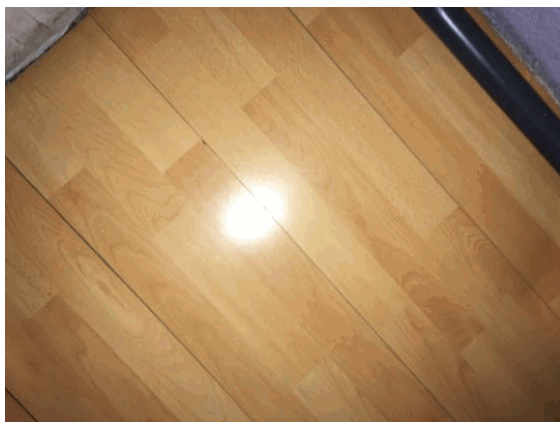
S181 - 1 (S181) - Combles - Vol 62 (SDB)



S182 - 1 (S182) - Combles - Vol 61 (Chambre 1)



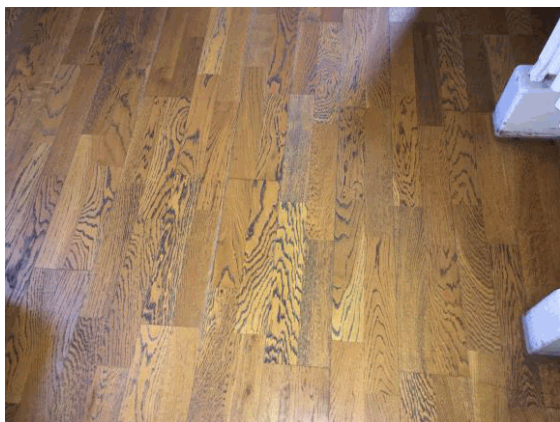
S183 - 1 (S183) - Combles - Vol 60 (Séjour)



S184 - 1 (S184) - Combles - Vol 64 (W.C)



S185 - 2 (S185) - Combles - Vol 65 (Chambre 2)



S185 - 1 (S185) - Combles - Vol 65 (Chambre 2)



S186 - 1 (S186) - Combles - Vol 63 (Cuisine)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
002HM00598 9 n°1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau dur, Analyse globale - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ragréage, Colle jaune, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°4 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Matériau dur, Colle jaune, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°4 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle jaune, Matériau dur, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - façade -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°6	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables - sur poutrelle métallique -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°7 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°7 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°8	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Joint, Transparent - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°9	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables - sur panneau bois -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°10 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 2 (S17)	
002HM00598 9 n°10 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 2 (S17)	
002HM00598 9 n°11 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°11 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 3 (S18)	
002HM00598 9 n°12	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 4 (S19)	
002HM00598 9 n°13 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 8 (S11)	
002HM00598 9 n°13 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 8 (S11)	

002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°14	Plafonds	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 8 (S11)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°15	Revêtement de sol	Joint, Dur, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 8 (S11)
002HM00598 Parois verticales 9 n°16 Phase intérieures et enduits 1	Murs et cloisons	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Parois verticales 9 n°16 Phase intérieures et enduits 2	Murs et cloisons	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Equipements divers et 9 n°17 accessoires	Paillasse	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°18	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°19	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Parois verticales 9 n°20 Phase intérieures et enduits 1	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre, Analyse globale, Peinture, Indissociables - Allège -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Parois verticales 9 n°20 Phase intérieures et enduits 2	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture, Plâtre, Analyse globale, Indissociables - Allège -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Parois verticales 9 n°20 Phase intérieures et enduits 3	Cloisons légères ou préfabriquées	Papier, Analyse globale, Tresse - Allège -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Façades 9 n°21	Menuiseries	Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Equipements divers et 9 n°22 Phase accessoires 1	Paillasse	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Equipements divers et 9 n°22 Phase accessoires 2	Paillasse	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 9 (S10)
002HM00598 Parois verticales 9 n°23 Phase intérieures et enduits 1	Murs et cloisons	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 2 (S17)
002HM00598 Parois verticales 9 n°23 Phase intérieures et enduits 2	Murs et cloisons	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 2 (S17)
002HM00598 Equipements divers et 9 n°24 accessoires	Radiateurs	Peinture souple, Tresse, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 2 (S17)
002HM00598 Parois verticales 9 n°25 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 28 (005)
002HM00598 Parois verticales 9 n°26 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 28 (005)
002HM00598 Parois verticales 9 n°27 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables - Embrasures -	RDC - Vol 28 (005)

002HM00598 Revêtement de mur 9 n°28 Phase 1	Revêtement de mur	Enduit - -	RDC - Vol 28 (005)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°28 Phase 2	Revêtement de mur	Tresse - -	RDC - Vol 28 (005)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°29	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 28 (005)
002HM00598 Parois verticales 9 n°30 intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - Porte bois -	RDC - Vol 22 (003)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°31	Revêtement de sol	Plaque souple, Marron, Colle jaune, Indissociables - -	RDC - Vol 25 (004)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°32	Revêtement de sol	Ragréage, Colle, Analyse globale, Indissociables - -	RDC - Vol 25 (004)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°33	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	RDC - Vol 22 (003)
002HM00598 Equipements divers et 9 n°34 accessoires	Radiateurs	Peinture, Analyse globale - -	RDC - Vol 22 (003)
002HM00598 Parois verticales 9 n°35 intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - Double Porte bois -	RDC - Vol 22 (003)
002HM00598 Parois verticales 9 n°36 Phase intérieures et enduits 1	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 22 (003)
002HM00598 Parois verticales 9 n°36 Phase intérieures et enduits 2	Murs et cloisons	Peinture, Plâtre, Indissociables - -	RDC - Vol 22 (003)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°37	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage - -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Parois verticales 9 n°38 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Parois verticales 9 n°39 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°40	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°41	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°42	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°43	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - Embrasure -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°44	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage - -	RDC - Vol 19 (002)
002HM00598 Parois verticales 9 n°45 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables - -	RDC - Vol 19 (002)
002HM00598 Parois verticales 9 n°46 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 22 (003)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°47	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 22 (003)

002HM00598 Parois verticales 9 n°48 intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 24 (WC)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°49	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	RDC - Vol 23 (009)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°50	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	RDC - Vol 23 (009)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°51	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 21 (DG01)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°52	Plafonds	Enduit, Peinture, Indissociables - paillasse -	RDC - Vol 21 (DG01)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°53	Revêtement de sol	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables - -	RDC - Vol 20 (008)
002HM00598 Façades 9 n°54	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 20 (008)
002HM00598 Parois verticales 9 n°55 Phase intérieures et enduits 1	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre, Peinture, Indissociables - cloison bois -	RDC - Vol 26 (007)
002HM00598 Parois verticales 9 n°55 Phase intérieures et enduits 2	Cloisons légères ou préfabriquées	Tresse - cloison bois -	RDC - Vol 26 (007)
002HM00598 Parois verticales 9 n°56 intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 29 (010)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°57	Revêtement de sol	Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables - -	RDC - Vol 18 (001)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°58	Revêtement de sol	Plaque semi rigide, Gris(e), Colle jaune, Indissociables - -	RDC - Vol 18 (001)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°59	Revêtement de sol	Ragréage, Colle jaune, Indissociables - -	RDC - Vol 18 (001)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°60	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	RDC - Vol 18 (001)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°61	Revêtement de sol	Matériau dur, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Parois verticales 9 n°62 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment, Enduit, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°63	Plafonds	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Parois verticales 9 n°64 intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°65 Phase et équipements 1	Conduit eau	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°65 Phase et équipements 2	Conduit eau	Tresse, Matériau fibreuse, Papier - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°66 et équipements	Conduit eau	Laine de verre - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°67 et équipements	Conduit eau	Laine de verre - coudes -	Sous-sol - Vol 6 (S15)

002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°68 Phase et équipements 1	Conduit eau	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°68 Phase et équipements 2	Conduit eau	Papier, Tresse, Matériau textile hétérogène - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°69 Phase et équipements 1	Conduit eau	Plâtre, Peinture souple, Laine de verre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°69 Phase et équipements 2	Conduit eau	Peinture souple, Plâtre, Laine de verre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°69 Phase et équipements 3	Conduit eau	Laine de verre, Tresse - -	Sous-sol - Vol 6 (S15)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°70 et équipements	Conduit eau	Joint, Dur - -	Sous-sol - Vol 7 (S12)
002HM00598 Parois verticales 9 n°71 intérieures et enduits	Menuiseries	Mousse, Noir(e) - sur panneau bois -	Sous-sol - Vol 7 (S12)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°72 et équipements	Conduit eau	Joint, Noir(e) - -	Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°73 Phase et équipements 1	Conduit eau	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables - -	Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°73 Phase et équipements 2	Conduit eau	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables - -	Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°74 et équipements	Conduit eau	Tresse, Analyse globale, Papier - -	Chaudière (détail 2) - Vol 56 (Détail 2)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°75 et équipements	Conduit eau	Mastic, Joint, Fibreux, Indissociables - -	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°76 Phase et équipements 1	Conduit eau	Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables - -	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°76 Phase et équipements 2	Conduit eau	Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables - -	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°77 et équipements	Conduit eau	Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables - -	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)
002HM00598 Conduits, canalisations 9 n°78 et équipements	Conduit eau	Joint, Fibreux, Mastic, Peinture, Indissociables - -	Chaudière (détail 1) - Vol 55 (Détail 1)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°79	Revêtement de sol	Matériau dur, Analyse globale, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 15 (S08)
002HM00598 Parois verticales 9 n°80 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 15 (S08)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°81	Plafonds	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 15 (S08)

002HM00598 Equipements divers et 9 n°82 accessoires	Paillasse	Matériau dur, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 15 (S08)
002HM00598 Equipements divers et 9 n°83 accessoires	Paillasse	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 15 (S08)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°84	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 15 (S08)
002HM00598 Parois verticales 9 n°85 Phase intérieures et enduits 1	Murs et cloisons	Matériau dur, Peinture souple, Indissociables - Allège -	Sous-sol - Vol 15 (S08)
002HM00598 Parois verticales 9 n°85 Phase intérieures et enduits 2	Murs et cloisons	Peinture souple, Matériau dur, Indissociables - Allège -	Sous-sol - Vol 15 (S08)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°86	Revêtement de sol	Matériau dur - -	Sous-sol - Vol 14 (S07)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°87	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage, Analyse globale - -	Sous-sol - Vol 16 (DG02)
002HM00598 Parois verticales 9 n°88 Phase intérieures et enduits 1	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre, Analyse globale - -	Sous-sol - Vol 14 (S07)
002HM00598 Parois verticales 9 n°88 Phase intérieures et enduits 2	Cloisons légères ou préfabriquées	Papier, Tresse - -	Sous-sol - Vol 14 (S07)
002HM00598 Parois verticales 9 n°89 Phase intérieures et enduits 1	Murs et cloisons	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 16 (DG02)
002HM00598 Parois verticales 9 n°89 Phase intérieures et enduits 2	Murs et cloisons	Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 16 (DG02)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°90	Plafonds	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 13 (DG01)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°91	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 13 (DG01)
002HM00598 Parois verticales 9 n°92 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 13 (DG01)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°93	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 13 (DG01)
002HM00598 Parois verticales 9 n°94 Phase intérieures et enduits 1	Menuiseries	Joint, Transparent - -	Sous-sol - Vol 13 (DG01)
002HM00598 Parois verticales 9 n°94 Phase intérieures et enduits 2	Menuiseries	Mousse - -	Sous-sol - Vol 13 (DG01)

002HM00598 9 n°95	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 11 (Douches)
002HM00598 9 n°96	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 11 (Douches)
002HM00598 9 n°97	Façades	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -
002HM00598 9 n°98	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
002HM00598 9 n°99	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
002HM00598 9 n°100	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons Ciment, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
002HM00598 9 n°101	Equipements divers et accessoires	Paillasse Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
002HM00598 9 n°102	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
002HM00598 9 n°103	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
002HM00598 9 n°104	Revêtement de sol	Matériau dur, Analyse globale - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
002HM00598 9 n°105	Plafond et faux-plafonds	Plafonds Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
Phase 1			
002HM00598 9 n°105	Plafond et faux-plafonds	Plafonds Peinture, Plâtre, Indissociables - -	Sous-sol - Vol 10 (S04)
Phase 2			
002HM00598 9 n°106	Façades	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -
002HM00598 9 n°107	Façades	Menuiseries	Joint, Gris(e) - -
002HM00598 9 n°108	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage - -	R+1 - Vol 36 (DG01)
002HM00598 9 n°109	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables - -	R+1 - Vol 39 (DG02)
Phase 1			
002HM00598 9 n°109	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons Peinture, Analyse globale, Ciment, Plâtre, Indissociables - -	R+1 - Vol 39 (DG02)
Phase 2			
002HM00598 9 n°110	Revêtement de mur	Plâtre, Colle, Indissociables - -	R+1 - Vol 39 (DG02)
Phase 1			
002HM00598 9 n°110	Revêtement de mur	Colle, Plâtre, Indissociables - -	R+1 - Vol 39 (DG02)
Phase 2			
002HM00598 9 n°110	Revêtement de mur	Tresse - -	R+1 - Vol 39 (DG02)
Phase 3			

002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°111 Phase 1	Plafonds	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables - -	R+1 - Vol 36 (DG01)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°111 Phase 2	Plafonds	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables - -	R+1 - Vol 36 (DG01)
002HM00598 Parois verticales 9 n°112 intérieures et enduits Phase 1	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables - -	R+1 - Vol 40 (DG03)
002HM00598 Parois verticales 9 n°112 intérieures et enduits Phase 2	Murs et cloisons	Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables - -	R+1 - Vol 40 (DG03)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°113	Plafonds	Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables - -	R+1 - Vol 40 (DG03)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°114	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 41 (106)
002HM00598 Parois verticales 9 n°115 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 41 (106)
002HM00598 Parois verticales 9 n°116 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 41 (106)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°117	Revêtement de sol	Ciment - escalier -	R+1 - Vol 36 (DG01)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°118	Revêtement de sol	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 32 (DGT)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°119	Revêtement de sol	Plaque semi rigide, Noir(e) - -	R+1 - Vol 32 (DGT)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°120	Revêtement de sol	Plaque semi dure, Matériau fibreux - -	R+1 - Vol 32 (DGT)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°121	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Indissociables - -	R+1 - Vol 32 (DGT)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°122	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage - -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°123	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°124	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Parois verticales 9 n°125 intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - façade -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Parois verticales 9 n°126 intérieures et enduits Phase 1	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Parois verticales 9 n°126 intérieures et enduits Phase 2	Murs et cloisons	Peinture, Plâtre, Indissociables - -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Plafond et faux-plafonds 9 n°127	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Façades 9 n°128	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 31 (WC)
002HM00598 Parois verticales 9 n°129 intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 33 (102)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°130	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	R+1 - Vol 33 (102)

002HM00598 Revêtement de sol 9 n°131	Revêtement de sol	Moquette - -	R+1 - Vol 33 (102)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°132	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage - -	R+1 - Vol 33 (102)
002HM00598 Parois verticales 9 n°133 intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 34 (103)
002HM00598 Parois verticales 9 n°134 intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 34 (103)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°135	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 34 (103)
002HM00598 Façades 9 n°136	Menuiseries	Matériau hétérogène, Colle, Indissociables - -	R+1 - Vol 34 (103)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°137	Revêtement de sol	Plaque souple, Vert(e), Colle jaune, Indissociables - -	R+1 - Vol 42 (105)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°138	Revêtement de mur	Papier, Tresse - -	R+1 - Vol 42 (105)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°139	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	R+1 - Vol 38 (107)
002HM00598 Parois verticales 9 n°140 intérieures et enduits Phase 1	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	R+1 - Vol 38 (107)
002HM00598 Parois verticales 9 n°140 intérieures et enduits Phase 2	Murs et cloisons	Peinture, Plâtre, Indissociables - -	R+1 - Vol 38 (107)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°141	Revêtement de mur	Colle de faïence/carrelage - -	R+1 - Vol 41 (106)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°142	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage - -	RDC - Vol 54 (EXT)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°143	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	RDC - Vol 54 (EXT)
002HM00598 Façades 9 n°144	Menuiseries	Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables - -	RDC - Vol 54 (EXT)
002HM00598 Façades 9 n°145	Murs	Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables - -	RDC - Vol 54 (EXT)
002HM00598 Revêtement de mur 9 n°146	Revêtement de mur	Peinture, Analyse globale - -	RDC - Vol 54 (EXT)
002HM00598 Façades 9 n°147	Murs	Joint, Dur, Peinture, Indissociables - -	Façades - Vol 59 (Façades)
002HM00598 Façades 9 n°148	Murs	Joint, Dur - -	Façades - Vol 59 (Façades)
002HM00598 Revêtement de sol 9 n°149	Revêtement de sol	Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables - -	Façades - Vol 59 (Façades)
002HM00598 Façades 9 n°150	Murs	Matériau dur, Peinture, Indissociables - -	Façades - Vol 59 (Façades)
002HM00598 Façades 9 n°151	Murs	Ciment - -	Façades - Vol 59 (Façades)

002HM00598	Façades	Muret	Ciment, Peinture, Indissociables - -	Façades - Vol 59 (Façades)
9 n°152				
002HM00598	Façades	Murs	Ciment - -	Façades - Vol 59 (Façades)
9 n°153				
P154	Façades	Menuiseries	Joint - -	Combles - Vol 60 (Séjour)
P155	Façades	Menuiseries	Joint - -	Combles - Vol 60 (Séjour)
P156	Façades	Menuiseries	Joint, Transparent - -	Combles - Vol 60 (Séjour)
P157	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 60 (Séjour)
P158	Plafond et faux-plafonds	Poutres et charpentes	Plâtre - -	Combles - Vol 60 (Séjour)
P159	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Colle - -	Combles - Vol 60 (Séjour)
P160 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture, Plâtre, Indissociables - -	Combles - Vol 62 (SDB)
P160 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 62 (SDB)
P161	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Plâtre, Analyse globale, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 62 (SDB)
P162 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 62 (SDB)
P162 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Tresse - -	Combles - Vol 62 (SDB)
P163	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 62 (SDB)
P164	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Enduit, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 62 (SDB)
P165	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 61 (Chambre 1)
P166	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 61 (Chambre 1)
P167 Phase 1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Plâtre, Enduit - -	Combles - Vol 61 (Chambre 1)
P167 Phase 2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Papier, Tresse - -	Combles - Vol 61 (Chambre 1)
P168	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 61 (Chambre 1)
P169	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 64 (W.C)
P170	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment - -	Combles - Vol 60 (Séjour)
P171	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 64 (W.C)
P172	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 64 (W.C)
P173	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 66 (CO01)
P174	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 66 (CO01)
P175	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Plâtre - -	Combles - Vol 66 (CO01)
P176	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Plaque bitumineuse - -	Combles - Vol 66 (CO01)

P177	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Plaque bitumineuse - -	Combles - Vol 66 (CO01)
P178	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Plaque bitumineuse - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P179	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Plâtre - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P180	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Plaque bitumineuse - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P181	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P182	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Matériau textile hétérogène, Carton, Tresse - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P183	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Ciment, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P184	Equipements divers et accessoires	Verrière	Mastic, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P185	Façades	Menuiseries	Joint, Transparent - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P186 Phase 1	Equipements divers et accessoires	Ballon ECS	Plâtre - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P186 Phase 2	Equipements divers et accessoires	Ballon ECS	Laine de verre, Carton - -	Combles - Vol 67 (Co 2)
P187	Toiture et étanchéité	Ardoises	Matériau dur - -	Toiture - Vol 57 (TOI01)
P188	Toiture et étanchéité	Verrière	Colle, Matériau hétérogène, Matériau fibreux, Aluminium, Indissociables - -	Toiture - Vol 57 (TOI01)
P189	Façades	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	Toiture - Vol 57 (TOI01)
P190	Toiture et étanchéité	Conduit cheminée	Ciment - -	Toiture - Vol 57 (TOI01)
P191	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Mastic, Peinture, Indissociables - -	Combles - Vol 67 (Co 2)

RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Annule et remplace le rapport édité le 27/03/2019 à 15:47 qui doit être détruit.

L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

La lettre 'M' indique les échantillons dont les résultats ont été modifiés depuis la version précédente du rapport.

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001 Localisation : Vol 3 (S18)					
Référence échantillon client : 002HM005989001 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre (base ciment)					
- Matériau dur, Analyse globale	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002 Localisation : Vol 3 (S18)					
Référence échantillon client : 002HM005989002 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche					
- Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003 Localisation : Vol 3 (S18)					
Référence échantillon client : 002HM005989003 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol					
- Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 004 Localisation : Vol 3 (S18)					
Référence échantillon client : 002HM005989004 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Nez de marche (colle)					
- Matériau dur, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Colle jaune, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 005 Localisation : Vol 3 (S18)					
Référence échantillon client : 002HM005989005 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 006 Localisation : Vol 3 (S18) Observation(s) : Plâtre : Quantité insuffisante					
- Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 007 Localisation : Vol 3 (S18)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 008 Localisation : Vol 3 (S18)					
- Joint, Transparent	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 009 Localisation : Vol 3 (S18)					
- Plâtre, Peinture, Matériau fibreux, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 010 Localisation : Vol 2 (S17) Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 011 Localisation : Vol 3 (S18)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 012 Localisation : Vol 4 (S19)					
- Ciment, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 013 Localisation : Vol 8 (S11)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 014 Localisation : Vol 8 (S11)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 015 Localisation : Vol 8 (S11)					
- Joint, Dur, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 016 Localisation : Vol 9 (S10)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 017 Localisation : Vol 9 (S10)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 018 Localisation : Vol 9 (S10)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 019 Localisation : Vol 9 (S10)					
Référence échantillon client : 002HM005989019 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
- Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 020 Localisation : Vol 9 (S10)					
Référence échantillon client : 002HM005989020 - Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués					
- Plâtre, Analyse globale, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
- Papier, Analyse globale, Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 021 Localisation : Vol 9 (S10)					
Référence échantillon client : 002HM005989021 - Façades - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Mastic, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 022 Localisation : Vol 9 (S10)					
Référence échantillon client : 002HM005989022 - Equipements divers et accessoires - Paillasse - Paillasse					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 023 Localisation : Vol 2 (S17)					
Référence échantillon client : 002HM005989023 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 024 Localisation : Vol 2 (S17) Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Peinture souple, Tresse, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 025 Localisation : Vol 28 (005)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 026 Localisation : Vol 28 (005)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 027 Localisation : Vol 28 (005)					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 028 Localisation : Vol 28 (005)					
- Enduit	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 029 Localisation : Vol 28 (005)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 030 Localisation : Vol 22 (003) Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 031 Localisation : Vol 25 (004)					
- Plaque souple, Marron, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 032 Localisation : Vol 25 (004)					
- Ragréage, Colle, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 033 Localisation : Vol 22 (003)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 034 Localisation : Vol 22 (003)					
- Peinture, Analyse globale	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 035 Localisation : Vol 22 (003)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 036 Localisation : Vol 22 (003)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 037 Localisation : Vol 24 (WC)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 038 Localisation : Vol 24 (WC)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 039 Localisation : Vol 24 (WC)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 040					
Référence échantillon client : 002HM005989040 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)					
Localisation : Vol 24 (WC)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 041					
Référence échantillon client : 002HM005989041 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
Localisation : Vol 24 (WC)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 042					
Référence échantillon client : 002HM005989042 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
Localisation : Vol 24 (WC)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 043					
Référence échantillon client : 002HM005989043 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
Localisation : Vol 24 (WC)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 044					
Référence échantillon client : 002HM005989044 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage					
Localisation : Vol 19 (002)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 045					
Référence échantillon client : 002HM005989045 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
Localisation : Vol 19 (002)					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 046					
Référence échantillon client : 002HM005989046 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
Localisation : Vol 22 (003)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 047					
Référence échantillon client : 002HM005989047 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
Localisation : Vol 22 (003)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 048					
Référence échantillon client : 002HM005989048 - Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Mastic vitrier					
Localisation : Vol 24 (WC)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 049					
Référence échantillon client : 002HM005989049 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)					
Localisation : Vol 23 (009)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 050					
Référence échantillon client : 002HM005989050 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
Localisation : Vol 23 (009)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 051					
Référence échantillon client : 002HM005989051 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
Localisation : Vol 21 (DG01)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 052					
Référence échantillon client : 002HM005989052 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits ciment					
Localisation : Vol 21 (DG01)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 053					
Référence échantillon client : 002HM005989053 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche					
Localisation : Vol 20 (008)					
- Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 054					
Référence échantillon client : 002HM005989054 - Façades - Menuiseries - Mastic vitrier					
Localisation : Vol 20 (008)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 055 Localisation : Vol 26 (007) Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 056 Localisation : Vol 29 (010)					
Référence échantillon client : 002HM005989056 - Parois verticales intérieures et enduits - Gains et coffre verticaux - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 057 Localisation : Vol 18 (001)					
Référence échantillon client : 002HM005989057 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche					
- Matériau bitumineux, Moquette, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 058 Localisation : Vol 18 (001)					
Référence échantillon client : 002HM005989058 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche					
- Plaque semi rigide, Gris(e), Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 059 Localisation : Vol 18 (001)					
Référence échantillon client : 002HM005989059 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol					
- Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 060 Localisation : Vol 18 (001)					
Référence échantillon client : 002HM005989060 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 061 Localisation : Vol 6 (S15)					
Référence échantillon client : 002HM005989061 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre					
- Matériau dur, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 062 Localisation : Vol 6 (S15) Référence échantillon client : 002HM005989062 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment					
- Ciment, Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 063 Localisation : Vol 6 (S15) Référence échantillon client : 002HM005989063 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits ciment					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 064 Localisation : Vol 6 (S15) Référence échantillon client : 002HM005989064 - Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 065 Localisation : Vol 6 (S15) Observation(s) : La totalité de plâtre a été utilisée. Référence échantillon client : 002HM005989065 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Calorifugeage					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Tresse, Matériau fibreux, Papier	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 066 Localisation : Vol 6 (S15) Référence échantillon client : 002HM005989066 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Calorifugeage					
- Laine de verre	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 067 Localisation : Vol 6 (S15) Référence échantillon client : 002HM005989067 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Calorifugeage					
- Laine de verre	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 068 Localisation : Vol 6 (S15) Observation(s) : La totalité de plâtre a été utilisée. Référence échantillon client : 002HM005989068 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Calorifugeage					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Papier, Tresse, Matériau textile hétérogène	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 069 Référence échantillon client : 002HM005989069 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Calorifugeage Localisation : Vol 6 (S15)					
- Plâtre, Peinture souple, Laine de verre, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture souple, Plâtre, Laine de verre, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
- Laine de verre, Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 070 Référence échantillon client : 002HM005989070 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint de bride Localisation : Vol 7 (S12)					
- Joint, Dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 071 Référence échantillon client : 002HM005989071 - Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Joint Localisation : Vol 7 (S12)					
- Mousse, Noir(e)	META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 072 Référence échantillon client : 002HM005989072 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint de bride Localisation : Vol 56 (Détail 2)					
- Joint, Noir(e)	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 073 Référence échantillon client : 002HM005989073 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint de bride Localisation : Vol 56 (Détail 2) Observation(s) : Les fibres étant localisées dans joint fibreux , il en résulte que l'ensemble des phases est contaminé.					
- Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	# MOLP	Matériau granuleux, Matériau synthétique, Fibres de papier	2	N/A	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
- Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 074 Référence échantillon client : 002HM005989074 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Tresses Localisation : Vol 56 (Détail 2)					
- Tresse, Analyse globale, Papier	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 075 Référence échantillon client : 002HM005989075 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint de bride					
Localisation : Vol 55 (Détail 1)					
- Mastic, Joint, Fibreux, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 076 Référence échantillon client : 002HM005989076 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint de bride					
Localisation : Vol 55 (Détail 1)					
Observation(s) : Les fibres étant localisées dans joint fibreux, il en résulte que l'ensemble des phases est contaminé.La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables	# MOLP	Matériau granuleux, Matériau synthétique, Fibres de papier	2	N/A	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
- Joint, Fibreux, Mastic, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 077 Référence échantillon client : 002HM005989077 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint de bride					
Localisation : Vol 55 (Détail 1)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Joint, Fibreux, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 078 Référence échantillon client : 002HM005989078 - Conduits, canalisations et équipements - Conduit eau - Joint de bride					
Localisation : Vol 55 (Détail 1)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Joint, Fibreux, Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 079 Référence échantillon client : 002HM005989079 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre					
Localisation : Vol 15 (S08)					
- Matériau dur, Analyse globale, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 080 Référence échantillon client : 002HM005989080 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment					
Localisation : Vol 15 (S08)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 081 Référence échantillon client : 002HM005989081 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits ciment					
Localisation : Vol 15 (S08)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 082 Localisation : Vol 15 (S08)					
- Matériau dur, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 083 Localisation : Vol 15 (S08)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 084 Localisation : Vol 15 (S08)					
- Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 085 Localisation : Vol 15 (S08)					
- Matériau dur, Peinture souple, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture souple, Matériau dur, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 086 Localisation : Vol 14 (S07)					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 087 Localisation : Vol 16 (DG02)					
- Colle de faïence/carrelage, Analyse globale	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 088 Localisation : Vol 14 (S07)					
- Plâtre, Analyse globale	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Papier, Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 089 Référence échantillon client : 002HM005989089 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre Localisation : Vol 16 (DG02)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Ciment, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 090 Référence échantillon client : 002HM005989090 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits ciment Localisation : Vol 13 (DG01)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 091 Référence échantillon client : 002HM005989091 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe) Localisation : Vol 13 (DG01)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 092 Référence échantillon client : 002HM005989092 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre Localisation : Vol 13 (DG01)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 093 Référence échantillon client : 002HM005989093 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage Localisation : Vol 13 (DG01)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 094 Référence échantillon client : 002HM005989094 - Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Mastic vitrier Localisation : Vol 13 (DG01)					
- Joint, Transparent	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
- Mousse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 095 Référence échantillon client : 002HM005989095 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage Localisation : Vol 11 (Douches)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 096 Localisation : Vol 11 (Douches) Référence échantillon client : 002HM005989096 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 097 Localisation : Vol 11 (Douches) Référence échantillon client : 002HM005989097 - Façades - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 098 Localisation : Vol 10 (S04) Référence échantillon client : 002HM005989098 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 099 Localisation : Vol 10 (S04) Référence échantillon client : 002HM005989099 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de plinthe					
- Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 100 Localisation : Vol 10 (S04) Référence échantillon client : 002HM005989100 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment					
- Ciment, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 101 Localisation : Vol 10 (S04) Référence échantillon client : 002HM005989101 - Equipements divers et accessoires - Paillasse - Colle de carrelage (faïence)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 102 Localisation : Vol 10 (S04) Référence échantillon client : 002HM005989102 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 103 Localisation : Vol 10 (S04) Référence échantillon client : 002HM005989103 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 104 Localisation : Vol 10 (S04)					
Référence échantillon client : 002HM005989104 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre					
- Matériau dur, Analyse globale	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 105 Localisation : Vol 10 (S04)					
Référence échantillon client : 002HM005989105 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 106 Localisation : Vol 15 (S08)					
Référence échantillon client : 002HM005989106 - Façades - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 107 Localisation : Vol 10 (S04)					
Référence échantillon client : 002HM005989107 - Façades - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Joint, Gris(e)	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 108 Localisation : Vol 36 (DG01)					
Référence échantillon client : 002HM005989108 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 109 Localisation : Vol 39 (DG02)					
Référence échantillon client : 002HM005989109 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Analyse globale, Ciment, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 110 Référence échantillon client : 002HM005989110 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Sous-couches des tissus muraux Localisation : Vol 39 (DG02)					
- Plâtre, Colle, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Colle, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
- Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 111 Référence échantillon client : 002HM005989111 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre Localisation : Vol 36 (DG01)					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 112 Référence échantillon client : 002HM005989112 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre Localisation : Vol 40 (DG03)					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Analyse globale, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 113 Référence échantillon client : 002HM005989113 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre Localisation : Vol 40 (DG03)					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 114 Référence échantillon client : 002HM005989114 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre Localisation : Vol 41 (106)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 115 Référence échantillon client : 002HM005989115 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre Localisation : Vol 41 (106)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 116 Localisation : Vol 41 (106)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 117 Localisation : Vol 36 (DG01)					
- Ciment	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 118 Localisation : Vol 32 (DGT)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 119 Localisation : Vol 32 (DGT)					
- Plaque semi rigide, Noir(e)	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 120 Localisation : Vol 32 (DGT)					
- Plaque semi dure, Matériau fibreux	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 121 Localisation : Vol 32 (DGT)					
- Colle de faïence/carrelage, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 122 Localisation : Vol 31 (WC)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 123 Localisation : Vol 31 (WC)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 124 Localisation : Vol 31 (WC) Référence échantillon client : 002HM005989124 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 125 Localisation : Vol 31 (WC) Référence échantillon client : 002HM005989125 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 126 Localisation : Vol 31 (WC) Référence échantillon client : 002HM005989126 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 127 Localisation : Vol 31 (WC) Référence échantillon client : 002HM005989127 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 128 Localisation : Vol 31 (WC) Référence échantillon client : 002HM005989128 - Façades - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 129 Localisation : Vol 33 (102) Référence échantillon client : 002HM005989129 - Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 130 Localisation : Vol 33 (102) Référence échantillon client : 002HM005989130 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 131 Localisation : Vol 33 (102) Référence échantillon client : 002HM005989131 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche					
- Moquette	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 132 Localisation : Vol 33 (102)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 133 Localisation : Vol 34 (103)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 134 Localisation : Vol 34 (103)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 135 Localisation : Vol 34 (103)					
- Colle de faïence/carrelage, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 136 Localisation : Vol 34 (103)					
- Matériau hétérogène, Colle, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 137 Localisation : Vol 42 (105)					
- Plaque souple, Vert(e), Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 138 Localisation : Vol 42 (105)					
- Papier, Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 139 Localisation : Vol 38 (107)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 140 Référence échantillon client : 002HM005989140 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
Localisation : Vol 38 (107)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 141 Référence échantillon client : 002HM005989141 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (faïence)					
Localisation : Vol 41 (106)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 142 Référence échantillon client : 002HM005989142 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage					
Localisation : Vol 54 (EXT)					
- Colle de faïence/carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 143 Référence échantillon client : 002HM005989143 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage					
Localisation : Vol 54 (EXT)					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 144 Référence échantillon client : 002HM005989144 - Façades - Menuiseries - Enduit sur pierre					
Localisation : Vol 54 (EXT)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 145 Référence échantillon client : 002HM005989145 - Façades - Murs - Enduits					
Localisation : Vol 54 (EXT)					
- Ciment, Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 146 Référence échantillon client : 002HM005989146 - Revêtement de mur - Revêtement de mur - Peinture de plinthe					
Localisation : Vol 54 (EXT)					
- Peinture, Analyse globale	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 147 Référence échantillon client : 002HM005989147 - Façades - Murs - Joint entre pierres					
Localisation : Vol 59 (Façades)					
- Joint, Dur, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Client : AC Environnement Aurélien WILLIG 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989 Référence FlashLab : 19FP005162 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 25/03/2019 Date d'analyse : 25/03/2019 Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49
---	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat	
			Nb	Traitement		
Référence échantillon FlashLab : 148 Localisation : Vol 59 (Façades)						
- Joint, Dur		# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 149 Localisation : Vol 59 (Façades)						
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables		# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 150 Localisation : Vol 59 (Façades)						
- Matériau dur, Peinture, Indissociables		# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 151 Localisation : Vol 59 (Façades)						
- Ciment		# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 152 Localisation : Vol 59 (Façades)						
- Ciment, Peinture, Indissociables		# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 153 Localisation : Vol 59 (Façades)						
- Ciment		# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement
Aurélien WILLIG
14, avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

Référence client : 002HM005989
Référence FlashLab : 19FP005162
Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG

Date d'acceptation : 25/03/2019
Date d'analyse : 25/03/2019
Date d'édition : 27/03/2019 à 16:49

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2

Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : Cécile JULIEN

Chef d'équipe



RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Annule et remplace le rapport édité le 03/05/2019 à 09:49 qui doit être détruit.

L'emploi de la ou des version(s) précédente(s) ou de leur reproduction engage la seule responsabilité du client.

Client : AC Environnement Pauline MEISCH 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989-1 Référence FlashLab : 19FP007353 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 24/04/2019 Date d'analyse : 30/04/2019 Date d'édition : 03/05/2019 à 10:46
--	--	--

La lettre 'M' indique les échantillons dont les résultats ont été modifiés depuis la version précédente du rapport.

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001 Localisation : Vol 60 (Séjour) Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Joint	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002 Localisation : Vol 60 (Séjour)					
- Joint	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003 Localisation : Vol 60 (Séjour) Observation(s) : Flocage : absence.					
- Joint, Transparent	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 004 Localisation : Vol 60 (Séjour)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 005 Localisation : Vol 60 (Séjour)					
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Client : AC Environnement Pauline MEISCH 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989-1 Référence FlashLab : 19FP007353 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 24/04/2019 Date d'analyse : 30/04/2019 Date d'édition : 03/05/2019 à 10:46
--	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 006 Localisation : Vol 60 (Séjour)					
- Colle	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 007 Localisation : Vol 62 (SDB)					
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 008 Localisation : Vol 62 (SDB)					
- Plâtre, Analyse globale, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 009 Localisation : Vol 62 (SDB)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 010 Localisation : Vol 62 (SDB)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 011 Localisation : Vol 62 (SDB)					
- Plâtre, Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 012 Localisation : Vol 61 (Chambre 1)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Pauline MEISCH 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989-1 Référence FlashLab : 19FP007353 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 24/04/2019 Date d'analyse : 30/04/2019 Date d'édition : 03/05/2019 à 10:46
--	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 013 Localisation : Vol 61 (Chambre 1)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 014 Localisation : Vol 61 (Chambre 1)					
Référence échantillon client : 002HM005989-1167 - Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués					
- Plâtre, Enduit	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Papier, Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 015 Localisation : Vol 61 (Chambre 1)					
Référence échantillon client : 002HM005989-1168 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 016 Localisation : Vol 64 (W.C)					
Référence échantillon client : 002HM005989-1169 - Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Mastic vitrier					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 017 Localisation : Vol 60 (Séjour)					
Référence échantillon client : 002HM005989-1170 - Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre					
- Ciment	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 018 Localisation : Vol 64 (W.C)					
Référence échantillon client : 002HM005989-1171 - Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 019 Localisation : Vol 64 (W.C)					
Référence échantillon client : 002HM005989-1172 - Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Pauline MEISCH 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989-1 Référence FlashLab : 19FP007353 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 24/04/2019 Date d'analyse : 30/04/2019 Date d'édition : 03/05/2019 à 10:46
--	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 020 Localisation : Vol 66 (CO01)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 021 Localisation : Vol 66 (CO01)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 022 Localisation : Vol 66 (CO01)					
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 023 Localisation : Vol 66 (CO01)					
- Plaque bitumineuse	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 024 Localisation : Vol 66 (CO01)					
- Plaque bitumineuse	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 025 Localisation : Vol 67 (Co 2)					
- Plaque bitumineuse	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 026 Localisation : Vol 67 (Co 2)					
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 027 Localisation : Vol 67 (Co 2)					
- Plaque bitumineuse	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Pauline MEISCH 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989-1 Référence FlashLab : 19FP007353 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 24/04/2019 Date d'analyse : 30/04/2019 Date d'édition : 03/05/2019 à 10:46
--	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 028 Localisation : Vol 67 (Co 2)					
- Ciment, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 029 Localisation : Vol 67 (Co 2) Observation(s) : Plâtre : Quantité insuffisante					
- Matériau textile hétérogène, Carton, Tresse	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 030 Localisation : Vol 67 (Co 2)					
- Ciment, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 031 Localisation : Vol 67 (Co 2)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 032 Localisation : Vol 67 (Co 2)					
- Joint, Transparent	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 033 Localisation : Vol 67 (Co 2) Observation(s) : La totalité de plâtre a été utilisée.					
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Laine de verre, Carton	META	N/A	1	Ethanol	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 034 Localisation : Vol 57 (TOI01)					
- Matériau dur	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement Pauline MEISCH 14, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Référence client : 002HM005989-1 Référence FlashLab : 19FP007353 Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG	Date d'acceptation : 24/04/2019 Date d'analyse : 30/04/2019 Date d'édition : 03/05/2019 à 10:46
--	--	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 035 Référence échantillon client : 002HM005989-1188 - Toiture et étanchéité - Verrière - Matériau bitumineux Localisation : Vol 57 (TOI01) Observation(s) : Matériau bitumineux : absence.					
- Colle, Matériau hétérogène, Matériau fibreux, Aluminium, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 036 Référence échantillon client : 002HM005989-1189 - Façades - Menuiseries - Mastic vitrier Localisation : Vol 57 (TOI01)					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 037 Référence échantillon client : 002HM005989-1190 - Toiture et étanchéité - Conduit cheminée - Jonction entre briques Localisation : Vol 57 (TOI01)					
- Ciment	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 038 Référence échantillon client : 002HM005989-1191 - Parois verticales intérieures et enduits - Menuiseries - Mastic vitrier Localisation : Vol 67 (Co 2) Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Mastic, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Client : AC Environnement
Pauline MEISCH
14, avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

Référence client : 002HM005989-1
Référence FlashLab : 19FP007353
Adresse du chantier : 43 Rue Goethe 67000 STRASBOURG

Date d'acceptation : 24/04/2019
Date d'analyse : 30/04/2019
Date d'édition : 03/05/2019 à 10:46

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiant dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2

Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : Cécile JULIEN

Chef d'équipe



ANNEXE: DOCUMENTS



LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :
L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties Responsabilité Civile 6 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance

NTITULE GARANTIES	MONTANT DE GARANTIE
RC EXPLOITATION	
Tous dommages confondus	6,000,000 € par Année d'assurance
Dont	
1. Dommages corporels	6,000,000 € par Sinistre
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1,000,000 € par Année d'assurance
2. Dommages matériels et immatériels consécutifs	750,000 € par Sinistre
3. Vol par préposés	15 000 € par Sinistre
4. Dommages immatériels non consécutifs	150,000 € par Sinistre
5. Atteintes à l'environnement	400,000 € par Année d'assurance
RC PROFESSIONNELLE/ RC PRODUITS LIVRES	
Tous dommages confondus	1 500,000 € par Année d'assurance
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs confondus	
Dont	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs confondus trouvant sur origine dans une erreur de diagnostic	350 000 € par sinistre

- o Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat
- o Diagnostic d'assainissement collectif et individuel
- o Diagnostic d'accessibilité Handicapés

Ainsi que toute activité accessoire non aggravante directement liée à l'activité principale

Et à l'exclusion de tout diagnostic :

- Relatif à une étude concernant la pollution des sol
- Relatif à la détection de légionnelle effectuée dans des établissements de soins, des maisons de retraite, des établissements scolaires et parascolaires.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère

Fait à Lyon le 21 Décembre 2018



Page 3 / 3

Assurance 3/3



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Rappel :

Selon l'obligation de l'article R271-3 (ci-dessous) du code de la construction et de l'habitation (inséré par Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 du Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1^{er} novembre 2007) : « Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constatés et diagnostics composant le dossier ».

Je soussigné M. Denis MORA, gérant de la SAS AC ENVIRONNEMENT siren 441 355 914 00298 né à Savigny-Sur-Orge le 02/03/1977, déclare que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence et que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés pour établir les documents prévus aux 2^e et 3^e de l'article L.271-6, à savoir :

AMIANTE - PLOMB - TERMITES - DPE - GAZ - ELECTRICITE

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT en la personne de Denis MORA est souscriptrice d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.

Selon l'article R271-2 (inséré dans le code de la construction et de l'habitation par le décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1^{er} novembre 2007) : les personnes mentionnées à l'article L.271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.

Le contrat responsabilité civile professionnelle QBE N°AM895928 renouvelable avec tacite reconduction de la SAS AC ENVIRONNEMENT répond à ces obligations.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus,

Je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02 Janvier 2019

Denis MORA



AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL
64 rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
N° de TVA 44 92 44 - N° de TVA 44 92 15 - N° de TVA 44 92 15 - N° de TVA 44 92 15
SIRET : 441 355 914 00298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120
Assurée par QBE Insurance 031 0004725 (date de validité : du 01/01/2019 au 31/12/2019)



ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés QBE Insurance (Europe) Limited – Cour Défense – Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense Cedex, succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3BD, attestons que :

AC ENVIRONNEMENT
SIREN N° 441 355 914
64 rue Clément Ader – 42153 RIORGES
Unités techniques : Amiante – Riorges
Accréditation N° 1-6001 rév 1 valable jusqu'au 31/08/2019

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de RC Professionnelle / RC Exploitation sous le n° **031 0004725**
- à effet du **01/12/2014**
- période de validité de la présente attestation : du **01/01/2019 au 31/12/2019**

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

- Prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Analyse de prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Diagnostics immobiliers réglementés ou non réglementés :
 - o Plomb y compris avant travaux ou démolition
 - o Parasitaires
 - o Installation de gaz
 - o Risques naturels et technologiques (ERNT)
 - o Performances énergétiques DPE
 - o Contrôle des installations d'assainissement non collectif
 - o Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
 - o Etat des lieux et états de division des lots en copropriété
 - o Mesurage loi « Carrez »
 - o Calcul des tantièmes et millièmes de copropriété, réalisation de plan mètre
 - o Analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
 - o Mesure du radon dans les bâtiments
 - o Certificat de normes de surface et d'habitabilité pour les prêts à taux zéro
 - o Loi SRU, certificat de logement décent
 - o Investissement locatif dans l'ancien (dispositions Robien), certificat de conformité des travaux de réhabilitation
 - o Diagnostic des déchets issus de la démolition des bâtiments
 - o Pose de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée



QBE Insurance (Europe) Limited est une entreprise soumise par le Code des Assurances pour les contrats souscrits en France, soumise aux lois de la République et au règlement de la BCE de l'Union européenne. Son siège social est situé à Plantation Place, 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD - Royaume-Uni.
QBE Insurance (Europe) Limited est une société de droit anglais, soumise aux lois de la République et au règlement de la BCE de l'Union européenne.
QBE Insurance (Europe) Limited est soumise par le Prudential Regulation Authority et est régie par la Prudential Control Authority et la Prudential Regulation Authority de Royaume-Uni.
Elle est soumise au règlement de la BCE de l'Union européenne.

Page 1 / 3

Attestation sur l'honneur

Assurance 1/3



AC Environnement - 64 rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES - Fax : 0825800954
SIRET : 441 355 914 00298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120
Assurée par QBE Insurance 031 0004725 (date de validité : du 01/01/2019 au 31/12/2019)

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

ANNEXE: DOCUMENTS

**Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier**

N° CPDI4654 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Madame MEISCH Pauline

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 19/01/2018 - Date d'expiration : 18/01/2023
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 05/03/2018 - Date d'expiration : 04/03/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 04/12/2017 - Date d'expiration : 03/12/2022
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 04/12/2017 - Date d'expiration : 03/12/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 18/01/2018 - Date d'expiration : 17/01/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 13/03/2018.

* Missions de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention 1.
Missions de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public, hormis les catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 500 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux en produits de la liste C. Les documents relatifs à l'état des travaux de réfection ou de confortement.

Antérieurement à 21 novembre 2018, les certificats de certification des personnes physiques exerçant les activités de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention 1, les certificats de certification des personnes physiques exerçant les activités de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public, hormis les catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 500 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux en produits de la liste C. Les documents relatifs à l'état des travaux de réfection ou de confortement.

I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI DR 11 nov13

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria -
35760 ST Grégoire - CPDI4654 V003

**Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier**

N° CPDI4654 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Madame MEISCH Pauline

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 19/01/2018 - Date d'expiration : 18/01/2023
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 05/03/2018 - Date d'expiration : 04/03/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 04/12/2017 - Date d'expiration : 03/12/2022
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 04/12/2017 - Date d'expiration : 03/12/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 18/01/2018 - Date d'expiration : 17/01/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 13/03/2018.

* Missions de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention 1.
Missions de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public, hormis les catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 500 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux en produits de la liste C. Les documents relatifs à l'état des travaux de réfection ou de confortement.

Antérieurement à 21 novembre 2018, les certificats de certification des personnes physiques exerçant les activités de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention 1, les certificats de certification des personnes physiques exerçant les activités de repérage des matériaux en produits de la liste A et des matériaux en produits de la liste B en évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux en produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public, hormis les catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 500 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux en produits de la liste C. Les documents relatifs à l'état des travaux de réfection ou de confortement.

I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI DR 11 nov13

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria -
35760 ST Grégoire - CPDI4654 V003



AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

AGENCE BAS RHIN

14 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 0388813042
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

UNIVERSITE DE STRASBOURG

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002ER154131
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 20/07/2022
Référence mandataire : Mandataire

DÉSIGNATION DU BIEN

VILLA BENEKE - 0090
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE DE STRASBOURG

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence



AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

AGENCE BAS RHIN

14 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 0388813042
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

UNIVERSITE DE STRASBOURG

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002ER154131
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 20/07/2022
Référence mandataire : Mandataire

DÉSIGNATION DU BIEN

VILLA BENEKE - 0090
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE DE STRASBOURG

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 43 rue Goethe 67000 STRASBOURG

Référence client : VILLA BENEKE - 0090

Désignation : VILLA BENEKE - 0090

Date de construction : En 2022

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : ZAKO DAVID

Accompagnateur : M. MAULBON (Université de Strasbourg)

Date de repérage : 20/07/2022

Numéro attestation : CPDI6487

Délivré le : 04/07/2022

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
UNIVERSITE DE STRASBOURG

Donneur d'ordre :
UNIVERSITE DE STRASBOURG

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 29/07/2022

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 29/07/2022

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Intervention sur sol

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Bureau 102

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Revêtement de sol	Villa Bénéké Salle 102	Vol 1 (Bureau)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Néant

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Néant

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Néant

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les pléniums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Néant

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Revêtement de sol



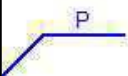
GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Villa Bénéké Salle 102	Vol 1 (Bureau)	Revêtement de sol	Moquettes avec sous-couche	P1	Réalisation d'un prélèvement		002ER 15413 1 n°1 - 1	P1	Moquette / Colle - Souple Fibreux / Souple - Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Villa Bénéké Salle 102	Vol 1 (Bureau)	Revêtement de sol	Colles de revêtement de sol	P2	Réalisation d'un prélèvement		002ER 15413 1 n°2 - 1	P2	Colle - Effritable Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Villa Bénéké Salle 102	Vol 1 (Bureau)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P3	Réalisation d'un prélèvement		002ER 15413 1 n°3 - 1	P3	Colle - Dur - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Villa Bénéké Salle 102	Vol 1 (Bureau)	Revêtement de sol	Ragréage	P4	Réalisation d'un prélèvement		002ER 15413 1 n°4 - 1	P4	Béton - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

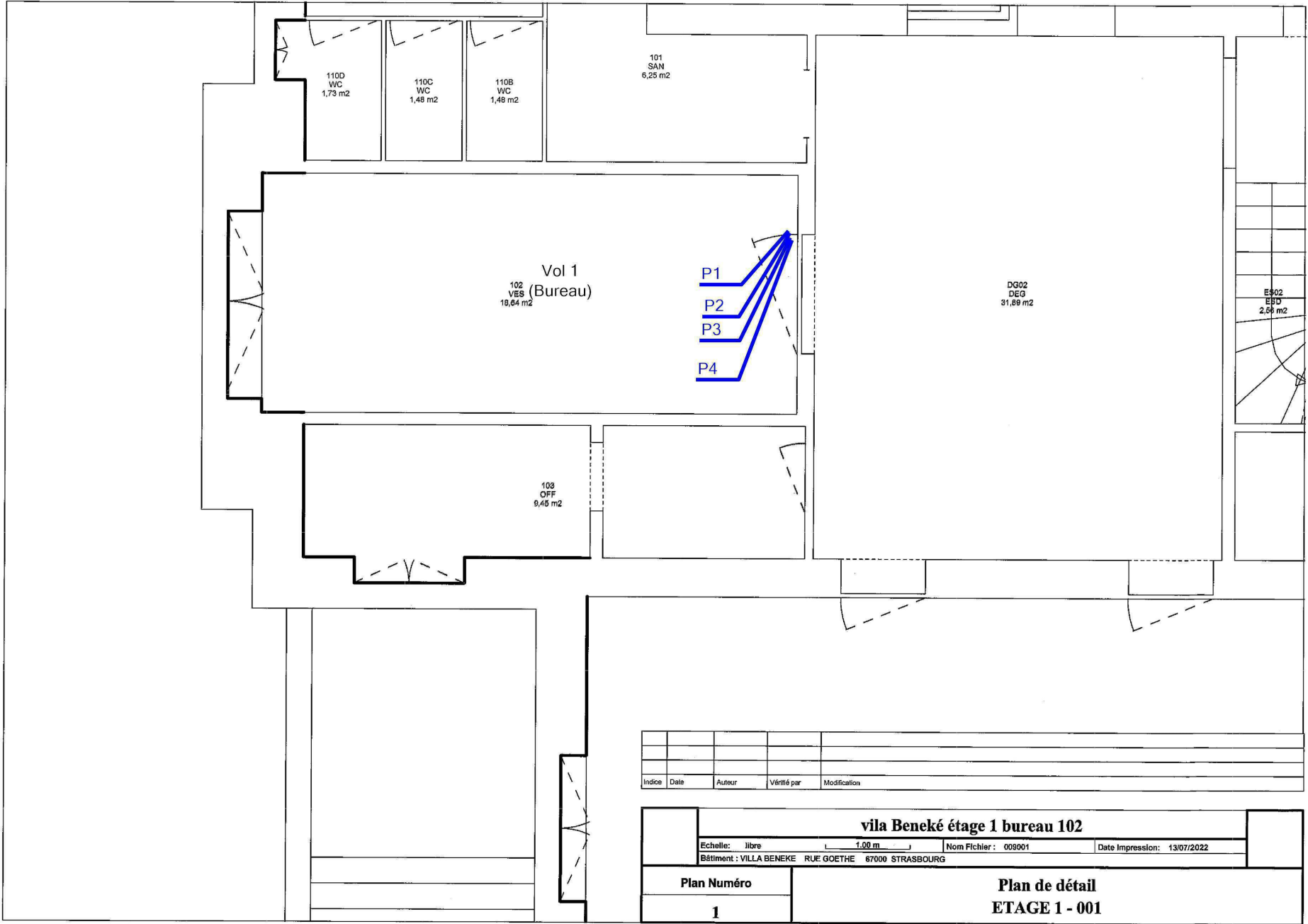
ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Villa Béneké Salle 102	Villa Béneké Salle 102 - Plan de repérage - Actions menées

Légende



Localisation dun prélèvement négatif



ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002ER154131 n°1 - 1 (P1)	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	Prélevement négatif
002ER154131 n°2 - 1 (P2)	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	Prélevement négatif
002ER154131 n°3 - 1 (P3)	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	Prélevement négatif
002ER154131 n°4 - 1 (P4)	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	Prélevement négatif



002ER154131 n°1 - 1 (P1) - Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)



002ER154131 n°2 - 1 (P2) - Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)



002ER154131 n°3 - 1 (P3) - Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)



002ER154131 n°4 - 1 (P4) - Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Moquette / Colle - Souple Fibreux / Souple - Beige / Beige - -	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	
P2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Effritable Fibreux - Beige - -	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	
P3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Beige - -	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	
P4	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Béton - Dur - Gris - -	Villa Bénéké Salle 102 - Vol 1 (Bureau)	

CHANTIER

COORDONNÉES DESTINATAIRE

Référence C032022050791
Adresse Commande : 002ER154131
Affaire : VILLA BENEKE - 0090
43 rue Goethe
67000 STRASBOURG

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Limonest, le 29/07/2022

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC032022050791 RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse. (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique <i>La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse</i>
Texte réglementaire	<u>Arrêté du 1er octobre 2019</u> : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002ER154131_001

Référence labo	69PM00363805	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	20/07/2022	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	28/07/2022
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Moquettes avec sous-couche		
Zone de prélèvement	VILLA BENEKE - 0090 - Vol 1 (Bureau)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
			Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	
1	1	Moquette Souple Fibreux Beige	1	1	ALA	Acétone	1	2	LDE
	2	Colle Souple Beige	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse La couche Colle / Souple / Beige est présente en quantité insuffisante pour contre-expertise et archivage.
Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002ER154131_002

Référence labo	69PM00363806	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	20/07/2022	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	28/07/2022
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de revêtement de sol		
Zone de prélèvement	VILLA BENEKE - 0090 - Vol 1 (Bureau)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
			Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	
1	1	Colle Effritable Fibreux Beige	2	2	ALA	Acétone	1	2	LDE
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002ER154131_003

Référence labo 69PM00363807
 Date du prélèvement 20/07/2022
 Auteur du prélèvement AC Environnement
 Type de prélèvement Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage
 Zone de prélèvement VILLA BENEKE - 0090 - Vol 1 (Bureau)
 Remarque concernant le prélèvement Le client a demandé à n'analyser que la couche Colle Effritable Blanc

Échantillon conforme aux critères d'acceptation Oui
 Analyse réglementaire Oui
 Date d'analyse 28/07/2022

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation Lames examinées	Analyste		Attaque chimique	Nb de préparation Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Dur Beige	-	-	-	Acétone	1	2	QVA
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse Couche non-analysée : Carrelage Dur Beige

Référence échantillon : 002ER154131_004

Référence labo 69PM00363808
 Date du prélèvement 20/07/2022
 Auteur du prélèvement AC Environnement
 Type de prélèvement Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage
 Zone de prélèvement VILLA BENEKE - 0090 - Vol 1 (Bureau)
 Remarque concernant le prélèvement RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation Oui
 Analyse réglementaire Oui
 Date d'analyse 28/07/2022

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation Lames examinées	Analyste		Attaque chimique	Nb de préparation Grilles examinées	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Béton Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	2	QVA
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse RAS

Responsable d'équipe
 Jordy Christophe




Accréditation
 N°1-6519
 Portée
 Disponible sur
 www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « ● » sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 18 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection



AC ENVIRONNEMENT - 235 rue de l'étang - 69760 Limonest - Fax : 04 78 08 91 54
 SIRET : 441 355 914 00504 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
 Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2022 au 31/12/2022)

Tél. : 0800 400 100
 aclubs-limonest@ac-environnem

L.M.O.F 07.8 V5

PAGE 2 / 2

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance AC 2022 01/03

Assurance AC 2022 02/03



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hannover sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la Société soumise :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES – France

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE n° 76208471-30015** couvrant également toutes ses filiales dont :

- AC ENVIRONNEMENT ;

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous réperages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche de plomb avant travaux/démolition
- Diagnostic plomb et/ou recherche de plomb après travaux
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Equipements Matériaux et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de mûrle
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (lot "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30555 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beutler/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wuttin/Chairman
Executive Board Ralph Beutler/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

Assurance AC 2022 03/03



Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION		MONTANT DES GARANTIES	
Tous Domages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)		7 500 000 EUR	par sinistre
<i>Dont</i>			
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre	
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre	
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance	
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance	
• Dommages aux Biens confisqués	30 000 EUR	par sinistre	
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE			
Tous Domages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)		3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
<i>Dont</i>			
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance	
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance	

2La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01.01.2022 au 31/12/2022, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le lundi 7 mars 2022 – VL/MM



HDI Global Specialty Stl
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Grauhendörfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HFR 211924
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman
Executive Board Ralph Beutler/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

 Springer

AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL

● 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
☎ 04 77 44 92 44 ● 04 81 17 01 15 contact@per.fr

☎ 04 77 44 92 44 ● 04 81 17 01 15 ✉ contact@vps
S.A.E. au capital de 1 000 000 € - SIRET : 64135501400290 - TVA ex-acteurs culturels

ONV 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

www.ec-environnement.com

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
- 35760 ST Grégoire - CPDI6487

